



Vers un urbanisme rural durable...

Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation.

*Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy*

Chronique d'un atelier 04





École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2 rue Bastien Lepage - B.P. 40435

54 001 NANCY Cedex

Tél: 03 83 30 81 00 - Fax: 03 83 30 81 30

E-mail: ean@nancy.archi.fr

Site internet: <http://www.nancy.archi.fr>



Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

1 cour de l'abbaye

68 140 MUNSTER

Tél: 03 89 77 90 34

E-mail: info@parc-ballons-vosges.fr

Site internet: <http://www.parc-ballons-vosges.fr>



Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

avenue Denis Therme

73 630 LE CHÂTELARD

Tél: 04 79 54 86 40 - Fax: 04 79 54 88 97

E-mail: info@pnr-massif-bauges.fr

Site internet: <http://www.pnr-massif-bauges.fr>



Ministère de la culture et de la communication - DAPA

3 rue de Valois

75 033 PARIS Cedex 01

Tél: 01 40 15 80 00 - Fax: 01 40 15 85 30

E-mail: communication.dapa@culture.gouv.fr

Site internet: <http://www.culture.gouv.fr>

PARTENAIRES :

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Commune de LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68)

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Commune de GRUFFY (74)

RÉALISATION DE LA PLAQUETTE :

École Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY

Master 1 - Villes, Territoires et Sociétés

Atelier de projet 2008-2009 - Aménagement et développement des territoires

Enseignant responsable : Marc VERDIER

En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Réalisation du document : Audrey LABAT et Florent ALEXANDRE

Octobre 2009

Crédits photographiques et sources documentaires :

Les photos ont été prises par les étudiants, sauf mention contraire.

Certains portraits d'intervenants proviennent de sites internet.

Les fonds cartographiques sont issus des S.I.G du P.N.R.B.V. et du P.N.R.M.B.

NOTE AU LECTEUR

Le présent document a été réalisé afin de restituer un concentré du travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture au cours du cycle Master.

La présentation de ce travail a nécessité un tri sélectif des documents produits au cours du semestre, mais ces derniers n'ont subi aucune modification.

SOMMAIRE

Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation.

1

Préambules

p.06

*Remerciements particuliers à
Monsieur le Ministre Louis Besson.*

Entretien avec Louis Besson
Préambule : le mot des étudiants.

2

Partenariats

p.14

Des parcs, une école : échanges.
Une pédagogie partagée de l'urbanisme.
Vers un réseau d'enseignement et de recherche.

3

Visites et Rencontres

p.34

Rencontre: Jean-Jacques Daillot.
L'éco-réhabilitation de la cité Wagner à Mulhouse.
Le Plan Climat de la C.A.M.S.A.
Combrimont et Sainte-Croix-aux-Mines.
Rodersdorf en Suisse.
Rencontre avec l'agriculture baujue.
Les Adréts et l'espace Belledonne.
Le patrimoine : archives du développement durable.
Rencontre: Philippe Martin, hydraulicien.

4

Colloque

p.54

Préambule.

Retour sur quatre années d'échanges : démarche de projet

Entretien avec Yves Gorgeu.

5

Atelier de Projet

p.64

Préambule de Marc Verdier.

Entretien avec Christine Maranzana.

Entretien avec Marie-Luce Perdrix.

Lautenbach : analyse & projets.

Gruffy : analyse & projets.

Anticiper l'urbanisme de demain.

Vers une architecture...

6

Perspectives

p.120

Entretien avec Vincent Bradel.

Propos de Marc Verdier.

Propos des étudiants.

Bibliographie.
Références.
Remerciements.

LOUIS BESSON

*Ministre du Logement et des Transports du gouvernement Rocard (1989-91).
Secrétaire d'État au Logement du gouvernement Jospin (1997-2001).
Président de Chambéry-Métropole depuis 2005.
Initiateur de la loi Montagne en 1983, et "père" de la loi SRU de 2000.*



Vue sur Aix-les-Bains. Photo prise depuis Le Revard, dans le cadre des rencontres "Territoires d'enseignement" des 14 et 15 mai 2009

**Évolutions des outils mis à disposition des élus pour un Projet de Territoire Durable
et des aménagements urbains et paysagers de qualité**

**La nécessité des structures pluridisciplinaires d'aide à la décision locale
et l'apport des enseignants-chercheurs et de leurs étudiants**

Avant propos de Michel Gérodolle, 30 ans de collaboration avec le “père” des lois Montagne et SRU, et en Savoie des solidarités métropolitaines et montagnardes.

Pour solliciter sa participation à la rencontre de mai 2009 en Bauges, le réseau “Territoires d’Enseignement” m’a mandaté auprès de Louis Besson. En effet, j’ai la chance de collaborer avec lui de façon quasi continue depuis 1977, dans le cadre de responsabilités successives réciproques les plus variées pour l’un comme pour l’autre, mais bien sûr bien plus importantes en ce qui le concerne...

- J’étais à la DDE de la Savoie de 1977 à 1983 pendant qu’il en était Président du Conseil Général puis, dans les premières années 1980 Président de la Commission Parlementaire d’Enquête dont les travaux de longue haleine ont abouti à la *loi montagne*.
- Directeur de l’ENTPE de 1984 à 1989, membre à ce titre du CA de l’ENSA de Lyon, j’ai proposé à cette école de rejoindre notre campus et j’en ai vécu la réalisation. La Savoie constituait alors notre territoire privilégié commun de recherche-action.
- À la fin de cette “période déontologique”, Louis Besson me propose d’intégrer l’équipe municipale à la tête de laquelle il va devenir Maire de Chambéry. Fort de son appui, je participe dès le début des années 1990 à l’émergence de la démarche de Métropole Savoie dont je préside la Préfiguration, et à celle des deux PNR de Chartreuse et du Massif des Bauges dans lesquels je suis alors délégué de la “ville porte” commune. Je suis porteur dans les deux bureaux de la solidarité urbain-rural et du développement des collaborations correspondantes.
- Dans les années 90 ces coopérations d’abord très opérationnelles deviennent encore plus stratégiques. En effet les partenaires locaux, tant urbains que ruraux peuvent suivre de près l’élaboration de la SRU, puisqu’elle est animée par Louis Besson, alors Ministre délégué auprès de Jean-Claude Gayssot. Ils en “rodent” diverses dispositions par anticipation. J’ai l’opportunité de participer à ces évolutions, puisque le comité syndical du Parc du Massif des Bauges me charge de mettre en place et de présider à partir de 1999 sa commission Aménagement du Territoire, en m’appuyant sur le chargé de mission alors recruté.
- C’est à ce dernier, Simon Paillet, que nous devons l’initiative puis le développement de la recherche-action au sein du PNR, associant les membres de l’équipe les plus concernés.

La sensibilisation du bureau à ces activités est maintenant d’autant plus assurée que le Maire d’Héry-sur-Alby qui m’a succédé à la présidence de la commission aménagement du territoire a accueilli dans sa commune plusieurs recherches actions assez exemplaires et qu’il compte bien continuer.



Louis Besson, suite à sa participation vivement appréciée à la Table Ronde de Leschaux, a bien voulu la prolonger par l'échange qui suit:

Louis BESSON: J'ai répondu bien volontiers à l'invitation du PNR des Bauges et du Réseau "Paysage Rural, vers un Urbanisme Durable" à participer aux débats de la Rencontre "Territoires d'Enseignement" du 15 Mai 2009 à Leschaux. Je suis attaché à ce Massif (et à ses habitants), tant par la qualité de son patrimoine naturel et culturel que par ses démarches innovantes pour le préserver et le valoriser, en coopération avec les agglomérations de proximité immédiate. Mais surtout le thème de cette rencontre m'a semblé particulièrement porteur d'avenir et je l'ai immédiatement situé dans la continuité de mes préoccupations.

J'ai retrouvé dans les échanges souvent passionnés, mais toujours constructifs, les notions **d'auto-développement et de territoire partagé** que nous avons dégagées au sein de la Commission Parlementaire d'Enquête dont les travaux ont abouti à **la loi Montagne**.

J'ai également constaté avec intérêt les diverses formes **d'appropriation locale des outils promus par la loi SRU** pour s'efforcer de garantir les grands équilibres entre la protection, l'aménagement et le développement.

MG: Avez vous ressenti **la nécessité du recours à une structure pluridisciplinaire de proximité plus ou moins formalisée mise à la disposition des élus locaux?**

LB: Dans toutes les expériences ayant donné lieu à des échanges, une structure pluridisciplinaire de proximité apparaît bien comme une condition de cette appropriation locale.

Jusqu'au processus de décentralisation, ce rôle était joué par **les services territoriaux de l'Etat**. D'abord Maire de la plus petite commune de l'agglomération chambérienne, j'avais pu apprécier l'aide toujours constructive des services de la DDE. Élu au Conseil Général douze ans avant la décentralisation, j'avais pu me rendre compte comment cette aide pouvait dans certains dossiers ou certaines situations se transformer en tutelle, peu admissible!

MG: *Comment le vécu de la décentralisation vous a-t-il amené à la loi SRU?*

LB: Les lois de 82 et 83 ont clarifié les choses et permis aux Conseils Généraux et aux grosses collectivités **de se doter de services**. Mais ce n'était pas le cas des communes petites et moyennes. Bien sûr les services locaux de l'État restaient à disposition, mais étaient un peu désorientés et tiraillés entre le rôle de conseil et celui du contrôle de légalité autour du Préfet. De plus une approche globale des problématiques de Protection, d'Aménagement et de Développement Durable a été progressivement malmenée par **une floraison de documents de planification** compartimentés par Ministères, voire par Directions Centrales: PDU (Plan de Déplacements Urbains), dans le cadre de la L.O.T.I. et de la loi sur l'air, PLH (Plan Locaux de l'Habitat), Schémas Départementaux de Développement Commercial etc...

La loi SRU s'est efforcée de remédier à cet empilement de documents en reformulant **les grands objectifs d'équilibre** et en offrant aux collectivités **des outils** pour les atteindre. En particulier avec les SCOT, et avec la pérennisation des Syndicats de SCOT pour leur gestion, elle a permis de constituer des équipes d'aides à la décision en matière d'aménagement. Métropole Savoie en est une illustration comme Syndicat Mixte regroupant des intercommunalités pour un total de 103 communes.

Dans le même esprit le PNR du Massif des Bauges, ayant suivi de près l'élaboration de la loi SRU, s'est doté dès 1999, en anticipation sur son adoption par le Parlement, des moyens nécessaires pour jouer efficacement le rôle de conseil aux communes en matière d'aménagement et d'urbanisme sur la totalité de son périmètre, mais en coopération étroite avec les Syndicats de SCOT lorsqu'il y a superposition de territoires.

MG: *Quel est l'apport de la recherche-action dans ces évolutions locales?*

LB: Le Parc a su motiver les communes à aborder l'Urbanisme Opérationnel aussi bien à l'amont des PLU, pour en nourrir les Orientations d'Aménagement, qu'à l'aval pour leur mise en œuvre, avec les nombreux allers-retours indispensables. Il a su de plus encourager les communes à **s'associer avec des enseignants chercheurs et leurs étudiants**.

Ceux-ci apportent des regards neufs, déjà professionnels, totalement indépendants et particulièrement inventifs. Je suis frappé par les réactions largement positives d'élus locaux de communes "modestes", pourtant peu préparés à ces collaborations encore trop peu fréquentes. Une commune peut tout à fait leur faire appel de façon autonome, mais une structure comme le Parc a l'avantage de faciliter la rencontre en la crédibilisant, de la situer dans l'ensemble de son territoire et de ses actions et d'organiser les échanges et la capitalisation des expériences à son niveau et au sein de réseaux plus larges.

MG: *Constatez-vous dans nos montagnes une évolution de la maîtrise du péri-urbain à l'émergence d'un urbanisme rural, durable et force de propositions aux démarches métropolitaines de proximité*

LB: Les opérations pilotes de recherche-action -comme celles du réseau "Territoires d'Enseignement"- me paraissent montrer que nos montagnes de proximité sont capables d'aller **au-delà d'une première phase de Projet local qui visait surtout à "limiter les dégâts" de l'étalement urbain**, en maîtrisant et organisant la péri-urbanisation. En s'organisant à la bonne échelle, elles inventent des formes d'urbanisation qui conjuguent les évolutions techniques, notamment en matière de logements, avec la valorisation des patrimoines, des ressources et de la culture locale, et qui mobilisent la participation des citoyens.

En particulier la loi SRU, notamment grâce aux P.A.D.D et au Orientations d'Aménagement des PLU, donne aux élus la possibilité de mobiliser de **nouveaux habitants** plutôt sensibilisés au sens des efforts locaux et susceptibles de s'y intégrer en les enrichissant de leurs expériences plus urbaines. Ils doivent pour cela se faire accepter localement et notamment comprendre que, face aux insuffisances actuelles du système de retraites de l'Agriculture, beaucoup d'agriculteurs ont besoin de vendre quelques parcelles constructibles pour survivre... Il est très intéressant que les étudiants prennent conscience sur le terrain de ce genre de problème!



Les opérations pilotes n'oublient pas le **cadre intercommunal** indispensable, en particulier pour l'activité agricole et les paysages. Sur ce dernier point, la Fédération des PNR propose de créer des Opérations Programmées d'Amélioration des Paysages (OPAP) à l'image des OPAH: cela viendrait compléter heureusement "la boîte à outils" de la loi SRU.

Les échanges du réseau montrent bien que là où le patrimoine naturel et culturel ne **justifie pas le statut de PNR**, (et c'est le cas le plus courant) les démarches innovantes de ceux-ci peuvent néanmoins tout à fait y être **transférées**. Mais pour que cela se généralise il faut que ces démarches puissent s'appuyer sur une mutualisation des moyens des divers niveaux et prendre la forme de véritables **"Agences rurales d'Urbanisme"**.

Appuyé sur la réussite de ses projets et la compétence de son réseau technique local, notre montagne peut, de plus, devenir une **véritable force de proposition dans les démarches métropolitaines de proximité**.

J'espère que les Assises de la Ruralité annoncées pour le début 2010 par le Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire consolideront cette évolution, notamment en dégagant des possibilités de renforcement des moyens d'aide à la décision dans ces espaces.

MG: *Qu'en est-il de la prise en compte de ces expériences porteuses dans les évolutions institutionnelles en cours?*

LB: **La gestion de la complexité** réelle de l'Aménagement entre toutes les échelles territoriales exige que soient évités dans ses règles tant le "simplisme" qui prendrait mal en compte que les complications qui ne seraient pas légitimes.

Le rapport Balladur ne souscrit pas au développement des Pays et **ne mentionne pas l'existence des PNR**, alors qu'ils recouvrent 14% du territoire national, et que de nombreux projets de créations nouvelles sont plus ou moins avancés, qui pourraient progressivement porter ce pourcentage à 20%. Il faut espérer que cet oubli **soit réparé et que le développement des PNR va apparaître indispensable**: d'une part en tant que **lieux de rencontre et de concertation** entre les divers niveaux de collectivités et l'État, d'autre part pour la mise à disposition des collectivités locales, de **leurs équipes de conseil et d'aide à la décision** avec leurs réseaux, notamment universitaires. Leur pluridisciplinarité favorise d'ailleurs l'indispensable prise en compte dans les décisions, à la bonne échelle, des préoccupations croissantes en matière d'énergie, de plan climatique, de biodiversité, etc ...

Dans cet esprit la volonté de "rationalisation" de -l'injustement dénigré- "mille-feuilles territorial" ne devrait pas conduire à ignorer l'intérêt des **superpositions de périmètres entre SCOT et PNR**, lorsque celles-ci correspondent réellement à des territoires "sous double influence" urbaine et rurale. Ces superpositions constituent en effet des lieux privilégiés de coopération entre les équipes de compétences urbaines et rurales qui ne doivent pas s'ignorer mais s'enrichir mutuellement de leur complémentarité.

MG: *Pouvez-vous nous préciser votre intérêt constant pour des simulations puis des expérimentations sur le terrain pour l'élaboration des lois et règlements, jusqu'à la préfiguration des structures?*

LB: Pendant l'élaboration de la loi Montagne, j'ai eu le souci permanent d'associer aux travaux les équipes locales de montagne, en particulier la DDE de la Savoie. J'ai sollicité leur analyse des difficultés et insuffisances rencontrées et leurs propositions d'évolutions. Je leur ai demandé des simulations de l'application sur le terrain de diverses mesures envisagées. Par exemple: autour du lac d'Aiguebelette, la DDE 73 a "rodé" le futur article de la loi montagne concernant les lacs en décidant et aidant les élus à se doter d'un POS intercommunal traduisant un vrai projet, permettant de s'affranchir de la règle des 300 mètres, bien mal adaptée pour le relief.

C'est dans le même esprit que le Parc a réussi à promouvoir le niveau intercommunal grâce à ses SADD, progressivement juridiquement consolidés entre la Charte du Parc et les SCOT. Cette démarche pragmatique a permis de surmonter les réticences des communes au transfert de leurs compétences en matière d'urbanisme.

Les préfigurations de structures me paraissent également très utiles pour amener progressivement, et en connaissance de cause, les élus à en définir la forme définitive et à y adhérer. C'est la règle adoptée pour les créations de PNR, et la Ville de Chambéry s'est associée en tant que "ville-porte" à cette phase dès le début des années 1990, aux côtés des Bauges et de la Chartreuse. Dans le même temps, nous l'avons également appliquée pour Métropole-Savoie qui a été précédée par un syndicat d'étude et de propositions. Le syndicat officiel a été créé en 1996, pour réviser le SDAU dans l'esprit des futurs SCOT, pendant l'élaboration de la loi SRU...

En matière de très grands projets (notamment P I G), les collectivités de tous les niveaux des Alpes du Nord ont su s'associer avec l'État, RFF et la SNCF pour faire progressivement avancer sur une très longue période mais dans un large consensus, le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin.

Ces diverses démarches ont associé à plusieurs étapes, des universitaires de Chambéry et de Grenoble et donné lieu à des travaux de leurs étudiants. On y retrouve l'apport de la recherche-action.

MG: *Comment voyez-vous l'avenir?*

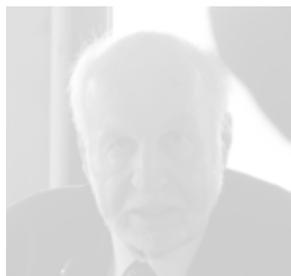
LB: Je souhaite vivement que les évolutions institutionnelles encouragent, et en tout cas ne freinent pas le développement d'expériences comme celles du PNR du Massif des Bauges, et du réseau des "Territoires d'Enseignement". Elles me paraissent un apport original très intéressant pour un urbanisme rural durable, coopérant d'égal à égal avec les efforts de renouvellement urbain des agglomérations.

Monsieur le Ministre Louis Besson

Propos recueillis par Michel GÉRODOLLE, ancien collaborateur de Monsieur Besson et Président fondateur de la Commission Aménagement du Territoire du PNR du Massif des Bauges

PRÉAMBULE

Le mot des étudiants.



Pour la quatrième année consécutive, l'atelier de projet dédié aux territoires et à l'urbanisme nous a permis d'appréhender sous un angle neuf le métier auquel nous nous préparons.

Encadré par Marc Verdier, avec la collaboration de Vincent Bradel, notre petit groupe d'étudiants de tous horizons est parti sillonner le territoire français et le découvrir jusqu'en son coeur, des Ballons des Vosges au Massif des Bauges.

De Nancy, Lunéville, Dijon, à Grenade et Valladolid, en passant par la meuse, les vosges saônoises ou le parc naturel du Pilat, chacun a enrichi la réflexion grâce à son expérience personnelle. Faire le choix de travailler sur la question du devenir du territoire rural nous a semblé à tous d'une grande évidence.

Pour nous, rencontrer des professionnels, des élus, des habitants a été une expérience extrêmement riche, tant humainement que que le plan de l'apprentissage. Nous avons appris que la superposition des compétences et l'emboîtement des échelles territoriales sont nécessaires pour élaborer des projets cohérents et porteurs de valeurs fortes.

La synergie créée par ces rencontres a généré cette année encore des propositions variées, ancrées dans le réel et empreintes de l'expérience concrète que nous avons vécu pendant ces quelques mois...

Voyager, apprendre à regarder, développer notre esprit critique, échanger des points de vue, emmagasiner des connaissances aussi nombreuses que variées, concevoir des projets de territoire et d'architecture contemporains, voilà le programme riche qui nous a été proposé lorsque nous nous sommes engagé en ce début 2009.

Ce que nous ignorions alors, c'est que cette aventure allait nous apporter bien davantage... Aujourd'hui nous avons la conviction que les enjeux de l'urbanisme rural sont considérables, et au moins tout aussi important que toutes les questions soulevées par le développement des villes. L'atelier "hors les murs" a dévoilé des horizons professionnels nouveaux pour nous, et élargi les domaines de réflexion sur lesquels notre futur métier de professionnels de l'architecture nous amènera à nous interroger.

Nous avons souhaité, dans cette quatrième publication liée au master "Architecture, villes et territoires", en plus de restituer le travail de projet que nous avons mené sur les communes de Lautenbach-Schweighouse et de Gruffy, partager dans cette publication tous les acquis accumulés au cours de l'atelier, grâce aux professionnels du territoire qui nous ont consacré du temps.

Merci à Marc Verdier, Vincent Bradel, aux architectes des parcs, aux élus, aux professionnels, et à tous ceux qui ont contribué à faire encore une fois de cette expérience une réussite.



Vincent DOS SANTOS

Sophie LORENZON

Florent ALEXANDRE

Antoine GUERBET

Pierre FRESLIER

Audrey LABAT

Maria VILLAVERDE-SANCHEZ

Carolina CABALLERO-GONZALES

Denis CROZIER

2. DES PARTENARIATS GAGNANTS

Points de vue





DES PARCS, UNE ÉCOLE : ÉCHANGES

Lorenzo DIEZ, Directeur de l'ENSA-Nancy.



4 ans déjà,

4 ans déjà que les étudiants de cycle Master de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy, travaillent sur des territoires de Parcs naturels régionaux grâce au soutien sans faille de leurs présidents et des équipes en charge de l'aménagement : les Bauges d'abord qui ont inauguré l'expérience et les Ballons des Vosges qui nous ont accueilli également cette année. Merci à ce réseau inventif, ouvert aux collaborations avec les écoles d'architecture.

4 ans pour écouter, observer, analyser et vraisemblablement aimer un type de territoire, le rural, qui, après avoir été le coeur de nos sociétés, nous est devenu presque étranger laissant place au modèle urbain.

4 ans pour imaginer, proposer et innover sur ces territoires ruraux, à diverses échelles : une place, un lotissement, une vallée, avec les « outils » de l'architecte.

4 ans enfin à redécouvrir ou inventer puis à transmettre aux étudiants des outils et des méthodes d'analyses et de conception architecturale efficaces pour ces territoires.

Je me réjouis de constater que le bilan dont rend compte cette publication est positif pour nos partenaires et porteur de perspectives fortes pour l'école d'architecture. L'exemple de Nancy n'est pas unique, de plus en plus les écoles d'architecture ou de paysage, avec notre partenaire institutionnel qu'est le Ministère de la Culture et de la Communication, s'intéressent au monde rural, à ses richesses et potentialités mais aussi à ses handicaps et ses limites. Devant la perspective d'un urbanisme économe et durable, les modèles des territoires ruraux sont très certainement à redécouvrir et à ré-inventer : une piste évidente et passionnante pour la formation initiale des architectes mais aussi pour la recherche architecturale et urbaine.

Des rencontres récentes au PNR des Volcans d'Auvergne ont suivi nos premiers échanges de bilan des Bauges en mai, rassemblant les écoles (urbanisme, paysage, agronomie, forêt...). Cette densité de contacts, de débat, de perméabilité entre disciplines enrichit la matière des ateliers avec nos étudiants. La matière pédagogique fabrique de la matière « recherche » toujours en lien avec les territoires. Nous sommes d'évidence sur une voie prometteuse qui satisfait à la fois à la nécessité pédagogique de nos écoles, au devoir d'expérimentation que nous partageons avec les Parcs et à l'ambition de recherche en matière d'urbanisme « rural » que nous nous sommes fixés ensemble.

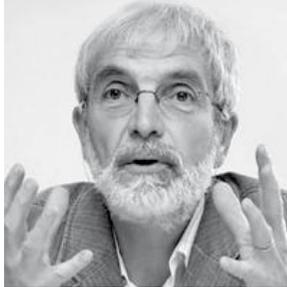
Lorenzo DIEZ



École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

DES PARCS, UNE ÉCOLE : ÉCHANGES

Philippe GIRARDIN, Président du PNR des Ballons des Vosges.



Territoires Parc naturels régionaux : terrains d'expérimentation

Il est important que des élus et des habitants rencontrent des étudiants qui montrent que l'art d'habiter ensemble de demain se construit aujourd'hui par un remodelage de nos espaces urbains, qu'il y a une absolue nécessité à donner un coup d'arrêt à l'éclatement des fonctions du territoire, à ne pas gaspiller l'espace, à ne plus gaspiller l'énergie et que cela nécessite, par exemple, de donner toute sa place aux transports doux, à la préservation de l'identité de nos villages.

Nos territoires parcs ont donc tout à gagner d'échanges avec les écoles d'architecture et d'urbanisme : un regard différent sur notre environnement et la façon de s'y intégrer, la nouveauté des idées remettant en cause la vieillesse de certaines façons de penser, des propositions d'expériences novatrices montrant qu'il est possible de vivre autrement en gardant ou améliorant notre qualité de vie.

En contrepartie, il est utile aux futurs architectes et urbanistes de savoir que les Parcs sont des terrains ouverts à l'expérimentation, des lieux où l'innovation est accueillie mais aussi des terrains aux ressources culturelles et naturelles fragiles qui demandent de leur part une approche sensible du territoire.

Nos territoires Parcs naturels régionaux jouent ainsi pleinement leur rôle de terrain d'expérimentation.

Toutes les communes qui ont tenté l'expérience d'un échange avec des groupes d'étudiants en ont été stimulées et ont eu, ensuite, une autre approche de leur propre environnement.

Le croisement des regards entre groupes d'étudiants d'écoles différentes (architecture, paysage) peut aussi montrer qu'il ne peut y avoir de projet global d'urbanisme sans la multiplicité des regards de paysagistes, d'architectes et d'urbanistes.

Philippe GIRARDIN



Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

DES PARCS, UNE ÉCOLE : ÉCHANGES

André GUERRAZ, Président du PNR du Massif des Bauges.



Le Parc naturel Régional du Massif des Bauges s'inscrit depuis plusieurs années dans une dynamique de partenariat avec l'enseignement supérieur, associant les acteurs privés et institutionnels du territoire. Il a développé des "ateliers de recherche" dans ses nombreux domaines d'intervention – l'architecture et l'urbanisme bien sur, mais aussi la biodiversité, l'agro-environnement, etc.



Les richesses de notre territoire nous obligent à rechercher et à développer l'innovation dans de nombreux secteurs. De nombreux projets sont en cours actuellement – projet de "Geopark", inscription du Lac d'Annecy au Patrimoine mondial de l'UNESCO, nouvelles Marque "Parc", approche environnementale de l'urbanisme, gestion des ressources (eau, etc)...



Nous avons organisé les 14 et 15 mai 2009 en collaboration avec l'ENSAN, Mairie Conseils et le Réseau de Territoires "Paysage et urbanisme durable" un colloque "Territoires d'enseignement". Deux journées où directeurs d'écoles d'architecture, enseignants, élus, professionnels de l'aménagement, étudiants ont pu faire un bilan de leurs expériences et une mise en perspective.

Aujourd'hui des contacts sont engagés entre la Fédération des Parcs et le Ministère de la Culture afin de développer de telles initiatives entre les PNR et les écoles d'architecture. Membre du Bureau de la Fédération, je souhaite activement que ces partenariats puissent se développer sur l'ensemble de nos territoires, afin que nos Parcs constituent autant d'espaces d'expérimentation d'un urbanisme durable.

Cette année, les journées nationales des Parcs naturels régionaux affichent "l'innovation" au cœur de ses échanges. Encore une fois, les territoires de Parcs auront à cœur de démontrer l'intérêt de telles coopérations avec le monde de l'enseignement et de la recherche.

André Guerraz.



Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges : la commune de Gruffy - territoire de projet - vue depuis l'Albanais

UNE PÉDAGOGIE PARTAGÉE DE L'URBANISME

Marc VERDIER, architecte urbaniste et enseignant à l'ENSA-Nancy.



Les Parcs Naturels Régionaux s'affirment au fil des années comme des partenaires privilégiés de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY. Territoires d'expérimentation et d'innovation, ils rejoignent les missions des Écoles d'Architecture qui sont également des institutions participant à la recherche dans les domaines de l'urbanisme ou de l'architecture.

Notre préoccupation première qui est la pédagogie du projet est ici mise en perspective au travers des propositions de réflexion que nous font nos deux partenaires 2008-2009 : le Parc des Ballons des Vosges et le Parc des Bauges.

Chaque situation de projet proposée par les deux Parcs correspond à la fois à des enjeux d'urbanisme identifiés au niveau local (recomposition urbaine, nouveau document d'urbanisme en gestation, nouvelle équipe municipale souhaitant s'engager dans une véritable mutation de politique de gestion de l'espace, démarrage d'une phase de projet) et aux "conditions" attendues par l'école d'architecture (emboîtement des échelles territoriales, urbaines et architecturales, liberté de programmation et d'orientation de projet, partenariats ouverts à d'autres intervenants).

Si la troisième année de partenariat avec des Parcs ou des CAUE avait pu à un moment nous laisser inquiets sur l'épuisement de la démarche, nous sommes aujourd'hui, à l'issue de la quatrième expérience, persuadés que l'intérêt de l'échange se cumule.

Huit communes de réflexion et de projet, plus de 60 étudiants, des dizaines de visites complémentaires effectuées (autant de références, de témoignages, de projets réalisés), des ouvertures nouvelles tous les ans (une commune Suisse innovante en matière d'auto-promotion et de déplacements, une action culturelle étonnante en Belledonne, une extension urbaine exemplaire dans le Revermont), des rencontres éclairantes avec des élus, des architectes il y a d'évidence dans cette accumulation chiffrable, une richesse de matière incroyable que nous commençons à matérialiser.

Les publications qui rendent compte régulièrement de ces ateliers permettent dans un premier temps de garder intacte la mémoire de l'atelier, de fédérer et de rassembler les résultats des échanges, rencontres et débats, de sélectionner quelques unes des propositions d'étudiants.

Nous avons plus qu'hier la conviction que cette matière est porteuse d'avancée dans ce domaine encore peu exploré d'un "urbanisme rural durable". Les rencontres "bilan" organisées les 14 et 15 mai 2009, en partenariat avec Mairies-Conseils et le PNR des Bauges nous ont confortées dans cette nécessité de transformer ces ateliers, au sens sportif du terme, c'est-à-dire de marquer maintenant des points collaboration soutenue avec de nouveaux territoires tout en maintenant l'expérience initiale dans les Bauges dans la durée, ouvertures à d'autres écoles d'architecture ou de paysage, mobilisation de moyens à terme pour valoriser les résultats et les réflexions.

Remercions ici, encore et toujours les deux parcs qui nous ont accueillis cette année, leurs présidents, ouverts et impliqués et surtout leurs équipes d'architectes sans qui rien de ces ateliers ne serait possible.

Les étudiants et les enseignants ont été portés par le niveau d'implication des deux communes de travail de cette année (Lautenbach dans les Vosges, et Gruffy dans les Bauges), dont les élus se sont investis lors des semaines de terrain ou du jury qui les a rassemblés à l'école, présentant leur commune, expliquant leurs préoccupations, s'interrogeant sur leurs projets, participant à des échanges permanents avec les étudiants et prenant soin de l'équipe tout au long de leurs séjours sur leurs territoires.

Et puis, il ne serait pas honnête dans ce propos introductif de ne pas redire que cet atelier se fait dans une générosité partagée, de plaisir d'accueillir, de voyager, de découvrir, de travailler.

L'urbanisme est aussi ici une leçon d'humanité et sans aucun doute il s'agit là d'une de ses dimensions essentielles à laquelle nous tenons de plus en plus.

Merci à tous ceux - y compris les étudiants - qui se sont investis cette année encore.

Marc VERDIER

UNE PÉDAGOGIE PARTAGÉE DE L'URBANISME

Frédéric MONIN-GUÉNOT & Jérémy RONCHI, architectes du PNRBV



Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a cette particularité d'être densément peuplé et fréquenté : plus de 260 000 personnes habitent ce territoire, par ailleurs accessible à près de 4 000 000 de visiteurs potentiels, résidant à une heure au plus du cœur du Parc.

Soumis à une forte pression démographique et foncière, tant interne que générée par la proximité d'importants centres urbains tels que Colmar, Mulhouse ou Belfort, les espaces ruraux de notre territoire subissent depuis plusieurs décennies d'importantes mutations, parfois plus subies que souhaitées.

Une prise de conscience s'amorce aujourd'hui au sein de nombreuses collectivités, conduisant à engager une réforme de fond des pratiques de l'aménagement du territoire. Ce défi, que nous devons dès à présent tous relever, n'est pas sans soulever de nombreuses interrogations : comment faire? Avec quelles méthodes et quels moyens? Quelles sont les alternatives disponibles? Que doit-on inventer ou réinventer?...

Les choix à faire à l'avenir seront multiples, parfois douloureux, nécessairement concertés et devront être accompagnés par des professionnels compétents et avertis. Avant cela, un important travail de pédagogie, pour former et informer, doit être mené avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire: habitants, élus, professionnels, associations, institutions...

Il nous faut partager une même culture de l'urbanisme, comme composante à part entière de notre cadre de vie, au même titre que le paysage ou le patrimoine, pour que chaque action, chaque décision, quels que soient son importance ou son champ d'intervention, alimente un seul projet et poursuive un seul but : bien vivre ensemble et longtemps.

Les écoles d'architecture peuvent contribuer à cela en apportant un regard neuf, affranchi des "habitudes" et des contraintes que nous classons, trop souvent et promptement, parmi les fatalités avec lesquelles composer. Il est reconnu que l'œil du visiteur est souvent plus aiguisé que celui de l'habitant : nous finissons tous inévitablement par nous habituer à ce qui nous est donné à voir, à fréquenter, à habiter... quotidiennement.

En débarquant sur les territoires, les étudiants perturbent favorablement ce doux ronron, pourtant si familier et si commode, en relevant des choses que l'on ne voyait plus, en interrogeant les habitants sur des points qui ne les questionnent plus, en éprouvant des pratiques que l'on croyait intangibles... Cela surprend souvent, cela fait rire parfois : on doute, on grince des dents de temps en temps, on s'émerveille aussi, on redécouvre, on constate, on débat!

Et c'est bien là le plus important, en débattant, on s'exprime, on échange, on confronte, on concerte et enfin on apprend. La meilleure des pédagogies est celle que l'on pratique ensemble, sur la base d'idées nouvelles, ou redécouvertes, ou réinventées mais en aucun cas réchauffées...

Il faut pour cela un petit agent perturbateur, ce petit piment qui relève le plat, mine de rien, et apporte une saveur nouvelle: le petit "truc" en plus qui nous sort de l'ordinaire... C'est également pour nous l'occasion d'interpeller les étudiants sur les enjeux fondamentaux qui incombent aux territoires "hors les villes". Ces territoires sont véritablement délaissés par les professionnels compétents de l'aménagement et la majeure partie de théoriciens de l'urbanisme. Vous, futurs professionnels, sachez que nos campagnes ont un avenir et ont besoin de vous pour l'assurer!

C'est pour tout cela, mesdemoiselles, mesdames, et messieurs les étudiants que vous serez toujours les bienvenus sur nos territoires.

Frédéric MONIN-GUÉNOT et Jérémie RONCHI



Publications du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

UNE PÉDAGOGIE PARTAGÉE DE L'URBANISME

Simon Paillet, architecte du PNRMB



"Cultivons de nouvelles idées pour les territoires ruraux de demain".

En créant ces "Ateliers de recherche" le Parc naturel régional du Massif des Bauges accompagne l'émergence de nouvelles réflexions et de nouveaux projets dans le massif des Bauges.

Nous proposons à la fois un outil pédagogique au service des étudiants mais aussi un cadre d'échanges d'expériences pour les élus et les acteurs du territoire. Rencontres, débats, mise en situations pour une nouvelle manière de penser l'urbanisme rural intégrant environnement, économie et social.

La commune, au cœur du projet...

Responsable de l'urbanisme de son territoire, la commune doit mettre en place les leviers qui lui permettront d'en encadrer les orientations, même lorsque sa réalisation laisse une grande part à l'action privée.

Impulsion et engagement des élus, une nécessité!

Il n'y a pas de projet d'urbanisme durable qui n'ait fortement fait appel à la volonté politique des élus locaux. Le succès d'un projet d'urbanisme repose aussi sur la mobilisation organisée de tous les acteurs du projet. C'est aussi proposer un nouveau mode de "gouvernance", "sensibilisation, information, participation, proposition".

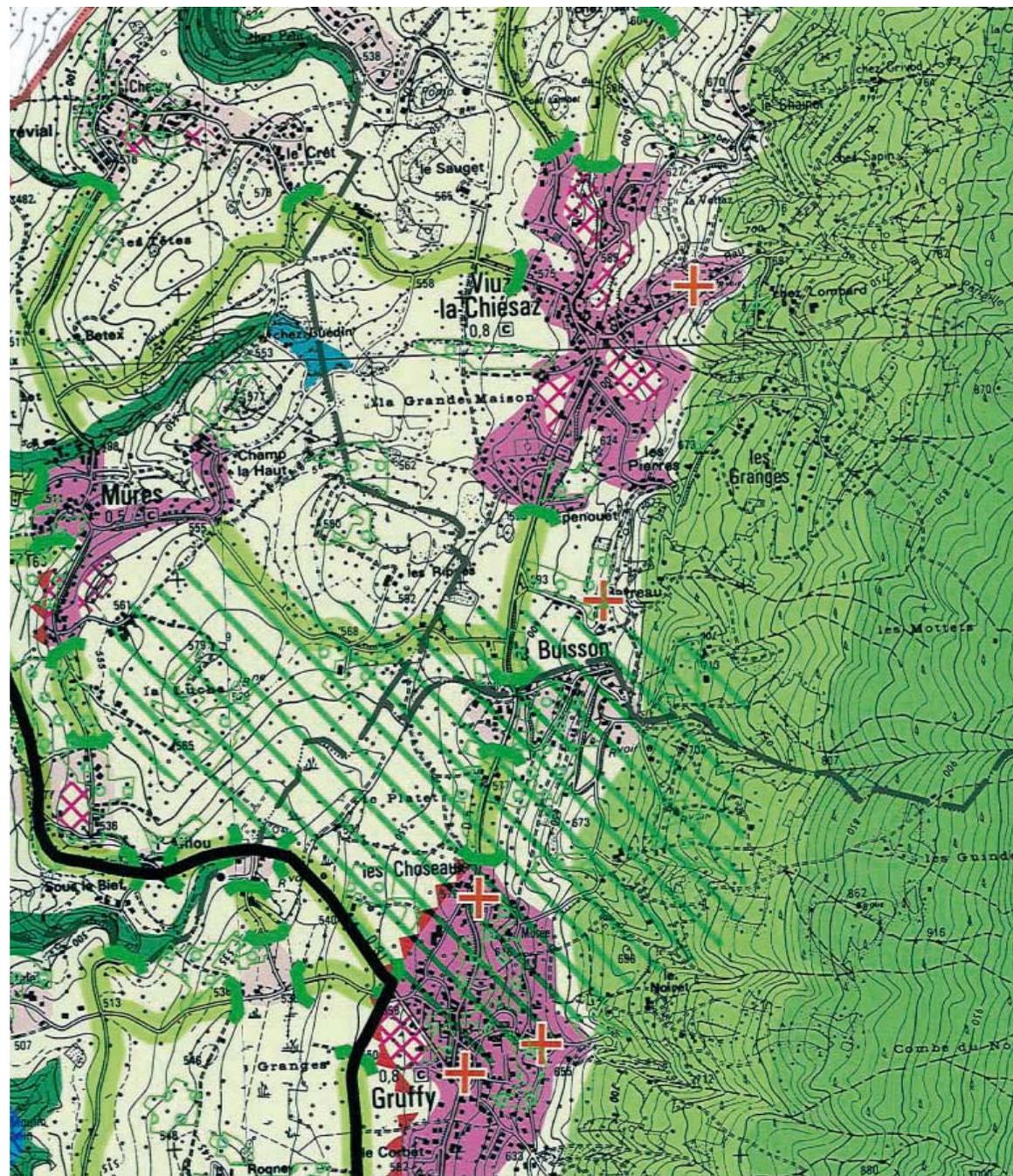
L'interdisciplinarité, la confrontation au terrain, une chance !

L'élaboration collective des projets avec une restitution aux acteurs du territoire constituent un environnement de travail dynamique et concret motivant que nous soyons élus, professionnels, étudiants. Les rapports humains qui se créent attestent de la richesse du travail et des échanges.

Ces rencontres mutuelles que le PNR initie depuis quatre ans offrent à chacun d'entre nous la possibilité de nourrir la réflexion, et de proposer un projet partagé. Il s'agit bien d'inventer ensemble les formes de vie de la société de demain.

Je souhaite que ces rencontres soient au service d'un urbanisme plus durable dans nos communes rurales.

Simon PAILLET



Entre SCoT et PLU, des outils spécifiques au PNR des Bauges : les SADD (Schémas d'Aménagement et de Développement Durable)
 Extrait du SADD de l'Albanais

VERS UN RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Xavier GUILLOT, architecte et enseignant à l'ENSA-Saint Étienne.



Hors la ville, hors les murs... Vers une "autre approche" de l'enseignement du projet architectural.

Au cours des dernières décennies, la réflexion en urbanisme sur le devenir de l'espace territorial français s'est essentiellement focalisée sur le processus dit de "péri-urbanisation". De nouvelles notions sont apparues pour rendre compte de ce type d'approche: après la "rurbanisation", on a vu apparaître plus récemment les notions de "ville émergente", de "ville diffuse", d' "entre-ville", etc.

Ce déploiement de nouvelles notions a selon nous masqué un autre enjeu, fondamental à nos yeux, la prise en compte de la spécificité de l'espace rural en France avec, pour corollaire, la place qu'il convient de donner à l'architecture dans la pensée de cet espace et de son aménagement, au regard des mutations économiques et démographiques de notre temps.

Comme nous avons cherché à le montrer ailleurs¹, les stratégies de projet à l'échelle territoriales découlent le plus souvent d'un regard "urbano-centriste", c'est à dire qu'elles sont généralement fondées à partir d'une grille et d'outils d'analyse issus de la ville. La question de la spécificité de l'espace rural est court-circuitée au profit d'une approche valorisant l'existence d'un nouvel espace hybride mi-urbain / mi-rural: le dit "péri-urbain". Selon nous, une telle approche fait fi de la singularité de l'espace rural et des processus sociaux, économiques et culturels dont relève sa morphogenèse.

Simultanément, cette perception urbano-centriste du territoire a pour effet de marginaliser une "autre approche" du projet architectural, s'appuyant sur une "autre perception" de ce territoire, où la richesse de ses différences spatiales seraient valorisées à l'image de la variété de notre vocabulaire pour les désigner: village, hameau, bourgade, lieu dit, etc.

Le travail conduit par l'atelier de Marc Verdier en collaboration avec Vincent Bradel est représentatif de cette volonté de dépasser ce biais méthodologique urbano-centriste et donc, de "tenir à distance" les analyses discursives sur le territoire mentionnée plus haut qui, sans ignorer leur pertinence pour comprendre certaines situations, desservent par ailleurs la "cause principale" pour laquelle l'architecture travaille: l'espace.

¹ Note de présentation de l'axe de recherche "architecture et territoires ruraux" rédigée dans le cadre de mon activité d'enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (octobre 2008)

Les projets d'étudiants que nous avons découverts à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy sont la preuve qu'un renouvellement de la pensée "hors la ville" du projet est en cours en école d'architecture: un renouvellement qui prend en compte sans détour le devenir de l'espace rural et le rôle de premier plan que l'architecture et l'urbanisme doit désormais y tenir; un renouvellement dans lequel la richesse des différences spatiales de ces territoires constituent autant de références et d'outils pour penser intelligemment le projet².

Par rapport aux pratiques pédagogiques instituées, la prise en compte de l'espace rural dans la pensée du projet architectural ne pouvait s'opérer sans bousculer un certain nombre d'habitudes et de principes. A cet égard, deux nouveaux principes dans la conduite de son enseignement nous paraissent révélateurs du changement en cours³.

Le premier est celui que j'ai nommé: "principe d'immersion", à savoir: la mise en contact des étudiants avec la réalité du terrain. Pour chaque projet, on se rend sur le site. On y séjourne plusieurs jours et l'on y rencontre ses habitants, ses acteurs.

Ainsi, le projet s'élabore-t-il en prenant la mesure des réalités physiques et anthropologiques du site du projet. Du coup, le lieu traditionnel d'enseignement du projet, l'école d'architecture, se dédouble. On travaille autant dans les locaux de l'école que sur le site du projet. À la volonté de penser le projet architectural "hors la ville" en est associée une autre: son élaboration "hors les murs".

Les bénéfices pédagogiques issus de ce principe sont précieux⁴. Il permet d'abord d'intégrer d'autres savoirs, d'autres pratiques, issus du lieu ou d'autres disciplines; de mettre en situation de production sur le terrain des étudiants architectes, obligeant le contact avec les élus, les acteurs, les habitants, créant ainsi des situations de sensibilisation.

2 Voir le colloque atelier « Espace rural et projet architectural » (PNR des volcans d'Auvergne, 16 et 17 octobre 2009) dans lequel ont été réunis pour évoquer cette thématique praticiens et enseignants des Ecoles nationales supérieures d'architecture de Clermont-Ferrand, Lyon, Nancy et Saint- Etienne.

3 Il s'agit là d'un constat basé sur notre expérience d'enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne dont nous pensons qu'il est aussi vrai pour l'enseignement conduit par Marc Verdier et Vincent Bradel.

4 L'identification d'une partie de ces intérêts pédagogiques revient à Martin Chénot qui en avait dressé sa liste dans une note de réflexion interne à l'ENSASE datée du 28 mai 2009.

VERS UN RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Xavier GUILLOT, architecte et enseignant à l'ENSA-Saint Étienne.



Dans notre enseignement, on insiste sur le fait que l'espace rural est un "espace culturel", construit dans la longue durée, dont la morphogenèse repose sur la présence d'un acteur déterminant, souvent mal connu des architectes: le "monde de l'agriculture". Comprendre les exigences de ce monde, en les croisant avec celles des urbains et dans une perspective de développement soutenable du territoire, telle est la question la plus complexe, mais aussi la plus passionnante, à laquelle on est d'emblée confronté par cette immersion dans le site.

Autre vertu de ce principe sur le plan pédagogique: il donne à voir une dimension du projet, généralement absente du parcours de formation, déterminante pourtant par rapport à la réalité de l'exercice professionnel: le jeu des acteurs. Ici, la rencontre avec le terrain est l'opportunité de saisir ce que la pratique du projet implique comme "prise en compte de l'autre", comme exercice de négociation.

Au travers de cette rencontre, c'est le "rôle social" de l'architecte qui est mis au jour, rôle souvent méconnu dans les territoires ruraux où, à la différence de la ville, l'architecture reste une notion mal appréhendée par les populations.

L'autre principe révélateur de cette évolution est celui que j'ai appelé "principe de coopération". On n'aborde pas un site de projet seul, mais en coopération avec un acteur territorial. Pionnier dans cette démarche, en associant à son atelier deux Parcs naturels régionaux (PNR), le Parc Naturel régional du Massif des Bauges et celui du Ballon des Vosges, Marc Verdier a montré en quoi, le recours à ce principe est très porteur sur le plan pédagogique.

En effet, dans ce que l'on appelle aujourd'hui le "mille feuilles territorial", les PNR occupent une place singulière par rapport à d'autres acteurs territoriaux. A bien des égards, ils apparaissent souvent comme des "territoires d'expérimentation" où sont élaborées de nouvelles formes de gouvernance et de projets. En ce sens, ils sont, pour nous enseignants, des alliés précieux pour penser autrement l'évolution du territoire sur le moyen et le long terme et la place que doit y tenir le projet architectural.

C'est en ce sens que, dans le contexte de notre partenariat avec le PNR des volcans d'Auvergne, nous avons opté à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, pour une stratégie de projet s'appuyant sur l'idée de prospective, intégrant notamment l'exploitation de nouvelles ressources locales dans une perspective de développement soutenable. Précisons ici que cette approche intégrait aussi le fait que, par sa localisation à proximité de Clermont-Ferrand, notre site devrait offrir par son aménagement futur, une capacité d'accueil pour de nouvelles populations urbaines.

Vis à vis de ce type d'enjeux urbanistiques, les PNR sont un interlocuteur privilégié pour repenser aujourd'hui le rapport entre le rural et l'urbain, envisager comment, demain, ces deux entités spatiales évolueront: non pas dans un rapport de fusion, mais dans un rapport de complémentarité, basé sur une dialectique spatiale qui reste, bien sûr, à imaginer...

Sur ces questions, un grand chantier de recherche s'offre aux écoles d'architecture pour identifier de nouvelles stratégies de projet, permettant effectivement de repenser le rapport qui, autrefois, liait architecture et territoire et participait à la construction des paysages. Ce chantier est celui pour lequel, en France un nombre croissant d'enseignants semblent peu à peu se mobiliser, prouvant ainsi qu'une dynamique oeuvrant au renouvellement de la pensée du projet architecturale en milieu rural est en route.

Xavier GUILLOT

VERS UN RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

*Jean-Louis DUBOIS, Maire d'Héry-sur-Alby
Président de la Commission "Aménagement du territoire du PNR-MB"*



L'urbanisme semble souvent compris comme un aménagement sommaire du terrain. L'exemple en est le lotissement.

Or, l'urbanisme va bien au-delà, puisqu'il organise le territoire dans sa relation, entre autres, avec les territoires voisins, avec l'économie - l'agriculture en fait partie-, l'habitat, l'hygiène, le paysage. Être bien dans sa peau, c'est aussi être bien dans son cadre de vie.

Un parc naturel régional est un territoire exceptionnel et, à ce titre, toutes les actions entreprises doivent revêtir ce caractère. C'est en cela que la mise en relation entre les écoles d'architecture et les communes est indispensable.

Les habitants du territoire, et leurs élus qui en sont l'émanation, ont un champ de vision limité sur l'aménagement qui se limite, souvent, à la vision périphérique de leur habitat. Cela se traduit, le plus souvent, dans les Plans Locaux d'Urbanisme par une distribution de terrains sans projet politique sur l'avenir de la commune et sa place dans l'intercommunalité. L'école d'architecture offre la possibilité de faire évoluer les mentalités en démontrant qu'une organisation bien comprise respecte le territoire dans son originalité et sa tradition.

Notre commune a bénéficié des travaux des étudiants de l'ENSA de Nancy. Leurs propositions d'aménagement nous ont permis d'orienter différemment notre réflexion sur le futur du cœur du village, en travaillant, notamment, sur un développement en forme de hameaux ayant chacun son autonomie, reliés les uns aux autres par des liaisons piétonnières qui favorisent les déplacements doux, dans le respect de l'harmonie existante .

En favorisant le partenariat Ecole-Communes, le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges pousse, en douceur, les élus à constater leur insuffisance dans le domaine de l'aménagement.

"Après nous le déluge" pourrait-on se dire, mais les élus ne laisseront pas leur nom dans l'histoire pour ce qu'ils auront réalisé de positif, mais pour ce qui est négatif, en particulier dans l'urbanisme raté, qui sera supporté pendant plusieurs générations.

Ceux qui sont conscient de l'importance de l'urbanisme, sont conscients de la nécessité de se former. En cela, en appui du parc, l'École d'architecture pourrait être un partenaire essentiel.

Jean-Louis DUBOIS



Sur la terrasse de la maison Parent, qui a accueilli le groupe pendant la semaine de travail, en compagnie de Jean-Louis Dubois
Entretien lors de l'atelier 2008/09 avec les étudiants - Gruffy - mai 2009

3. VISITES ET RENCONTRES

Capitalisation des connaissances et culture du territoire.





RENCONTRE: JEAN-JACQUES DAILLOT

Un président de Communauté de Commune engagé et visionnaire

Jean-Jacques DAILLOT nous reçoit devant un **édifice en bois de belle facture architecturale**, "usine" de l'avenir, abritant des process innovants de traitement des bois (entreprise "Écofia" réalisant des laquages par poudrage de pièces de bois) respectueux de l'environnement (rejets minimes et de toute façon maîtrisés) dans une enveloppe économe – et même productive – en énergie.

Nous sommes sur un **territoire rural** qui a décidé depuis plus de 10 ans de mettre en place une dynamique de développement fondée à la fois sur ses **ressources** (l'agriculture de moyenne montagne a été repérée comme fondatrice de l'identité du pays, de ses paysages, de sa culture, le bois est une valeur partagée et productrice de richesse, les hommes d'ici sont impliqués, le projet de territoire est parti de l'expression de leurs attentes, de leurs besoins...) et sur une **organisation intercommunale** qui prend du sens à partir du moment où l'on considère que seule la réunion des 10 communes (un peu moins de 4 000 habitants) permet d'atteindre une dimension productive de plus value de vie, de rencontre, de projet et de développement. Les projets qui sont habituellement réunis sur une commune seule sont ici répartis comme en autant de quartiers, de parties, de pièces sur le territoire, nous faisant comprendre que ce qui importe dans ces territoires, ce sont **les réseaux, les liens, les complémentarités**, qui savent utiliser les valeurs et les forces de chaque situation. Le territoire de vie et de projet devient ici multi-sites, l'intercommunalité est ici clairement **l'échelle pertinente du développement durable** d'un site rural.

Jean-Jacques DAILLOT nous emmène de village en village, du petit **parc d'activité intercommunal** jusqu'à l'**entreprise "Dailot SA"** située en plein village (bien qu'employant presque 50 personnes, l'usine de mobilier pour enfants est restée au cœur de la commune de Ban-de-Laveline), passant par une opération de **logement social** (en bois de nouveau) individuel groupé, basse consommation (50KW/H/m2/an) à Combrimont, village qui a fait l'objet d'une longue démarche de projet. Il nous présente la **méthode d'animation du territoire**, associant les populations et montant des projets dans les domaines de l'activité économique, du logement, de l'accueil des handicapés, de la culture, du cadre de vie et du paysage, des valorisations des ressources locales...

Au fil des débats, nous comprenons que **l'intercommunalité de projet** est une nécessité pour considérer l'avenir des territoires ruraux, nous sentons qu'une méthode (de concertation, d'association des populations, d'emboîtement des projets) et une ambition partagée (humaine, culturelle, environnementale et économique) doivent se matérialiser sur un territoire en partant non seulement de sa situation (le Val de Galilée est partie prenante du pays de la Déodatie, échelle pertinente pour une vision efficace de l'avenir – autour de la ville centre de St Dié) mais également avec les ressources locales, dont celle que représente avant tout **l'homme et ses besoins, sa culture, ses envies...** Jean-Jacques DAILLOT nous fait passer cette dimension d'humanité, socle permanent de toute son action en tant que "pilote" du projet intercommunal.



Zone économique du Val de Galilée, commune de Raves (88)



DAILLOT SA



Entreprise Daillot SA, commune de Ban-de-Laveline (88)

- Entreprise **créée en 1975 par Jean-Jacques Daillot** et son épouse
- 36 salariés, et plus de 3 millions d'euros de chiffres d'affaires
- Labellisée **NF Éducation** et **NF crèche**
- **Exportation** vers la Suisse, la Belgique, et les États Unis
- Labellisée **PEFC*** et marque "**Produit du Parc**" du PNRBV
- Cinq **principes fondamentaux** définissant l'**Écoconception**:
 - Concevoir** avec des matériaux locaux et écologiques
 - Produire** en consommant moins, recycler les déchets et supprimer les solvants
 - Transporter** en limitant les kilomètres parcourus et en remplaçant les emballages par des couvertures de protection réutilisables
 - Utiliser** le mobilier longtemps grâce à son évolutivité et à son entretien facile
 - Recycler**, grâce à l'utilisation de matériaux recyclables. à 95%.

ECOFIA



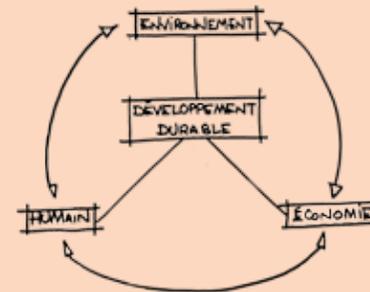
Entreprise Ecofia, commune de Raves (88)

Hébergée dans un bâtiment HQE, dans la zone d'activité de la commune de Raves, la société Ecofia, créée en 2006, laque, vernit et teinte les produits en bois [et notamment les meubles Daillot] avec des procédés écologiques: le laquage par proudrage offre un rendement de 95% (pas de déchets) en supprimant l'utilisation de solvants. La technique a été élaborée par des chercheurs, afin d'appliquer le principe de l'émaillage sur les produits en bois.

Philosophie de l'entreprise : protéger le bois, en protégeant la planète...



UNE DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le développement durable peut être défini par l'association de trois paramètres constitutifs de l'avenir de notre société.

Valoriser les ressources locales pour dynamiser l'économie, protéger la santé et les liens sociaux pour assurer la transmission des valeurs humaines, et respecter l'environnement dans lequel nous vivons: la combinaison gagnante pour s'inscrire dans la démarche "développement durable".

Pour nous, cette notion implique qu'économie locale et engagement moral forts sont indispensables pour que l'humanité puisse continuer à vivre en harmonie avec son environnement.

Le développement durable, c'est permettre à la société de faire évoluer constamment la qualité de vie de chacun, en prenant conscience de la fragilité des milieux qui nous entourent, et de la nécessité de les protéger en les exploitant raisonnablement et respectueusement.

L'ÉCO-RÉHABILITATION DE LA CITÉ WAGNER

Ott-Collin, des architectes écoresponsables à l'oeuvre



Image extraite d'une publication du CERTU (juin 2009)
"Pour un Habitat dense individualisé(...)"

LA CITÉ WAGNER

Localisation :

Mulhouse - Haut-Rhin (68)

Contexte urbain :

Renouvellement urbain - opération ANRU

Superficie :

10 ha

Programme :

- Réhabilitation de 405 logements
- Démolitions de 230 logements
- Reconstruction de 168 logements

Maître d'ouvrage :

Mulhouse Habitat

Maîtres d'oeuvre :

- Atelier Ott Collin, architecte mandataire
- Julien Defer, architecte associé
- Isabelle Hurpy, environnementaliste (AMO)
- Catherine Linder, paysagiste
- AGE, bureau d'études VRD



En compagnie de Christine OTT, une des architectes du projet

La cité Wagner est à l'origine un ensemble de 13 barres R+4 rassemblant 635 logements, construit à la fin des années 1950, et qui n'avait jamais été réhabilité. Le projet de réaménagement a été lancé en 1999, et porte à la fois sur la rénovation des deux tiers du quartier, et sur la reconstruction de toute sa frange nord.

L'opération de réhabilitation concerne 405 logements, et s'accompagne d'un programme de résidentialisation et d'accompagnement des habitants dans toutes les phases de transformation de leur habitat.

L'opération de reconstruction se fait en deux temps : 4 immeubles ont été démolis, soit 230 logements, et 17 unités résidentielles ont été recrées (166 logements). 1 silo à voiture et 3 pavillons de stationnement, ainsi qu'un local d'activité, et le siège de Mulhouse Habitat viennent compléter le projet.

La démarche intègre une réflexion sur le site avec pour objectif de le repenser totalement, l'introduction de la mixité, la cohérence des diverses opérations architecturales entre elles, le tout avec la volonté d'inscrire cette réhabilitation dans une démarche affirmée de développement durable.

OPÉRATION DE 42 LOGEMENTS

Maître d'ouvrage :

Mulhouse Habitat

Maîtres d'oeuvre :

- Atelier Ott Collin, architecte mandataire
- Julien Defer, architecte associé économiste
- Bernard Bastien, sociologue
- BEREST, bureau d'études VRD

Statut d'occupation :

Logement locatif social

Typologies :

- 8 maisons en bande
- 19 logements intermédiaires
- 15 logements collectifs

Date de réception :

Juin 2007

Adresse :

Angle rue de la Mertzau et rue d'Agen - Mulhouse



Image extraite d'une publication du CERTU (juin 2009)

"Pour un Habitat dense individualisé 20 formes urbaines diverses et contextuelles"



Une écriture architecturale contemporaine pour le silo à voitures



LES LOGEMENTS OTT-COLLIN : DEUX PRINCIPES FONDAMENTAUX.

Qualité environnementale : le projet décline les 14 objectifs HQE, en respectant les règles de confort thermique et acoustique, et en multipliant les dispositifs d'économie et de production d'énergie.

Habitabilité, modularité, appropriation: l'équipe, associée au sociologue Bernard Bastien, a mené une réflexion importante pour développer une recherche typologique innovante qui s'adapte aux nouveaux modes d'habiter.

LE PLAN CLIMAT DE LA C.A.M.S.A.

(Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace)

Un outil exemplaire initiateur d'une autre façon d'aménager l'espace



ADEME



L'aménagement du territoire et de façon générale les enjeux d'urbanisme sont déterminants pour adapter non seulement les modes d'organisation et de transformation des villes et des régions à la problématique **des changements climatiques**, mais également pour influencer les comportements des habitants. Les démarches en faveur de la lutte contre le changement climatique ont réellement vu le jour en 2004 avec la mise en place du Plan Climat National, visant à susciter l'adhésion de tous, en "insérant l'écologie dans l'économie", en "encourageant les gestes citoyens", et en "accompagnant les collectivités locales pour qu'elles réalisent leur propre plan pour le climat".

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité des actions prévues par l'Agenda 21 élaboré au Sommet pour la Terre à Rio en 1992, en précisant cependant davantage les décisions. Les directives principales sont la réduction des gaz à effet de serre (GES) et **l'adaptation du territoire aux mutations climatiques et énergétiques** notamment, en élaborant des plans d'action en partenariat, et dans le souci d'une amélioration continue.

Le Plan Climat Territorial de la CAMSA est une démarche ici très avancée (MULHOUSE fait partie des villes pilotes en la matière) qui devra se généraliser à tout le territoire français (Loi Grenelle 1 et 2). La collectivité mulhousienne a adopté une politique singulière et ambitieuse, élaborant son Plan Climat comme un véritable projet, lui-même fédérateur et **déclencheur de tous les projets relatifs aussi bien aux domaines de l'économie, de l'aménagement, des déplacements, du bâtiment...** en associant le plus possible la **"société civile"**. Un chef de projet a été missionné pour fédérer les compétences, et un conseil participatif mis en place, mobilisant les services internes de la communauté d'agglomération, mais aussi ses partenaires, ses habitants, de nombreuses associations, et les élus. Des groupes de travail sont régulièrement réunis, pour mettre en place des actions innovantes et engagées dans les domaines qui contribuent au bilan énergétique et climatique d'une collectivité et d'un territoire (bâti et habitat, transports et déplacements, consommation, produits et services, aménagement du territoire, comportements individuels, déchets...).

Cette ville moyenne (200 000 habitants sur l'agglomération) a construit **un réseau de tramway ambitieux**, adapté à la forme particulière du territoire puisqu'il se poursuit par une première ligne de **tram-train** desservant la vallée vosgienne (30 000 habitants) de Thann...et qu'on peut imaginer que d'autres lignes pourront le compléter à terme vers Guebwiller ("notre" vallée de projet!) ou vers l'aéroport et Bâle...

L'objectif affirmé de réduire de 20 000 tonnes/an les rejets de GES est tenu. Il s'inscrit dans la perspective du "facteur 4" (diviser par 4 les émissions d'ici à 2020) et doit donc faire feu de tout bois, en travaillant de concert dans tous les domaines d'émission... c'est-à-dire finalement en **remettant en question toute une philosophie de vie et de développement sur un territoire**. Le plan climat de la communauté d'agglomération de MULHOUSE est à la fois très ambitieux et très pragmatique. Il part du principe que rien ne sera possible sans que les habitants eux-mêmes ne modifient leurs comportements. Le clin d'œil de la **"climat-box"** inventée pour entraîner chacun dans l'aventure nous a séduit...

Cette ville moyenne qui devient exemplaire dans son attitude nous conforte dans cette nécessité que nous avons, à notre niveau, **architectes-urbanistes**, de participer à ce renversement de pensée. Notre contribution, dans le projet d'aménagement de l'espace et des territoires, est stratégique dans cette perspective d'un monde "décarbonisé", de ressources rares et d'une productivité plus respectueuse des valeurs de nature.

COMBRIMONT ET SAINTE-CROIX-AUX-MINES

Des expériences innovantes à décrypter

COMBRIMONT : DENSIFICATION ET CONCERTATION

Petite commune vosgienne d'un peu plus de 180 habitants, Combrimont élabore depuis 1999 un Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec le soutien du P.N.R. des Ballons des Vosges.

La commune souhaite se développer sans perdre son caractère et en préservant les terres agricoles. Au départ la création d'un lotissement de qualité avait été imaginée, mais finalement, après trois années d'une concertation intense, la décision d'accueillir les nouveaux habitants au cœur du village s'est imposée.

Quelques constructions supplémentaires à l'architecture bien pensée, s'inspirant des anciennes fermes sans pour autant en faire le pastiche et conçues dans un esprit résolument ancré dans le développement durable viendront intensifier la structure urbaine existante.

Un premier bâtiment a été réalisé par le Toit Vosgien : le bâtiment abrite 4 logements en bande sur deux niveaux, ouverts sur le paysage, dont le gabarit s'inspire de celui des fermes du village. La construction - passive et en bois - bénéficie d'un langage architectural contemporain, à la fois simple et efficace, qui donne beaucoup de qualité au projet.



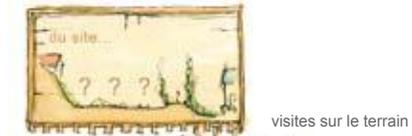
Le village de combrimont



Les logements des "Toits Vosgiens"



LA DÉMARCHE



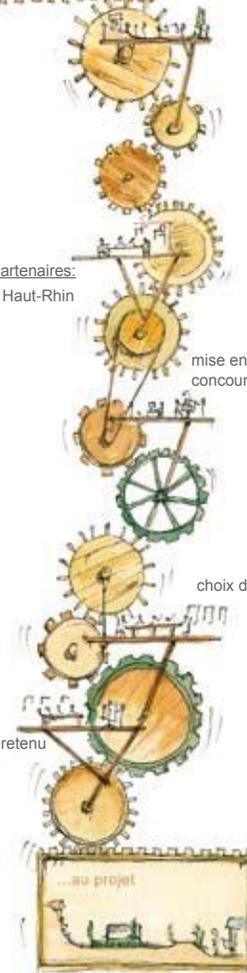
visites sur le terrain

Discussions entre partenaires:
Conseil Général du Haut-Rhin
Région Alsace
SEMHA
CAUE 68
PNRBV

mise en place d'un
concours d'architecture

choix d'une équipe

présentation du projet retenu



LES COCCINELLES DE SAINTE-CROIX-AUX-MINES

"Située en fond de vallée, Sainte-Croix-aux-Mines, commune alsacienne d'un peu plus de 2000 habitants, possède de moins en moins de terrains plats. Lorsque la demande de logements devient pressante, la commune décide de densifier plutôt que de s'étaler, et son choix s'arrête sur une friche ferroviaire au centre de la commune.

Ce projet de construction de 15 habitations sur 2,5 ares chacune favorise une architecture, un urbanisme et des aménagements innovants, respectueux de l'environnement, aux coûts habituels du marché.
Le défi : convaincre les habitants d'accepter cette architecture "hors norme". Les premières constructions sont engagées."



Les images du projet conçu par Architecture Studio (extraites de la plaquette de présentation)

RODERSDORF EN SUISSE

Trente ans d'une politique territoriale éclairée... à nos portes

La proximité de l'Allemagne et de la Suisse constitue un réel atout pour le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, car nos voisins européens ont **une avance considérable en ce qui concerne l'architecture, l'urbanisme**, ou encore en matière de **politique de déplacements et de développement durable**.

La visite édifiante de la commune de Rodersdorf nous a démontré que tout le travail reste à faire sur le territoire français. Implanté sur une route qui relie deux communes françaises, tel une enclave, le bourg crée un événement par sa **structure dense et son paysage préservé** du mitage qui atteint la frange de toutes nos agglomérations.

L'exemple de Rodersdorf illustre la politique menée en suisse dans le domaine du développement du territoire. Dans la confédération, **"le territoire est considéré comme le bien commun de la nation"**. Des règles simples mais cependant très efficaces régissent les extensions urbaines, de manière à préserver le sol nourricier au maximum. Trois conditions doivent être réunies pour qu'une commune soit autorisée à élargir ses limites : plus aucune disponibilité foncière ou immobilière ne doit être recensée dans les limites existantes, un réseau efficace de transports en commun doit desservir les nouveaux quartiers, et enfin, une taxe très lourde doit être versée, afin que soit reconstitués ailleurs sur le territoire suisse les terrains agricoles cédés.

De plus la distinction établie entre le sol et le bâti en terme de propriété permet aux collectivités de maîtriser totalement l'implantation des nouvelles constructions. Cette législation rigoureuse permet de conserver un certain dynamisme dans les centres urbains.

A Rodersdorf, l'habitat individuel compose un ensemble harmonieux avec les logements intermédiaires, dont certains ont été construits en autopromotion, intégrant des commerces, et même de l'activité. La présence atypique d'une scierie au cœur du village, traversée par une rue, prouve qu'un équilibre est possible entre toutes les activités humaines, et nous rappelle que la cohabitation est le fondement de nos sociétés.



L'activité artisanale au cœur du village, de part et d'autre d'une voie publique, préserve le dynamisme de la commune



Une architecture qui s'approprie les leçons du passé pour réinventer la contemporanéité



Intégration à la pente, matériaux locaux, minimisation de l'impact des véhicules, autopromotion : une leçon de développement durable



Le terminus du tram-train reliant Rodersdorf à Bâle



Des poches de stationnement ponctuelles se situent le long des ruelles partagées par les piétons et les véhicules



MOBILITY : le service de véhicules partagés

RENCONTRE AVEC L'AGRICULTURE BAUJUE

La contribution du monde agricole pour un monde durable

Les Bauges, encore préservées de la surfréquentation touristique et peu « colonisées » par les citadins que la pression foncière pousse toujours plus loin des villes situées aux portes du massif, sont cependant réputées bien au-delà de leurs frontières.

La valeur agricole très forte de ce massif montagneux en fait l'écrin exceptionnel de paysages naturels préservés. Les AOC attestant de la qualité des produits issus de ce terroir lui permettent de résister à l'envahissement des terrains par la construction massive de pavillons et d'opérations de promoteurs destinés à loger les urbains en mal d'espace.

La rudesse de la vie en montagne a depuis longtemps contraint ses habitants à user de toujours plus d'ingéniosité pour continuer à vivre de ses activités, expliquant leur farouche volonté à protéger les prés d'herbe grasse grâce à laquelle les troupeaux donnent « l'or blanc » qui fait leur prospérité... Une solidarité très forte lie les agriculteurs baujus, qui ont très vite compris tout l'intérêt de s'associer pour faire fructifier leurs exploitations. Une véritable économie locale autonome existe en ces territoires, grâce à la transformation et la commercialisation sur place du lait et des autres produits de l'agriculture, rendues possibles par les coopératives agricoles qui investissent dans les fameuses « fruitières » qui consacrent le fruit de leur dur labeur...

La commune de Gruffy accueille l'une des plus importantes de celles-ci. Construite récemment, la Fruitière du Semnoz est la preuve de l'attachement des Baujus à la valeur de leur territoire. Le choix de construire un bâtiment écologique et empreint d'une qualité architecturale certaine illustre le débat intense sur le développement durable qui existe au sein de la communauté. La diversification des activités, toujours dans ce sens, achève d'ancrer ce territoire dans une dynamique d'innovation constante, basée sur une réflexion visant à préserver l'environnement sans faire décliner la vitalité du territoire...

L'exemple le plus percutant de cet engagement est celui du projet de méthanisation élaboré par le GAEC des Châtelets. Tout en fournissant de l'énergie à huit habitations, ce projet offre un revenu supplémentaire qui permet aux exploitants d'accueillir un nouvel associé... une belle démonstration de « développement », inscrit dans une démarche « durable »...

Emploi, production d'énergie renouvelable, production agricole évidemment, gestion de l'espace, vente en circuit court des produits et qualité globale des aménagements induits (paysage, architecture) sont autant de démonstrations d'une contribution à un aménagement du territoire qui lie indiscutablement tradition et modernité.



LE GAEC DES CHÂTELETS

Au départ, l'idée de diversifier les activités de l'exploitation avait une raison purement économique: les agriculteurs souhaitaient accueillir dans leur GAEC un nouvel associé. Plusieurs possibilités avaient été évoquées, avant que ne naisse le projet de méthanisation soutenu et promu par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie.

La récupération du lisier produit par le bétail dans des cuves de fermentation permet de produire à l'heure actuelle le chauffage de huit habitations, sans impact néfaste pour l'environnement.



En compagnie des agriculteurs du GAEC des Châtelets



Pique-nique autour des produits locaux: pain, charcuteries et fromages des montagnes



le cheptel de vaches Abondance du GAEC des Châtelets



les vergers et les pâtures préservées de l'Albanais

LA FRUITIÈRE DES 3 MASSIFS



la Fruitière des 3 Massifs

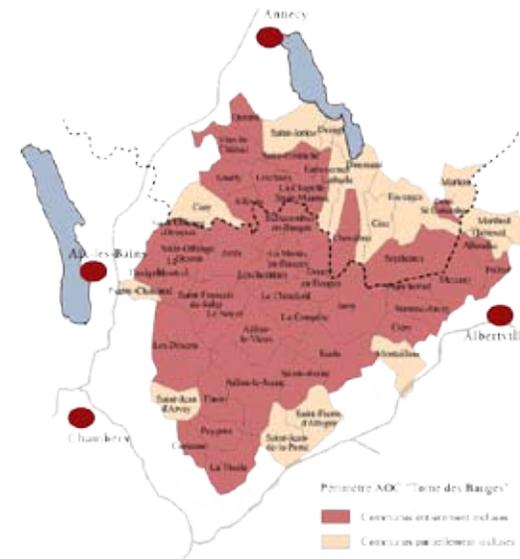


la boutique de la fruitière

FILIÈRE COURTE = PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

La Fruitière des 3 Massifs, construite entre novembre 2007 et mars 2008, est un réel manifeste de l'engagement des agriculteurs en faveur du développement durable. Le bâtiment, implanté stratégiquement aux portes du massif des Bauges, abrite à la fois les locaux techniques de production des fromages Abondance et Tome des bauges, les caves de stockage et d'affinage, et une boutique qui propose à la vente tous les produits du territoire Bauju, ainsi que des expositions valorisant le patrimoine agricole de la région.

Depuis les années 50, les agriculteurs des Bauges ont saisi l'intérêt de travailler en commun pour préserver les terrains agricoles, ainsi que pour promouvoir et valoriser leur travail. La Fruitière des 3 Massifs rassemble une cinquantaine de coopérateurs, tous conscients aujourd'hui de la plus-value apportée à l'image de leurs produits par ce bâtiment conçu dans un esprit résolument contemporain et d'une grande qualité architecturale.



(carte extraite du site internet www.tome-des-bauges.com)

LES ADRÊTS ET L'ESPACE BELLEDONNE

La culture du territoire : partage et colportage des savoirs. un modèle de démarche



Les Adrêts

La communauté de communes du Grésivaudan regroupe 49 municipalités, représentant plus de 90 000 habitants installés sur le massif de Belledonne qui longe la vallée de l'Isère entre Chambéry à Grenoble.

Un des objectifs affirmés de cette collectivité est d'éviter que ce territoire ne devienne le "dortoir" des grandes villes proches où la pression foncière est très forte (GRENOBLE et ses 450 000 habitants). Au contraire de celle du massif des Bauges, l'agriculture n'oppose ici que peu de résistance et ne permet pas suffisamment de préserver le paysage de la montagne, de plus en plus menacé par le mitage urbain induit par une attractivité remarquable. L'arrivée de citadins pose un réel problème de mode de vie, donc de culture. Pour la plupart, ces derniers n'*habitent* pas les territoires qu'ils investissent, ils y *résident*, nuance qui prend une dimension forte dans ces vallées dont l'héritage humain le plus remarquable était bien celui de la solidarité et de la co-habitation productive de valeurs.

L'Espace Belledonne a été créé dans le but de maîtriser ce phénomène par la mise en place d'un véritable projet de territoire affirmant l'identité du massif en valorisant ses ressources naturelles et **culturelles**. Les actions sont soutenues par le programme européen Leader+, qui permet d'accompagner les territoires ruraux porteurs d'une stratégie de développement.

Les actions de l'Espace Belledonne comprennent, entre autres, la valorisation du **pastoralisme**, qui dynamise le patrimoine naturel (et culturel) de la montagne, accompagné de financements en faveur du développement d'un tourisme doux, un **tourisme "durable"**. Des animations autour de ce thème sont mises en place afin de renforcer le lien social, à travers la culture et le patrimoine.

Un **projet culturel** de territoire a été initié dans cette même optique, consistant en un programme de partage et de "colportage" des cultures. Cette dimension culturelle, comprise ici comme déterminante dans la manière d'habiter (au sens le plus riche du terme) les vallées, s'est traduite par une action associant le maximum d'acteurs locaux identifiés (plus d'une centaine réunis pour "inventer" une action qui se formalise à partir du territoire lui-même et non pas importée d'ailleurs) et qui se formalise depuis plus de 5 ans par des "veillées", lieux d'échanges des savoirs, des cultures, des différences qui finalement rassemblent les gens d'ici. Ces veillées passent d'un village à l'autre, créent des situations de vie et de partage dans les cafés, les auberges, les lieux du quotidien... s'apparentant à **cette tradition du colportage** qui ouvraient les territoires aux autres (cultures, paysages, valeurs, langues et savoirs). Il y a là une matière à la fois traditionnelle et patrimoniale qui est exploitée, dans une perspective de société plus ancrée dans **une modernité positive**, pour l'homme et pour les liens puissants qu'il s'agit de renouer avec son milieu.

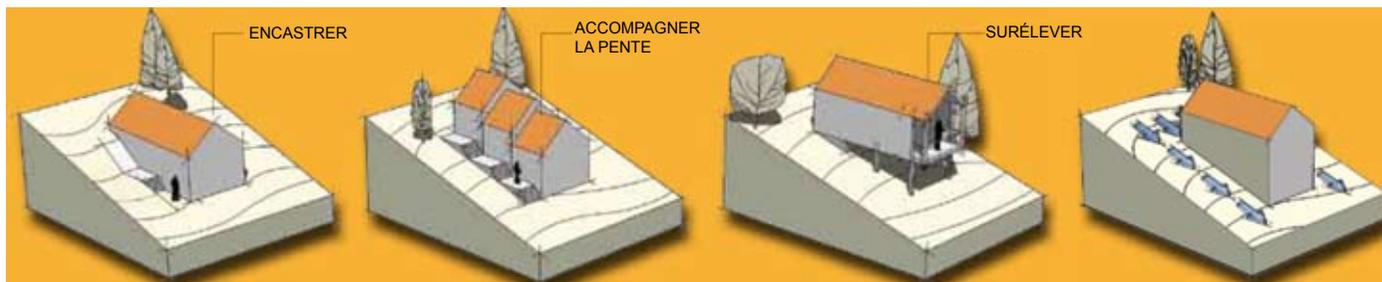
Il nous apparaît que **la dimension culturelle** qui est la pierre angulaire du projet de BELLEDONNE **est ici remarquablement fondée sur la structure rurale de montagne**. On ne cherche pas à reproduire la logique "urbaine" de la diffusion culturelle, mais bien à s'appuyer sur un tissu diffus et riche, de la répartition de la mémoire, des savoirs, des envies... Pas d'équipement majeur central, mais au contraire, **une démarche partagée, ouverte** et qui irrigue l'ensemble des villages et de ses habitants.

Il y a ici, nous le sentons, **une méthode qui nous convient dans ce monde rural** qui n'est pas structuré comme la "ville" et nous pressentons que le projet urbain peut être, à son niveau et dans ses logiques propres, une ré-invention à partir des savoirs, des cultures et des modes d'habiter anciens.

Dans la perspective d'une structuration du territoire à l'image d'un **Parc Naturel Régional** (évolution à terme de l'espace Belledonne), de nombreuses autres actions sont menées sur le territoire dans les domaines économique, patrimonial... et en matière d'aménagement du territoire. L'existence d'une consultance architecturale, paysagère et énergétique, la formation des élus adjoints à l'urbanisme, et l'encadrement de projets pilotes et exemplaires illustrent la réflexion approfondie menée sur la qualité architecturale et environnementale indispensable aux nouvelles extensions urbaines...



Sophie Gouin
Directrice du programme Leader+



schémas extrait de la plaquette "Habiter en Belledonne - Construire en Montagne"



Une rénovation contemporaine



Des exemples concrets de l'application des conseils d'implantation dans la pente des bâtiments



LE PROJET DE CULTURE COLPORTÉE DE L'ESPACE BELLEDONNE

Des veillées itinérantes en trois temps :

Temps de parole

Temps gastronomique

Temps artistique

LE PATRIMOINE :

ARCHIVES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Murbach, La Compôte-en-Bauges, deux visites édifiantes

S'intéresser au patrimoine, c'est **ouvrir une porte sur notre passé**, c'est chercher à décrypter et comprendre l'**intelligence des générations passées**, c'est retrouver les liens puissants entre la construction territoriale et la géographie et les ressources locales... c'est finalement accumuler une matière de fond pour **être contemporain avec discernement**...

L'atelier "hors les murs" nous a permis de découvrir la richesse de l'héritage légué par les bâtisseurs du passé, grâce notamment aux visites de Murbach dans les Vosges qui abrite une abbaye romane exceptionnelle au cœur d'un vallon préservé, et de la Compôte dans les Bauges, silhouette emblématique du village bauju au cœur du massif, commentés respectivement par Philippe LEGIN, historien alsacien, et Marie ECKLY, guide conférencière du Pays d'Art et d'Histoire.

Ces deux moments forts de nos semaines de terrain nous apportent des éclairages emprunts de **la sérénité et du poids du temps** qui renforcent les valeurs que portent ces deux constructions territoriales exceptionnelles, et nous amènent également à regarder le "patrimoine ordinaire" d'une façon toujours plus attentive et "enseignante".

Nous comprenons au fil des explications et des regards portés sur ce monument (l'abbaye) ou ce village rural (la Compôte) qu'ici, le lieu, le site, les conditions locales... ont été à l'origine de tout: implantations, installation dans la pente, intelligence des orientations, recours aux matériaux locaux, protections vis-à-vis des aléas climatiques, bon sens des choix constructifs... autant d'éléments préconisés aujourd'hui pour inscrire la conception urbaine et architecturale dans **une démarche de développement durable**... les AEU n'inventent pas ici grand chose, au mieux elles reformulent une attitude, une compétence qui devrait être celle de tout urbaniste ou architecte un peu sérieux.

S'inscrire dans le sens du territoire, c'est savoir appuyer les interventions d'aujourd'hui sur les savoirs locaux, eux-mêmes issus d'une longue maturation et observation, interprétation, des conditions locales. Les dysfonctionnements, les décalages que chacun observe dans ces territoires ruraux où tout est donné à voir de façon très immédiate, sont souvent liés à des ruptures de sens, de connivence entre un sol, ses ressources, ses contraintes, ses valeurs et la façon dont on va y insérer, y ajouter les éléments, les constructions, nécessaires à une société qui avance.

Loin de nous la dérive patrimoniale qui pourrait arriver à une attitude de protection... nous sommes de ceux qui sont **formés pour affirmer notre temps**, mais sommes également de plus en plus persuadés qu'être de son temps impose d'être préalablement informé et éclairé par l'histoire.

Nous apprenons ici à regarder, à analyser, à définir les "essentiels" du territoire, les invariants, les nécessités territoriales... c'est-à-dire la marge d'inventivité et de modernité qui nous permettra de contribuer à inscrire nos interventions dans la puissante (et modeste à la fois !) avancée de ce que l'on nomme "tradition".

Le projet urbain et architectural plus ici qu'ailleurs doit s'appuyer sur cette capacité à saisir (au sens le plus profond du terme) le sens local que l'acte d'aménager et de construire a produit.

Le patrimoine est un outil de modernité puissant.



LA COMPÔTE-EN-BAUGES



L'ABBAYE DE MURBACH



La maison baujue



L'architecture traditionnelle baujue expliquée par Marie ECKLY



A Murbach, avec Philippe LEGIN

RENCONTRE : PHILIPPE MARTIN, HYDRAULICIEN

Le paysage des catastrophes

Les 13 et 14 septembre 2008 resteront longtemps gravés dans la mémoire des habitants de la commune de Gruffy qui nous a accueillie cette année. Le paisible chef-lieu a en effet subi alors un événement qui malheureusement tend à devenir récurrent, et presque habituel dans nos territoires : la catastrophe naturelle.

La cohabitation de l'Homme avec son territoire tient en un équilibre qui s'est fragilisé au cours des dernières décennies. Les paysages "naturels" que notre société affectionnent tant, que ce soit les côtes maritimes, les campagnes, les forêts, ou encore les massifs montagneux, n'ont cependant (plus) rien de sauvage. Depuis des temps ancestraux, ils sont façonnés par l'être humain pour le rendre productif, pour l'habiter, ou encore pour le parcourir rapidement et en toute sécurité. Les forêts, les cours d'eau, les chemins étaient entretenus parce qu'ils avaient une valeur économique, aujourd'hui oubliée et délaissée.

Les conséquences sont lourdes : inondations, incendies, coulées de boue... et pourtant, si la prise de conscience semble bien réelle, le changement d'attitude, la réaction, la mise en place de nouvelles façons de gérer (urbaniser, entretenir, retrouver les modes d'aménagement raisonnés des anciens...) n'est elle pas encore réelle. La "culture du risque" évoquée par Philippe Martin doit cependant s'ancrer dans l'esprit de tous : nous sommes responsables de ces catastrophes imputées à la nature...

Outre la nécessité d'entretenir patrimoine naturel légué par les générations antérieures pour prévenir les risques, il en émane de réels enjeux économiques et humains. Car les forêts et les cours d'eau sont plus que du paysage. Ils sont énergie et matière première, et constituent une alternative fondamentale dans la dynamique de développement durable dans laquelle le monde doit s'inscrire dès aujourd'hui... la gageure étant de réapprendre les gestes simples de la gestion intelligente du territoire, dans le respect du socle terrestre, qui est – chacun doit en être conscient – un bien collectif, prêté pour quelques millénaires à l'humanité.

La leçon essentielle que nous démontre avec force Philippe MARTIN est que le territoire est un système d'interrelation à la fois complexe, et pourtant bien simple à comprendre. Ne plus entretenir la forêt (et on comprend bien les raisons de cet abandon, pente, fragmentation parcellaire, alternatives à la production d'énergie représentée par le pétrole facile...) a des conséquences dramatiques sur le village situé en aval. Le temps de réaction de ce "retour à la nature" du versant du Semnoz qui domine Gruffy est long à l'échelle humaine (quelques générations), court à l'échelle du territoire et de son paysage.

Autre leçon de la catastrophe, au delà de cette nécessité de mettre en lien l'urbain et le naturel, il est indispensable en matière d'aménagement d'anticiper et de prévoir (au sens le plus fort) les impacts des interventions... ou des non-interventions.



La catastrophe des 13 et 14 septembre 2008 à Gruffy. Conséquences de l'abandon des forêts et du manque d'entretien des canaux de décharge.



EAU-SOCIALE



EAU-RISQUE



EAU-PAYSAGE

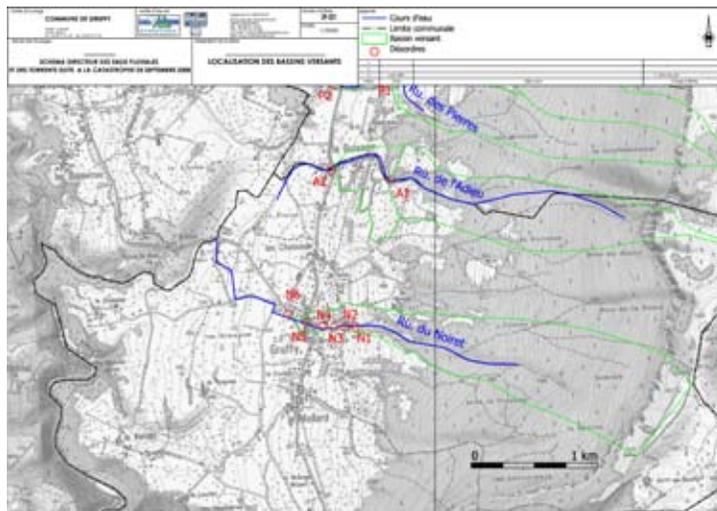


EAU-PATRIMOINE



EAU-RESSOURCE

L'EAU GRAND ARCHITECTE DU TERRITOIRE : UN ÉLÉMENT, DES RICHESSES DIVERSES ET NOMBREUSES.



Le paysage, un système d'interrelations : L'EAU, LES PAYSAGES, LES HOMMES, LES PRODUCTIONS = L'ENVIRONNEMENT

4. RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Colloque des 14 et 15 mai 2009





PRÉAMBULE

“Territoires d'enseignements, un premier bilan”



Rencontre au belvédère du Revard (73).

Les rencontres organisées par le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges les 14 et 15 mai 2009, l'ENSA de Nancy et le réseau territoire de Mairies-Conseils, sur le thème "Territoires d'enseignements: coopération entre territoires, écoles supérieures et universités", a été l'occasion de faire un bilan sur le partenariat qui lie le PNR du Massif des Bauges à l'École d'Architecture de Nancy depuis quatre années.

Ayant réuni plus de 80 participants de tous horizons (élus, professionnels du territoire, parcs, étudiants, directeurs d'écoles, enseignants) ces rencontres ont permis d'ouvrir le débat sur l'intérêt de l'échange entre écoles et collectivités territoriales et sur l'importance d'élargir nos horizons pour créer l'émulation nécessaire au développement de nos territoires. Au-delà de la question du partenariat, l'objectif de ces rencontres était aussi de chercher des pistes afin de faire évoluer la réflexion et les pratiques appliquées en terme d'urbanisme dans les milieux ruraux.

Trois temps forts ont rythmé ces deux jours. Le rassemblement du 14 Mai a été l'occasion de retourner dans les communes qui ont accueilli les étudiants de l'atelier de l'ENSA de NANCY dans les Bauges depuis 2006. Les participants ont ainsi pu se saisir du contexte dans lequel ont eu lieu les coopérations, et vérifier l'impact que ces dernières ont pu avoir sur la réflexion menée autour de la question de l'urbanisme dans les communes de Cruet, École-en-Bauges, Héry-sur-Alby et Lescheraines. La journée du 15 Mai a quant à elle été le temps du dialogue. D'autres coopérations entre écoles supérieures, Parcs Naturels Régionaux et communes ont été présentées. Les écoles d'architecture de Lyon, Saint-Étienne et Montpellier, l'école de paysage de Blois, l'université Paul Valéry de Montpellier s'inscrivent également dans une démarche de "partenariats gagnants".

Trois grands enjeux se croisent dans ces ateliers "hors les murs" : former les professionnels de demain, participer à une recherche plus engagée sur le développement des petites communes en milieu rural, contribuer au débat local.

Pour conclure ces journées de rencontre, une "table ronde" autour du thème de l'urbanisme de demain s'est tenue, enrichie par le croisement des expériences. La présence exceptionnelle du Ministre Louis Besson pour le regard politique, le point de vue philosophique d'Odile Marcel, celui de la recherche et de l'enseignement avec les directeurs d'école et les enseignants, l'expérience des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, et le témoignage des étudiants ont apporté une vision d'ensemble sur les nécessités d'invention d'une autre façon d'aménager durablement des espaces qui lient étroitement les valeurs de production, de plus value environnementale, de mémoire et de patrimoine et d'accueil de populations nouvelles.

Pour nous, étudiants ayant participé à l'atelier "Aménagement du territoire" de l'ENSA de NANCY, ces rencontres ont révélé la portée de notre travail, nous permettant de prendre réellement conscience que tout ce que nous apprenons aujourd'hui constitue le fondement de ce que sera notre métier demain. L'attachement que nous portons à l'architecture, au paysage, au territoire, ajouté aux enjeux forts de leur évolution -qui ont été au cœur des discussions durant ces deux jours-, nous donnent l'assurance qu'il nous faudra pour continuer à défendre ces valeurs qui nous sont transmises et très certainement contribuer à l'émergence d'un territoire plus éco-responsable dans ses dimensions à fois productives, écologiques, sociales...



PARCS

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

FOCAL

LA MAISON DU PAI MEDIA LE TER

TERRITOIRES VIVANTS

MASSIF DES BAUGES

Un partenariat avec l'École d'architecture de Nancy pour une réflexion sur l'urbanisme

Dans le cadre d'un partenariat avec l'École d'architecture de Nancy (Ensan), le Parc naturel régional du Massif des Bauges organise depuis quatre ans un atelier de projet « Hors les murs » avec les collectivités locales du territoire. Quatre années de réflexion qui ont fait l'objet d'une publication régulière « Chronique d'un projet » présentant les synthèses des travaux d'étudiants sur les communes d'accueil et les apports théoriques pour une réflexion approfondie sur les projets d'urbanisme et d'aménagement dans les territoires ruraux.

Le Parc et l'Ensan, associés au réseau de territoire « Paysage rural : vers un urbanisme durable », créé à l'initiative de Mairies-Conseils, ont organisé deux jours de rencontres en mai 2009 à Leschaux en Haute-Savoie, afin d'échanger les réflexions issues de trois ans d'expérience et de travaux réalisés sur le territoire du Massif des Bauges. Ces rencontres ont rassemblé les élus du Parc et du réseau, des enseignants d'écoles d'architecture et de paysage et des organismes et institutions concernées (techniciens du Parc et du Conseil architecture, urbanisme et environnement de Rhône-Alpes, divers services de l'Etat...).

Le Parc a pour mission essentielle de stimuler l'expérimentation et l'innovation dans les domaines de l'urbanisme et de l'habi-



Ph. APD Massif des Bauges

Quatre années d'ateliers de de réflexions

tat, ainsi que les échanges d'expériences sur notre territoire », déclare Jean-Louis Dubois, maire d'Héry-sur-Alby et Président de la commission Aménagement du territoire du Parc. « Cette démarche partenariale apporte aux élus des éléments de réflexions et un savoir-faire pour développer des formes d'urbanisme et d'habitat répondant aux objectifs du développement durable dans un contexte local de forte pression foncière ».

Parc naturel régional des Bauges
Contact : Simon Paillot
Tél. : +33 79 54 97 72
Mail : s.paillot@parcdesbauges.com

Revue «Parcs» n°63 - Juillet 2009



Bauges



Vosges



Revermont



Promotion 2005-2006



Promotion 2006-2007



Promotion 2007-2008



Promotion 2008-2009

Depuis **4 ans**...

l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy élargit son enseignement **"Hors les murs"**.

Accueillie sur **3 territoires différents**

mais avec une problématique commune: **quel devenir pour nos territoires ruraux?**

L'Atelier de projet **"Aménagement du territoire"** a porté son regard sur **8 communes**.

L'engagement d'**1 architecte-enseignant**: Marc Verdier, **en collaboration** avec Vincent Bradel

pour offrir à **47 étudiants** de s'ouvrir au **monde professionnel**

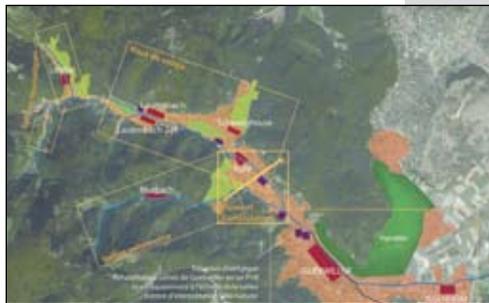
À la rencontre de **ceux qui s'engagent** pour leur territoire: élus, architectes, agriculteurs, habitants...

Pour que ce partenariat perdure encore longtemps...

COMPRENDRE LE TERRITOIRE

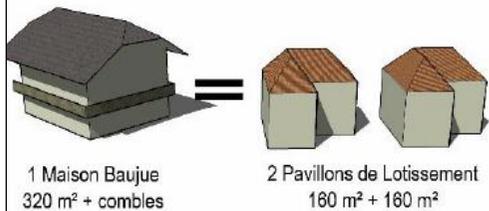


Un travail de groupe de tous les instants.



Carte d'analyse de la vallée de Guebwiller (68).

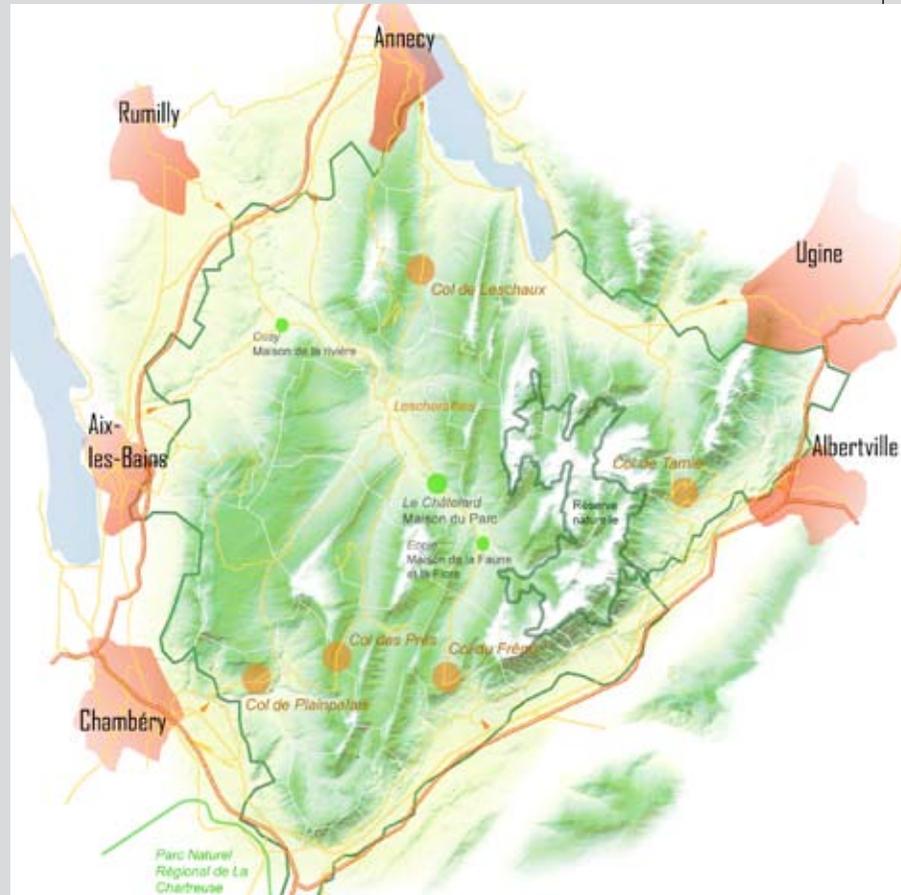
Nouvelle construction ou réhabilitation ?



Architecture locale / Pavillonnaire industrialisée.



Visite d'une opération de logement avec J.J Daillot.



Savoir **emboîter les échelles** : de la métropole à l'architecture locale.

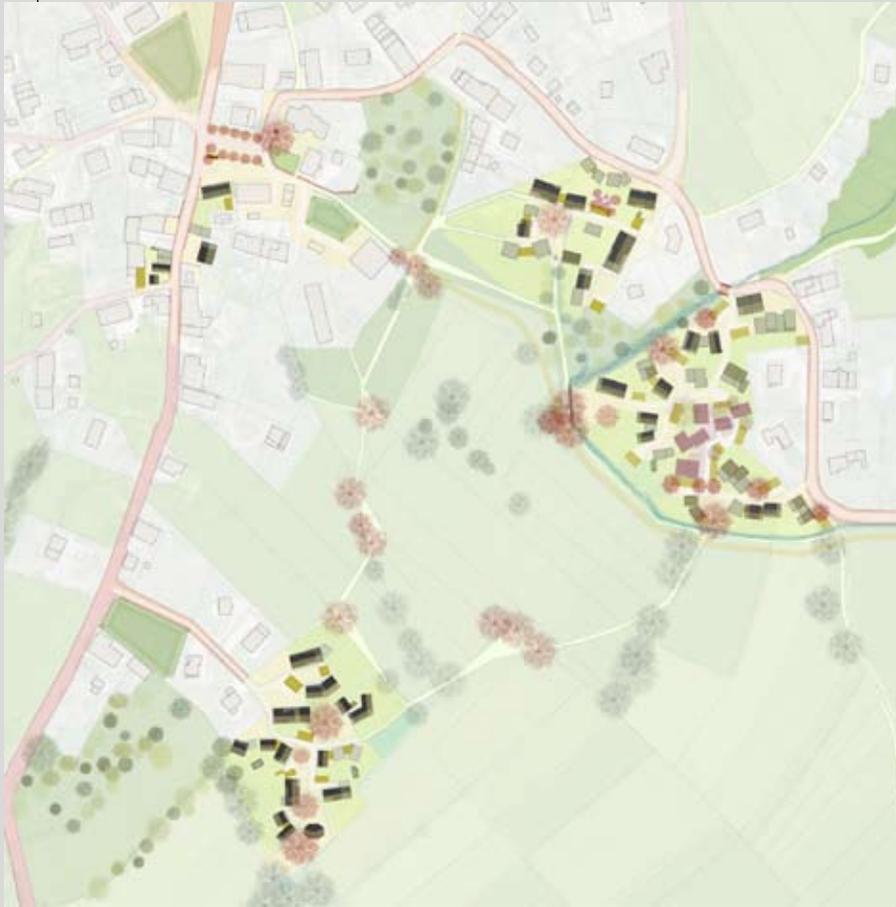
S'intéresser à **tous les domaines** : économie, déplacements, population, agriculture, patrimoine...

S'interroger sur la singularité des lieux, **leur devenir**.

ANALYSER / COMPARER / ÉVALUER

Des **centaines de kilomètres** parcourus.

Des dizaines de rencontres....**POUR COMPRENDRE.**



Définir des enjeux Établir des **OBJECTIFS**

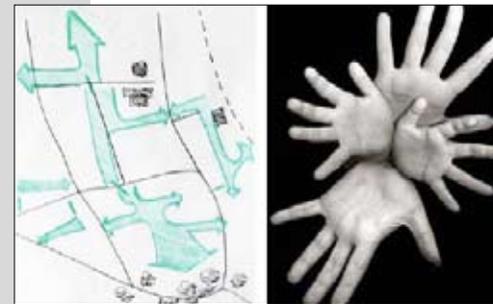
Dessiner un projet en utilisant des outils de représentation adaptés.

Concevoir **UN NOUVEL URBANISME RURAL** en s'appuyant sur un *déjà-là*.

Utiliser des **références** pour s'appuyer sur la réalité.

Travailler en groupe, faire valoir son opinion, son ressenti et ses expériences

Se forger une CULTURE DU TERRITOIRE et du projet.



DES TERRITOIRES ASSOCIÉS

Yves GORGEU, directeur d'étude à Mairie-conseils (CDC)



Territoires d'enseignements et nouvelles pédagogies au sein des écoles d'architecture

La plupart des territoires intercommunaux et des communes sont confrontés à deux questions majeures en matière d'urbanisme et d'habitat :

- le mouvement d'ampleur du développement résidentiel et de l'accroissement considérable des mobilités qui nécessite d'aborder les questions d'aménagement urbain aux échelles appropriées
- la nécessité de répondre aux défis de développement durable par la mise en œuvre d'un urbanisme moins consommateur d'espace, respectueux de la singularité des lieux, et par la réalisation de modes d'habitat et d'équipements publics durables et adaptés à la diversité des besoins.

Sur ces deux fronts, à l'exception des grandes agglomérations, les collectivités locales ont un déficit flagrant d'ingénierie urbaine et ont besoin de développer des réflexions et des innovations capables de répondre à ces défis et de dépasser la seule dimension expérimentale.

Il y a un besoin urgent de changement de regard et de positionnement de la part des élus sur les façons d'exercer la compétence urbanisme et de concevoir autrement les projets urbains. Il y a aussi urgence de former des professionnels capables d'accompagner les maîtres d'œuvre dans ces directions.

C'est pourquoi, dans le cadre du réseau paysage et urbanisme durable de Mairie-conseils, il nous semble essentiel de bâtir des coopérations entre les territoires, les écoles et universités qui forment les urbanistes, architectes et paysagistes, dans un esprit gagnant / gagnant.

La rencontre "Territoires d'enseignements" des 14 et 15 mai 2009 dans le PNR des Bauges, avec quatre écoles d'architecture et une école de paysage, s'est appuyée sur des initiatives d'ateliers étudiants sur le terrain engagées depuis plusieurs années, notamment par l'ENSA de Nancy sous la conduite du professeur Marc Verdier. Cette rencontre doit être considérée comme un lancement d'une dynamique à entretenir et à développer, tant le travail de terrain à mener entre écoles et collectivités me semble à la fois indispensable et prometteur.

Il me semble qu'il y a beaucoup d'avancées à franchir pour faire bouger les lignes de part et d'autres. Plusieurs leçons peuvent être tirées de cette rencontre.

L'architecture, l'urbanisme, le paysage et la gestion de l'espace ne peuvent pas et ne doivent pas être séparées. Il faut inscrire les projets urbains dans une vision d'ensemble de planification et d'aménagement à une échelle intercommunale, correspondant par exemple à un SCOT, ou au minimum à l'échelle communautaire qui doit se doter d'un projet d'aménagement urbain et de développement.

L'objet architectural ne doit pas être considéré comme une fin en soi, mais comme un élément qui s'inscrit dans une logique urbaine territoriale et qui participe à la singularité paysagère des lieux, toujours en évolution. Le professionnel doit acquérir de plus en plus de compétences croisées en, urbanisme, architecture, paysage, géographie, sociologie..., dans les registres du développement durable et de l'intercommunalité, de façon à être capable d'intégrer ces dimensions et les échelles d'intercommunalité dans toute commande, de les porter lui-même ou de pouvoir agir en pleine complémentarité avec d'autres équipes.

C'est sur le terrain, de façon régulière et conventionnée à la fois avec les échelles communales et intercommunales, que ces acquisitions multiples peuvent vraiment être bien comprises, vécues et intégrées par les étudiants. Les témoignages de ces derniers au cours de la rencontre étaient particulièrement clairvoyants, reconnaissant tout l'intérêt de leurs travaux de terrains aux côtés des élus et revendiquant ainsi des longueurs d'avance sur leur cursus actuel.

Le témoignage des élus sur la liberté de regard et l'ouverture d'esprit que leur a procuré le travail avec les étudiants en disait long sur la nécessité d'aller de l'avant sur de nouvelles façons de concevoir leur rôle de gestionnaire du patrimoine commun de la nation.

Yves GORGEU.



5. ATELIER DE PROJET

Des territoires différents

Des problématiques partagées

Des réponses adaptées





UN ATELIER À LAUTENBACH - SCHWEIGHOUSE

Marc VERDIER, architecte urbaniste et enseignant à l'ENSA-Nancy.



Le parc des Ballons des Vosges nous propose de travailler sur LAUTENBACH, dans la vallée de Guebwiller. La commune dont la nouvelle équipe municipale s'engage aujourd'hui dans une démarche de PLU souhaite remettre en question toute la politique menée dans les années précédentes dont très clairement elle perçoit les limites.

Cette commune est d'autre part située dans l'aire d'influence de la métropole constituée de Mulhouse, Colmar, Fribourg et Bâle. Le projet de remise en service du train reliant Guebwiller - et sa vallée - au réseau de déplacement de la métropole nous conforte dans l'idée que LAUTENBACH a quelque légitimité de penser son développement. Nous sommes effectivement très interrogatifs et vigilants - dans une matière à la fois pédagogique et d'expérimentation - à cette question fondamentale du développement "raisonné", c'est-à-dire, pour nous, qui tire sa force d'une inscription dans une forme territoriale et un fonctionnement garants d'accès aux services, aux équipements, au partage et à l'échange social l'accessibilité durable est évidemment aujourd'hui une condition essentielle.

La commune de LAUTENBACH est d'autre part, une commune révélatrice de cette double identité, qui est celle de la ville (au sens de la "métropole") dont elle fait partie par son mode d'organisation et de la nature, puisque partie intégrante d'un Parc Naturel Régional et porte du petit ballon et des hautes vallées.

La commune, qui a subi - et subi encore - de fortes pressions urbaines, justement liées à cette double identité, présente un état de développement qui place dès le départ la réflexion dans une dynamique de recomposition, plus que de développement au sens "habituel" du terme, c'est-à-dire, consommateur de nouveaux espaces. Cette situation nous paraît être d'autant plus intéressante que les élus eux-mêmes ont très rapidement positionné leurs attentes dans ce sens, et que l'on sent bien que l'urbanisme de demain sera celui-ci, celui de la relecture, de la redéfinition, de la réorganisation et du recyclage des territoires hérités.

Nous aurons donc, dans notre approche sur Lautenbach - et grâce à l'organisation remarquable des architectes du Parc - la possibilité d'alimenter notre travail par des visites et rencontres qui sont à la fois liées à l'échelle de la métropole (déplacements, plan climat, maîtrise de l'étalement urbain en périphérie de Bâle) et à l'échelle plus locale de la vallée (politique intercommunale, patrimoine, agriculture et espace naturels).

Le choix des étudiants aura été, après visites et échanges avec le maire et son équipe, de ne pas se focaliser sur un site particulier, mais au contraire, de s'intéresser à l'ensemble du territoire communal (situés systématiquement dans un contexte territorial) en proposant un schéma global d'intervention, rendu le plus cohérent possible à partir de quelques thèmes clés: qualité des paysages, mise en synergie des projets sur les espaces naturels et les espaces construits, densification de l'existant, respect de la structure urbaine existante, continuité patrimoniale, espaces publics ouverts et enrichis, réflexion spécifique sur les coteaux.

Marc VERDIER

ATELIER DE PROJET "AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES"

Cycle MASTER - 2008-2009

Ecole d'Architecture de NANCY - PNR des BALLONS des VOSGES et du MASSIF des BAUGES

Enseignant responsable : Marc VERDIER

PROGRAMME DE L'ATELIER (établi le 25 février 2009)

	DATES	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS
	Semaines 7 et 8 7/22 février	Vacances
1	Semaine 9 jeudi 26 février	9h00 18H00 Information et modalités d'organisation - Semaine de terrain 1 dans les Vosges - Présentation travaux 2007-2008
2	Semaine 10 2/6 mars	Semaine bloquée Terrain 1 - VOSGES - vallée de Guebwiller
3	Semaine 11 jeudi 12 mars	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 1
4	Semaine 12 jeudi 19 mars	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 2
5	Semaine 13 jeudi 26 mars	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 3
	Semaine 14 jeudi 2 avril	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 4
	Semaines 15 - 16 4/19 avril	Vacances
6	Semaine 17 20/25 avril	Semaine bloquée Terrain 2 - BAUGES (cf programme détaillé)
8	Semaine 18 jeudi 30 avril	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 5
	Semaine 19 4/8 mai	Voyage Danemark (A.M. Crozetière)
9	Semaine 20 14/15 mai	9h00 18H00 Rencontres BAUGES - Colloque "territoires d'enseignement"
10	Semaine 21 jeudi 21 mai	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 6
11	Semaine 22 jeudi 28 mai	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 7
12	Semaine 23 jeudi 4 juin	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 8
13	Semaine 24 jeudi 11 juin	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 9
14	Semaine 25 jeudi 18 juin	9h00 18H00 Atelier ENSAN - 10
15	Semaine 26 jeudi 25 juin	13h00 18H00 JURY (en présence enseignants école + partenaires extérieurs (PNRBV et PNRMB) et invités
	Semaine 27 29 juin/3 juillet	SEMAINE INTERNATIONALE
	déc-09	Présentation à organiser dans les communes avec le PNR des Ballons des Vosges et le PNR du Massif des Bauges + étudiants disponibles

Christine MARANZANA, maire de Lautenbach-Schweighouse (68).



“Susciter de l'intérêt pour le thème de l'urbanisme.”

Lautenbach-Schweighouse se blottit dans la vallée de Guebwiller, et la pression foncière, favorisée par la proximité de Colmar et Mulhouse et un cadre de vie attrayant, impacte l'urbanisme de notre commune. Les attentes légitimes de nos habitants, présents et futurs, sont de plus en plus nombreuses et diversifiées.

Leurs conséquences sur notre environnement de vie sont de ce fait plus variées et complexes : les conditions du "vivre ensemble" et la qualité de vie sont en jeu. Dès lors, une réflexion sur notre urbanisme s'est imposée, avec en ligne de mire le passage du POS en PLU. Les citoyens doivent être associés à la définition du projet et au débat qu'il suscite, le plus largement possible. Mieux partagés, les choix sont ainsi mieux pesés et assumés.

La municipalité a souhaité mettre en œuvre des actions de pédagogie et de réflexion en matière d'urbanisme notamment par le biais d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Sur proposition du Parc, les étudiants de l'école de Nancy ont été sollicités pour réfléchir à notre territoire, et ainsi apporter un regard neuf et extérieur sur ses problématiques en matière d'urbanisme, ce regard de professionnels est précieux et indispensable.

Cet atelier d'une semaine et le séjour des étudiants, les multiples échanges avec le Conseil Municipal, et la présentation à un public d'habitants, ont permis de susciter de l'intérêt pour le thème de l'urbanisme, de se poser des questions sur l'équilibre entre développement et préservation des espaces et paysages naturels. L'apport du travail réalisé nous permettra de disposer d'une base de travail pour la réflexion au sein de notre équipe.

Je tiens à remercier Monsieur Marc Verdier, professeur responsable de l'atelier, les étudiants de l'école d'architecture de Nancy, Messieurs Jérémy Ronchi et Frédéric Monin, architectes chargés de mission urbanisme au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, pour leur professionnalisme et leur implication.

Christine MARANZANA



UN ATELIER À GRUFFY

Marc VERDIER, architecte urbaniste et enseignant à l'ENSA-Nancy.



Un grand verger fleuri première impression de GRUFFY lorsque nous y arrivons en ce début mai. La commune est accrochée au pied du Semnoz, organisée le long de la route départementale qui relie Annecy et coeur du massif des Bauges, créant de fait cette double appartenance:

- à la fois à la logique métropolitaine que le développement du sillon alpin implique
- et au Parc des Bauges, site d'excellence environnementale et paysagère.

Notre "légitimité" d'intervention est de fait liée à cette double valeur, celle de la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants (confirmée dans le SCoT de l'Albanais) dans les meilleures conditions de vie et de fonctionnement que nous nous devons d'anticiper vis-à-vis de l'ère des ressources rares (énergie, sols) et celle de la plus value environnementale forte portée par le Parc (la charte et la politique globale des paysages et de l'urbanisme).

C'est dans cette double ambition que s'inscrit notre découverte, puis notre réflexion sur le l'espace communal. Ici, contrairement à LAUTENBACH, le PLU est en phase d'approbation. L'équipe municipale s'inscrit en continuité et en complicité avec l'équipe précédente et ce sont différents sites de développement qui nous sont proposés.

Comme d'habitude, mais cela fait partie du "contrat", nous souhaitons pouvoir éventuellement reconsidérer ces sites, les adapter, les transformer, les réduire et même parfois, tenter de démontrer que des potentiels existent dans l'espace déjà aménagé, construit.

Au delà de la nécessité pédagogique qui est bien liée à ce regard global sur le village et ses potentiels, nous ne sommes pas loin, ici aussi, de penser que les espaces déjà habités et aménagés sont porteurs de promesses pour entraîner le territoire communal dans une possibilité de développement et de transformation sans consommation complémentaire -ou à la marge- d'espaces agricoles et naturels.

La grande leçon que va nous offrir la commune de GRUFFY est celle des "systèmes", des interrelations qui lient irrémédiablement les fonctions et la gestion des espaces naturels et celles de l'espace habité. Les risques liés à l'abandon des modes d'exploitation traditionnels de la forêt des versants du Semnoz ont des conséquences fortes dans le village (au même titre qu'ils avaient su créer un patrimoine remarquable autour de l'eau). L'agriculture, modernisée, à l'économie forte portée par les circuits courts et les AOC, est ici force de proposition et en même temps, force de résistance à une consommation de l'espace et de paysages.

Les élus, comme à LAUTENBACH, nous accueillent dans des conditions exceptionnelles de disponibilité, d'ouverture, d'échange. La météo exceptionnelle et la maison qui est mise à notre disposition au coeur du verger, du village, font le reste!

GRUFFY est un terrain d'exercice extrêmement positif qui pose ici comme dans beaucoup de sites les questions essentielles de la mobilité et de l'accessibilité de demain, de la notion d'espace public et de bien collectif spécifique au monde rural, de l'interaction permanente entre les échelles du paysage et de l'habitat, de celle non moins importante de la "co-habitation" des hommes (et de leurs différences) entre eux.

Le Parc des Bauges confirme sa valeur de site d'expérimentation. Cette sixième commune étudiée en 4 ans, et les projets que les étudiants y ont développé contribue à identifier non seulement un début de "pensée" sur ce que l'urbanisme rural peut avoir de spécifique, mais également un début de vision partagée entre, élus, parc, partenaires divers et école. Charge à nous de formaliser dans les mois qui viennent cette pensée...

Marc VERDIER

ATELIER DE PROJET "AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES"

Cycle MASTER - 2008-2009

Ecole d'Architecture de NANCY - PNR des BALLONS des VOSGES et du MASSIF des BAUGES

Enseignant responsable : Marc VERDIER

PROGRAMME DE L'ATELIER (établi le 25 février 2009)

	DATES	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS
	Semaines 7 et 8 7/22 février	Vacances
1	Semaine 9 jeudi 26 février	9h00 18h00 Information et modalités d'organisation Semaine de terrain 1 dans les Vosges - Présentation travaux 2007-2008
2	Semaine 10 2/6 mars	Semaine bloquée Terrain 1 - VOSGES - vallée de Guebwiller
3	Semaine 11 jeudi 12 mars	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 1
4	Semaine 12 jeudi 19 mars	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 2
5	Semaine 13 jeudi 26 mars	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 3
	Semaine 14 jeudi 2 avril	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 4
	Semaines 15 - 16 4/19 avril	Vacances
6	Semaine 17 20/25 avril	Semaine bloquée Terrain 2 - BAUGES (cf programme détaillé)
8	Semaine 18 jeudi 30 avril	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 5
	Semaine 19 4/8 mai	Voyage Danemark (A.M. Crozetière)
9	Semaine 20 14/15 mai	9h00 18h00 Rencontres BAUGES - Colloque "territoires d'enseignement"
10	Semaine 21 jeudi 21 mai	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 6
11	Semaine 22 jeudi 28 mai	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 7
12	Semaine 23 jeudi 4 juin	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 8
13	Semaine 24 jeudi 11 juin	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 9
14	Semaine 25 jeudi 18 juin	9h00 18h00 Atelier ENSAN - 10
15	Semaine 26 jeudi 25 juin	13h00 18h00 JURY (en présence enseignants école + partenaires extérieurs (PNRBV et PNRMB) et invités
	Semaine 27 29 juin/3 juillet	SEMAINE INTERNATIONALE
	déc-09	Présentation à organiser dans les communes avec le PNR des Ballons des Vosges et le PNR du Massif des Bauges + étudiants disponibles

Marie-Luce PERDRIX, maire de Gruffy (74).



“Un formidable élément valorisant et dynamisant.”

Accueillir "l'Atelier de projet urbain" entre le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy constitue un temps fort pour la commune de Gruffy. Confrontés à une importante pression foncière depuis ces quinze dernières années, les élus de notre commune ont cherché l'équilibre entre une densification du centre bourg, la préservation de l'identité rurale, agricole, et l'accueil de nouveaux habitants. Les préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais orientent en ce sens la politique d'aménagement de notre territoire et révèlent cette nécessaire mise en tension des différents espaces.

Pour Gruffy, les enjeux sont multiples. Pour n'en citer que quelques uns :

- réfléchir aux différentes formes que peut prendre l'habitat, en s'inspirant des formes du bâti ancien, en ne s'interdisant pas une certaine modernité
- réfléchir à la notion d'espaces publics, même en milieu rural, se poser la question de leurs fonctions et des besoins exprimés par les habitants (besoin de lieux de rencontre, d'espace de jeux, d'espaces d'agrément...)
- se poser la question de la traversée du village, de la rue et de ses cheminements, de l'accès aux commerces, de la place de l'automobile dans cet espace
- définir ce qui peut être de l'ordre de lieu privé, intime, ce qui peut être donné à voir, ce qui peut faire partie du paysage immédiat: une fontaine, un muret, un rosier, une façade entretenue par exemple. Ces éléments sont facteurs de liens sociaux et reflètent un art de vivre.

Travailler ces questions avec les étudiants permet un indispensable décalage pour la réflexion théorique, la prospective.

C'est pour les élus, des temps de travail et de formation, rares et précieux, qui enrichiront les débats à venir.

C'est pour les habitants, pour les écoliers ou les membres du Conseil Municipal Jeunes, une manière de participer à cette recherche, de le faire de manière spontanée et gratuite.

C'est pour notre commune, un formidable élément valorisant et dynamisant que de voir l'Université s'intéresser à une commune rurale et questionner son identité.

Pour que les questions d'urbanisme ne soient pas simplement vécues comme des traitements administratifs de dossiers, avec des réponses parfois incomprises "venant de la mairie", mais pour que chacun comprenne qu'il s'agit de notre manière de vivre ensemble aujourd'hui et demain dans la cité.

Marie-Luce PERDRIX



LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68)

Présentation

Installée dans la vallée du Florival, longée par la Lauch et par la route départementale menant au Markstein, la commune de Lautenbach se compose de grandes entités bâties et paysagères, sur un ban communal de près de quatorze hectares, principalement couverts de forêts faisant partie du domaine de l'État. Le territoire de la commune accueille deux villages, Lautenbach et Schweighouse, et plusieurs hameaux : le hameau de Saint Gangolphe, le hameau de Lerchenfeld et le hameau de Durrenbach.

Ces différents centres bâtis s'implantent autour d'entités paysagères fondatrices: la prairie humide au sud, le long de la rivière, les côteaux autrefois couverts de vergers et aujourd'hui mités par la construction de pavillons, le vallon de Durrenbach, et enfin la prairie du Lerchenfeld, classée Natura 2000, qui se déroule sur le flanc est de l'éperon surplombé par le hameau du même nom.

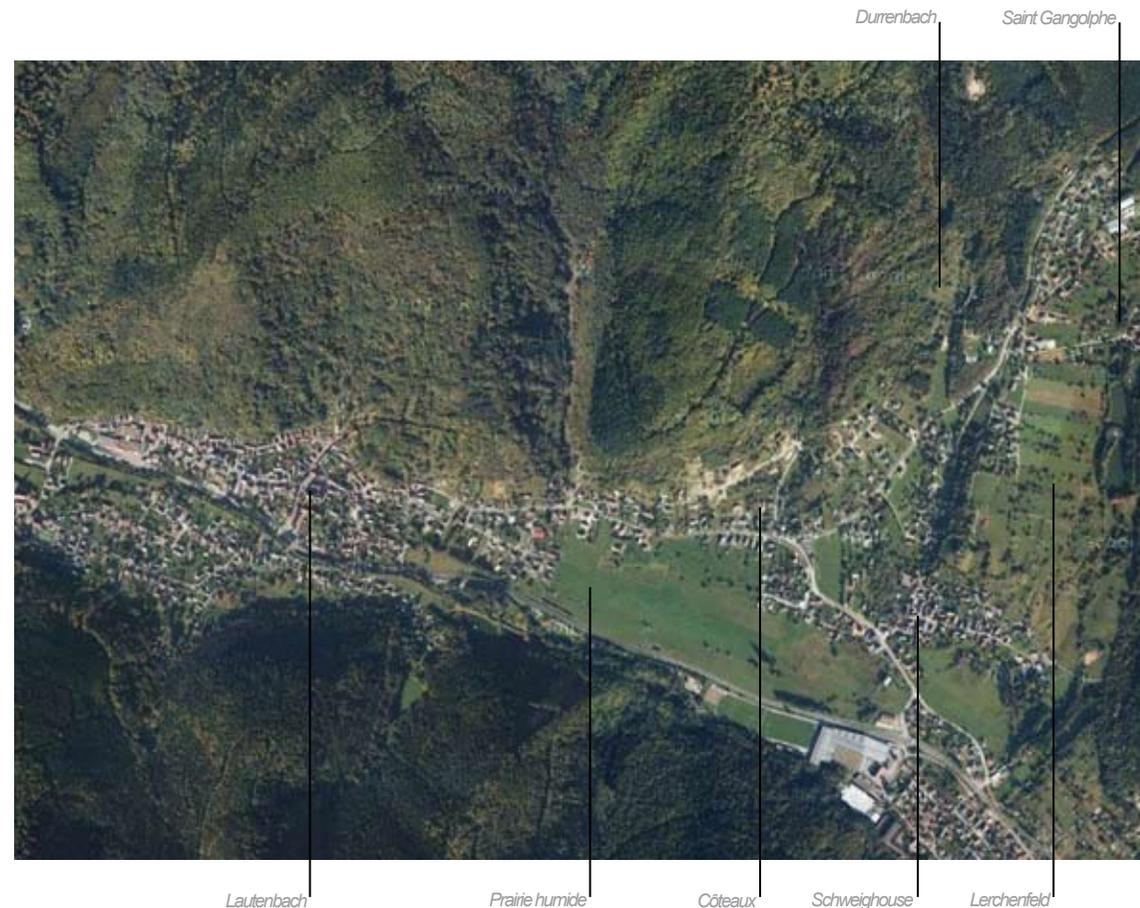
QUELQUES DONNÉES

Communauté de Communes de
Guebwiller

Population
1599 habitants en 2007

Superficie
13,25 km² - 79% de forêt

Densité
118.50 habitants/km²





Centre de LAUTENBACH.



Le canal traversant la commune.



Centre de SCHWEIGHOUSE.



Les coteaux en chantier.



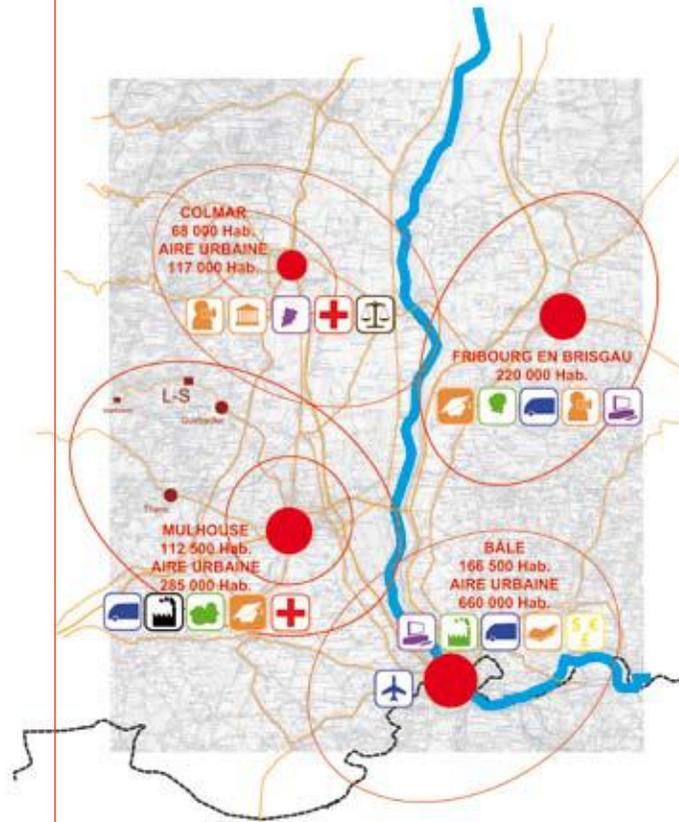
Lotissement en contruction à St Gangolphe.



La ferme depuis la prairie humide.

ANALYSES ET STRATÉGIES DE TERRITOIRE

Lautenbach-Schweighouse: entre ouverture territoriale et identité culturelle



Lautenbach, entre plaine rhénane et massif des Vosges:
une position stratégique, des enjeux considérables.

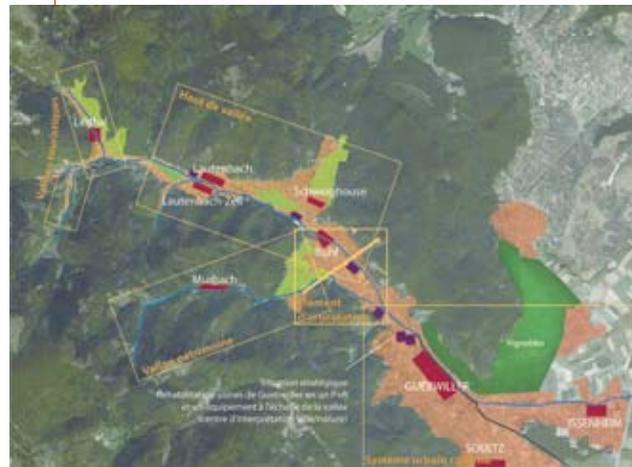
La géographie très marquée de la région offre une **grande lisibilité du territoire alsacien**. La plaine du Rhin, entourée des massifs montagneux que sont les Vosges et la Forêt Noire, constitue ainsi un **carrefour européen** important depuis des siècles. Les piémonts viticoles créant une rupture très forte entre les deux systèmes, ce sont **les vallées pénétrantes** -et notamment celle de la Lauch où se situe notre commune d'étude- qui **font le lien entre la plaine et le massif**.

Un **bassin de vie au rayonnement européen** s'est développé au fil du temps: Colmar, Mulhouse, Bâle et Fribourg s'inscrivent dans un réseau de **pôles d'attractivité spécifiques** -patrimoine, culture, universités, recherche, industries...-, rassemblant plus de **2 millions d'habitants**. Ce qui fait **la force de ces "villes-territoire"**, ce sont les **connexions établies entre les identités propres** à chacune des agglomérations.

La vallée du Florival a la particularité de ne pas être reliée au versant ouest des Vosges. Cette **configuration singulière** nous est apparue comme une force, même si aujourd'hui, elle s'avère pénalisante, faisant de **Lautenbach une "commune-dortoir"** pour les actifs de la "ville-territoire", expliquant le développement anarchique des constructions, qui ne s'inscrivent pas dans une logique de village, mais bien dans celle de la banlieue.

De **grandes entités urbano-paysagères** définissent cette vallée. Guebwiller constitue la "**ville-verrou**" entre la plaine et la vallée, et Buhl est un **élément d'articulation** entre ce verrou et le "**vallon-patrimoine**" de Murbach, et le **haut de vallée rural**, dont l'entrée est symbolisée par les grandes pièces paysagères de Lautenbach-Schweighouse.

L'**enjeu principal** qui se dessine pour la commune de Lautenbach consiste à faire un **choix crucial**: rester une **commune de grande périphérie**, en 3^e couronne de Mulhouse, **ou au contraire, affirmer son identité et ses valeurs propres**, en devenant ainsi véritablement la commune charnière entre la vallée de la Lauch et les Vosges, entre système urbain et ruralité montagnarde...





Cette carte de l'état-major allemand du XIX^e siècle offre une excellente image de ce qu'était le paysage de la vallée du Florival, à cette époque. Son utilisation nous a permis de comprendre l'identité de ce territoire et d'aborder plus efficacement la question de ses mutations successives.

ANALYSES ET STRATÉGIES DE TERRITOIRE

Lautenbach-Schweighouse: un Plan d'Occupation des Sols qui provoque le débat

Du village vosgien au péri-urbain mulhousien...

Installée sur le versant dit de l'endroit (pour son ensoleillement important) et le long de la Lauch, la commune de Lautenbach a, depuis son origine, entretenu un dialogue avec son paysage, grâce notamment à la présence des vignes des côteaux et à l'agriculture de la prairie humide et du Lerchenfeld.

L'arrivée des industries textiles au XIX^{ème} siècle grâce à la mise en place d'une voie ferrée, a permis au village de se développer et de profiter de la proximité de la plaine du Rhin pour assurer son essor. Cependant, cette proximité avec les grandes villes rhénanes comme Mulhouse, pose aujourd'hui le problème de son développement, surtout depuis le déclin des activités usinières.

L'urbanisme actuel, controversé et fort consommateur d'espace, détruit peu à peu ce paysage qui faisait sa force hier. Les côteaux sont peu à peu investis par les nouveaux "résidents" ce qui transforme progressivement ce petit village vosgien en espace péri-urbain de la ville de Mulhouse. Si les retombées peuvent être intéressantes, elles nécessitent de s'interroger rapidement sur la transformation de l'actuel P.O.S. en un P.L.U. plus à même de maîtriser l'urbanisation de la commune.



CARTE DES GRANDES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE LA COMMUNE

- en vert foncé: les forêts
- en vert clair: les anciens vergers des côteaux
- en bleu: la prairie humide
- en rouge: le pré de Schweighouse
- en jaune: les vergers du Lerchenfeld

L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE



LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE EN 1950

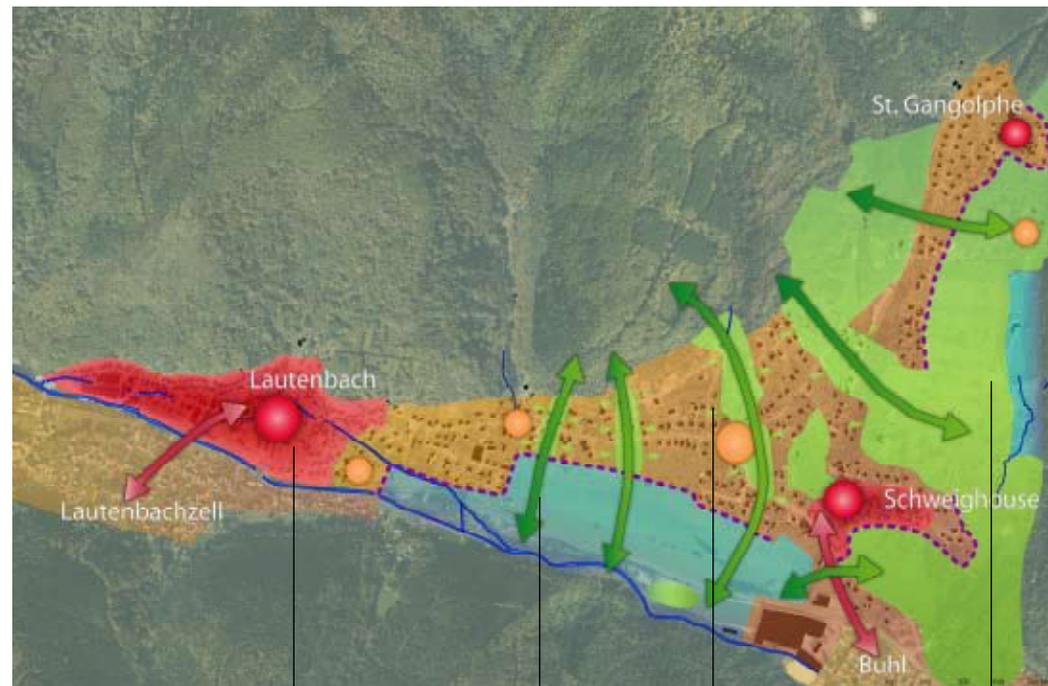


LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE EN 2009



LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE EN 20??

DÉGAGER LES ENJEUX... vers une démarche de projet.



Affirmer les centralités par une densification adaptée. Atténuer la coupure créée par la D430

Maintenir le lien entre les différentes composantes paysagères

Maîtriser l'urbanisation des côtesaux. Donner du sens au "déjà-là".

Valoriser les "pièces paysagères" en cohérence avec les "pièces urbaines"



URBANISATION

Identitaire?
Ou linéaire?



PAYSAGE

À vendre?
Ou à partager?



PATRIMOINE

À sacraliser?
Ou à réinterpréter?



DÉPLACEMENTS

De Lautenbach...
à la ville territoire.

Lautenbach-Schweighouse: une approche globale pour offrir des réponses cohérentes

Après en avoir longuement débattu, nous avons cette année décidé non pas d'intervenir sur un site préalablement délimité, mais d'envisager l'ensemble du territoire communal comme terrain d'expérimentation.

Les attentes très fortes des élus, les enjeux à la fois d'identité culturelle et de connexion avec la "ville-territoire", et la synergie qui régnait dans le groupe nous ont convaincu que pour être adaptée, notre réflexion se devait d'être globale et complète.

Ayant déterminé trois systèmes "urbano-paysager" distincts, c'est tout naturellement que nous avons réparti le travail en trois équipes, nous permettant ainsi de dégager des problématiques différentes, et de proposer des réponses variées.

Les trois grands site définis ont été les suivant:

- Le bourg de Lautenbach: devenir des espaces publics, valeur patrimoniale à conforter, réflexion sur les abords de la route départementale.
- La liaison entre les côteaux et la prairie humide: devenir des espaces naturels encore préservés, valeur de biodiversité des couloirs naturels entre les deux à préserver, question cruciale de l'urbanisation.
- Le village de Schweighouse et Saint-Gangolph: identité du village et des hameaux, valeurs paysagères à protéger, définition des zones constructibles.



MAIRIE DE
49, rue
68610 L
Tél. 03 89 76 32

Edelle
2000

PROJETS

Lautenbach - le bourg: allier le patrimoine historique aux valeurs paysagères

Denis CROZIER

Florent ALEXANDRE

Pierre FRESLIER



L'évolution historique du centre de Lautenbach laisse entrevoir une pluralité d'ambiances, avec à l'Ouest le secteur usinier, l'enclave de la gare, le centre historique autour de la collégiale et le faubourg de la ferme à l'extrémité Est du bourg.

Ces différentes pièces trouvent leur unité par la présence continue des entités paysagères : les côteaux sur les deux versants, la prairie humide qui s'infilte entre le centre et le faubourg de la ferme et les nombreux jardins en coeur d'îlots, notamment dans la partie historique.

L'enjeu: trouver le bon équilibre entre les formes urbaines et le paysage, aujourd'hui menacé...



Un village, des identités:
construire une identité commune en préservant les spécificités fondatrices

Un village au coeur de l'espace naturel: une valeur ajoutée à valoriser et à préserver



Versant de "l'endroit"

*Jardins anciens
en coeur d'îlot.*

*Le hameau de la ferme,
un verger habité*

La prairie humide

Versant de "l'envers"

L'eau au coeur du village



La RD430



Une cour d'usine



Le canal usinier



Un jardin en coeur d'îlot



La rue principale et ses commerces



Un verger et la chapelle du cimetière



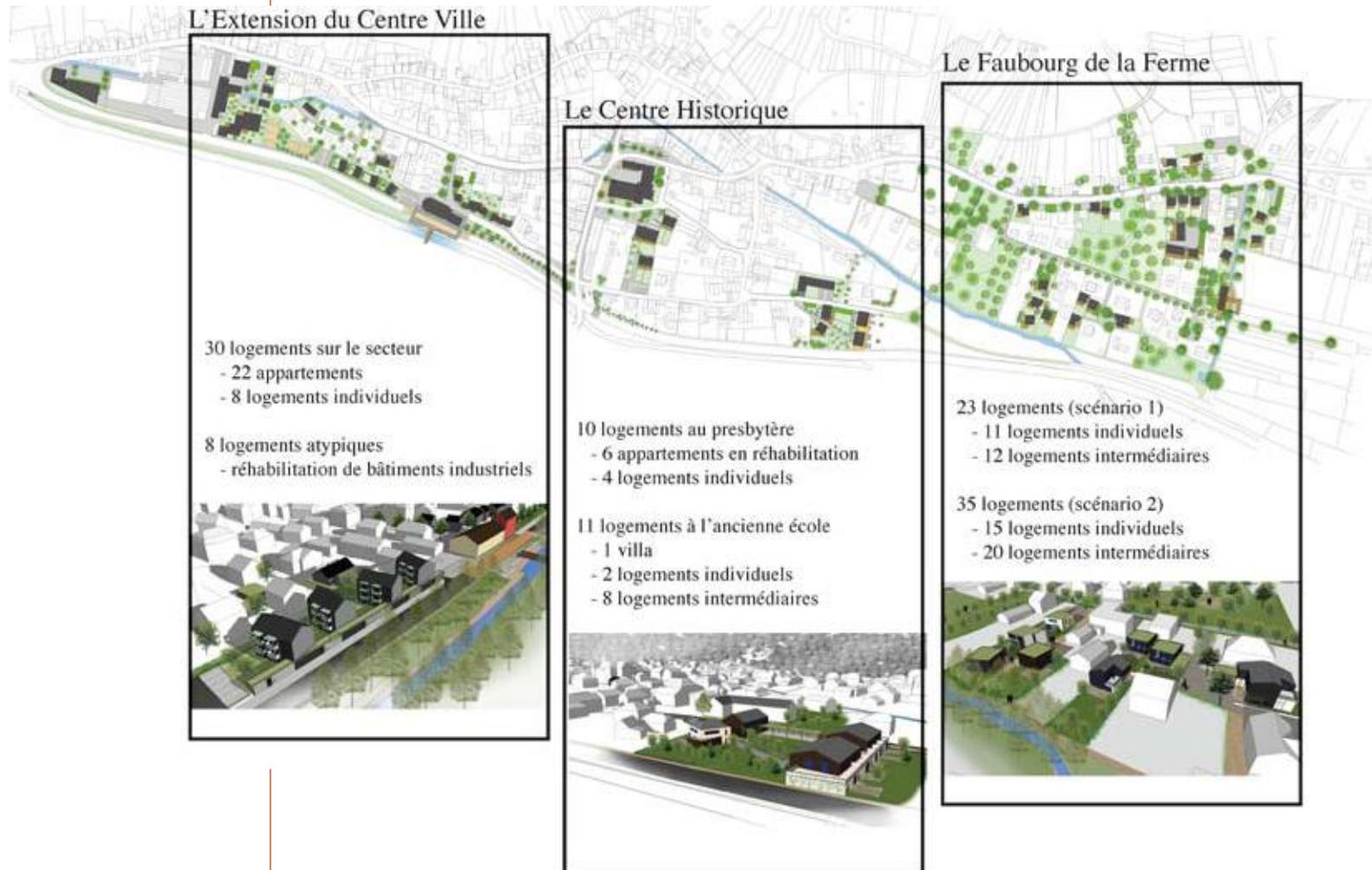
Perspective de la rue St Jean sur la prairie humide

Lautenbach - le bourg: *s'infiltrer dans l'existant pour recomposer et conforter la structure bâtie*

Denis CROZIER
Florent ALEXANDRE
Pierre FRESLIER

Trois zones de projets apparaissent naturellement suite à l'analyse du secteur. La liaison du centre-bourg avec la prairie humide toute proche pose de nombreuses questions: liaisons vertes, conservation ou non de l'activité agricole, intégration de nouveaux bâtis dans un tissu résidentiel, requalification d'une rue de faubourg, etc.

Les solutions apportées mêlent densification à la parcelle et création de cours communes.



Extension du centre-ville



> **Requalification de la route départementale** en voie urbaine et ouverture sur la Lauch comme élément de composition.

Cette ouverture se traduit par une recomposition du front de rue par de **l'habitat au dessin contemporain** et intégré.

L'ancienne gare et son nouveau parvis, ouvert sur la Lauch, **(re)nouent le lien** avec Lautenbach-Zell.

Un **travail de couture** est fait dans les îlots pour conforter une composition urbaine qui joue le jeu **entre intériorité et sociabilité**.

Centre historique



> Un travail sur les **espaces publics**: parvis de la collégiale, parking, place du village, terrasses engazonnées pour commerce, ...

Une **réhabilitation / densification** de la parcelle du presbytère en y mêlant **habitat collectif et individuel**.

Une mise en valeur de **l'accès au centre historique** par le dessin d'un nouveau carrefour.

Un réseau de **déplacements doux** propices à la vie d'un vrai centre de village.

Le hameau de la ferme



> **Clarifier la limite avec l'espace naturel** tout en valorisant une situation d'habiter exceptionnelle, entre ville et nature.

Une **architecture de courées** et un **travail dans la profondeur des parcelles**, une incitation à vivre autrement avec son environnement.

La mise en place d'un **équipement à vocation pédagogique et culturelle** pour mettre en valeur la culture locale.



PROJETS

La liaison entre la plaine humide et les côteaux: la reconquête du paysage

Carolina CABALLERO

Maria VILLAVERDE

Vincent DOS SANTOS



S'intéresser à l'urbanisation des coteaux consistait à essayer d'apporter une identité à cet ensemble urbain ambigu.

Situé entre Lautenbach et Schweighouse (sur un axe Est-Ouest) et entre la forêt et la prairie humide (axe Nord-Sud), l'aménagement des coteaux est sujet à de vives polémiques.

L'enjeu souhaité, dans ce cas particulier, est d'affirmer deux polarités, l'une en lien avec Lautenbach, l'autre avec Schweighouse.

La question de la limite tient donc une place primordiale, pour renforcer la lecture paysagère d'un site au cadre exceptionnel mais menacé.



Les entités urbaines du site.

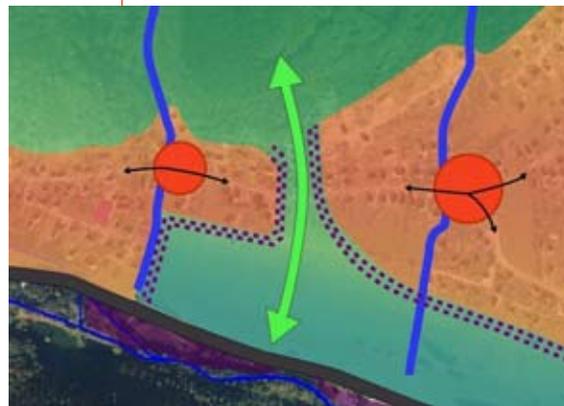


Schéma d'enjeux locaux.



Les entités paysagères du site.



Les côteaux depuis Lautenbach



Une noue dans la prairie humide



Les côteaux depuis la prairie humide



Une rue de lotissement



La rue du faubourg



Accès des maisons sur les coteaux



Vue vers la plaine du Rhin depuis les coteaux

La liaison entre la plaine humide et les côteaoux: de l'espace diffus à l'espace construit

Carolina CABALLERO
Maria VILLAVERDE
Vincent DOS SANTOS

L'objectif est de créer un cadre de vie harmonieux aussi bien pour les maisons déjà présentes que pour les nouvelles constructions.

La densification de certains secteurs et la préservation d'autres permettent de conserver une certaine clarté du paysage et une hiérarchisation des espaces.

La recomposition des voiries en espace public permettent des liaisons plus équilibrées entre les différents pôles.

Elle permet également de réintroduire les modes de déplacements doux dans le secteur.

Le verger.



9 logements individuels.



5 logements individuels
17 logements collectifs



Lautenbach - Entrée Est.



1 logements individuels
21 logements collectifs



Silhouette basse.

UN PROJET POUR TOUS.

> **Intégrer les personnes résidant dans le pavillonnaire** des côteaux et les futurs résidents afin de lancer **une dynamique de vie** dans le quartier.

Créer une rupture physique entre Lautenbach et Schweighouse par la mise en place d'une **composante paysagère partagée**.

Mettre en valeur la **biodiversité locale**, des côteaux à la prairie humide.

Apporter une plus-value au site à l'**identité appropriable** par ses habitants.



REQUALIFICATION DE LA VOIRIE.

Recomposer la voirie en espace public afin d'assurer des liaisons harmonieuses entre les différents pôles.

Réintroduire les **déplacements doux** avec la création d'un chemin le long de la prairie humide.

Savoir adapter le profil d'une voirie selon sa situation et sa hiérarchie dans la commune.

Compléter le maillage existant pour assurer des liaisons vers les espaces publics.



UNE GRADATION DE LA RUE AU JARDIN.

> Mettre en place du **stationnement et un "micro" espace partagé le long de la rue**.

Mutualiser des locaux (déchets, vélos,...) pour assurer des transitions.

Rationaliser les espaces pour réduire la consommation de territoire.

Construire dans la pente, à travers de nouvelles formes d'habitat.



PROJET

Schweighouse, Saint-Gangolph, Lerchenfeld, Durrenbach: renforcer la valeur patrimoniale des entités paysagères

Antoine GUERBET
Audrey LABAT
Sophie LORENZON



Cette partie de la commune doit sa structure à un paysage très fort, marqué par un relief contrasté. Trois ou quatre entités bâties constituées se sont ainsi historiquement implantées en cohérence avec ce relief, mais aussi avec les chemins d'eau et les trames naturelles structurantes. Celles-ci avaient autrefois une valeur agricole puissante: le pré humide garantissait la biodiversité et la sécurité du village, et les côteaux et le Lerchenfeld couverts de vignes et de vergers étaient porteurs d'une économie locale valorisante pour le village.

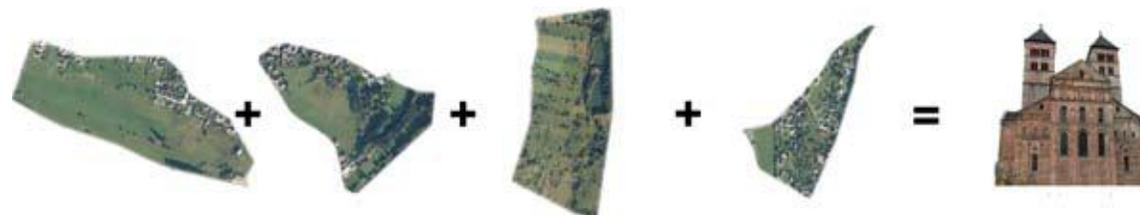
Aujourd'hui, la lisibilité de ce territoire est troublée par l'abandon des activités liées au terroir, ainsi que par le mitage excessif dont est victime la commune. Pour nous, l'enjeu principal de la réflexion sur Schweighouse consiste à se réinterroger sur les différentes opportunités de réinvestissement des centres bâtis, pour préserver le potentiel des "vides" très menacés par le POS, et à valoriser le patrimoine naturel en s'appuyant sur les différents pôles d'attractivité présents tout autour du village.



Trois enjeux essentiels



Une implantation résultant du relief



PRAIRIE HUMIDE **PRAIRIE D'ENTRÉE** **LERCHENFELD** **VERGER** **ABBAYE DE MURBACH**
 VALEUR PATRIMONIALE DES ESPACES NATURELS = VALEUR PATRIMONIALE DE L'ARCHITECTURE CLASSÉE DE LA VALLÉE



Perspective vers les côteaux



Le pré de fauche du cimetière



Entrée actuelle de SCHWEIGHOUSE



Chemin d'eau ancien



LE LERCHENFELD



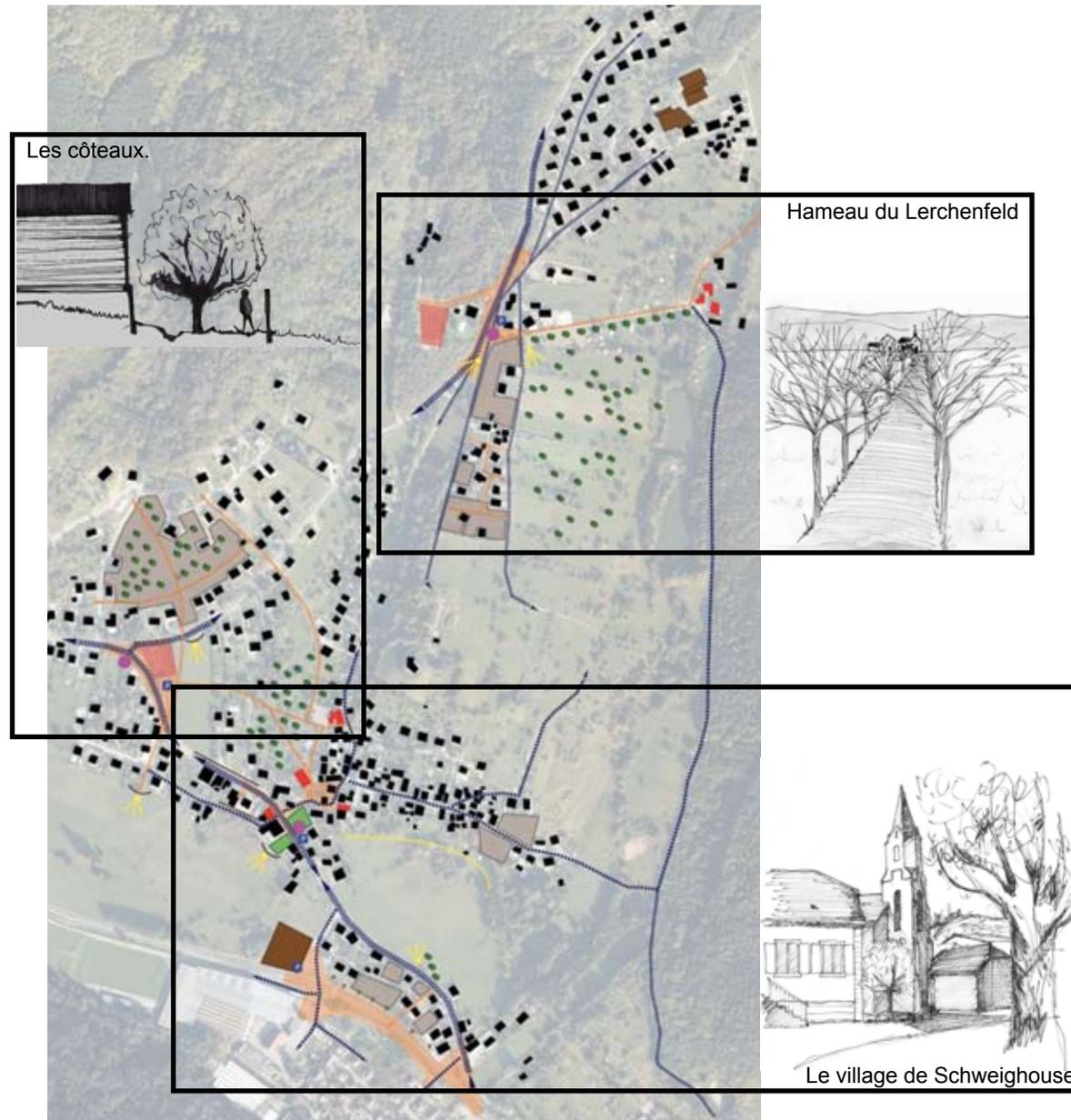
Perspective vers Mulhouse



Coeur historique de SAINT-GANGOLF

Schweighouse, Saint-Gangolph, Lerchenfeld, Durrenbach:
Recoudre les tissus existants et articuler les polarités

Antoine GUERBET
Audrey LABAT
Sophie LORENZON



Habiter les côteaux.



> **Revalorisation du verger** derrière l'église pour en faire le **lieu de rencontre du village**, en lien direct avec les côteaux: remise en état, ouverture, renouvellement du **patrimoine arboricole**, ouverture au public, fêtes de la pomme...

Le paysage comme bien collectif: extension du cimetière avec traitement paysager fin pour **s'intégrer au cadre naturel**. Création de cheminements piétonniers. Attention particulière portée au **stationnement**. Création d'un **belvédère** en haut du pré de fauche, avec vue sur la plaine et Mulhouse à l'horizon.

Densification de l'extrémité du côteau. Création d'un **coeur habité, autour d'un verger**. Limitation de l'impact des véhicules.

Habiter le hameau du Lerchenfeld.



Attention particulière portée au **traitement du carrefour** entre chemin de Saint-Gangolph et route du col: stationnement stabilisé avec arbres majestueux, pour **valoriser l'entrée du Lerchenfeld**.

Resserrement de la composition du hameau, structurée par la **création de cheminement piétons**.

Espace agricole réinvesti pour **conforter l'agriculture locale** (vergers, ruches, pâtures): **économie agricole saine = valeur paysagère préservée**.

Développer l'**activité touristique** de Saint-Gangolph, en **lien avec la nature**: maison des abeilles, écomusée... en maîtrisant l'implantation des structures d'accueil.

Habiter le centre historique



Recoudre le tissu ancien du village, en créant une nouvelle manière d'**habiter ensemble**.

Le prolongement du **cheminement piéton** du Lerchenfeld, **comme élément structurant** du projet, se dilate aux limites de la prairie d'entrée pour devenir un **espace public de voisinage** commun.

Forme bâtie s'inspirant de la structure existante, organisant les logements autour de **cours privées communes**.

Mutualiser les équipements ménagers dans un local commun pour **favoriser la vie sociale**, dans le **respect de l'environnement**.

Rassembler les espaces de stationnement et de gestion des déchets sur la rue, pour **minimiser l'impact des véhicules**.



GRUFFY (74)

Présentation

Située à la limite entre l'Albanais et le massif des Bauges, la commune de Gruffy s'adosse au flanc ouest de la montagne du Semnoz, qui culmine à 1699 mètres d'altitude.

Sur le modèle de nombreuses communes de la région, Gruffy se compose d'un chef-lieu, et de plusieurs hameaux, les principaux étant ceux du Buisson et du Mollard.



Hameau du Buisson

Les Choseaux

Gruffy Chef-lieu

Hameau du Mollard

QUELQUES DONNÉES

Communauté de Communes du
Pays d'Alby-sur-Chéran

Population
1409 habitants en 2006

Superficie
14,44 km² - --% de forêt

Densité
80 habitants/km²



LES CHOSEAUX



Le centre-bourg, GRUFFY CHEF-LIEU



La fruitière des 3 Massifs



Le hameau du BUISSON



Le hameau du MOLLARD



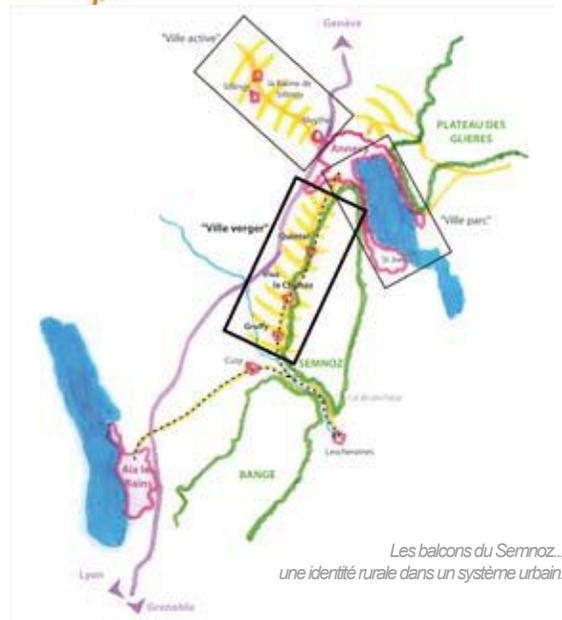
Vue panoramique sur la commune, entre Albanais et Semnoz

ANALYSES ET STRATÉGIES DE TERRITOIRE

Gruffy, une identité rurale forte inscrite dans un système métropolitain



Aux portes des Bauges... un massif encore préservé



Les balcons du Semnoz...
une identité rurale dans un système urbain.

Gruffy, commune du monde... limiter la consommation d'espace au coeur d'un système métropolitain

Située dans l'ensemble métropolitain extrêmement dynamique qu'est le sillon alpin, à des distances courtes des grands centres urbains comme Grenoble, Annecy ou Genève, Gruffy s'inscrit totalement dans une **logique territoriale d'échelle européenne, voire mondiale**.

La très forte pression foncière qui en découle associée à la force des terroirs de cette région font des pré-Alpes une **véritable aire d'expérimentations et d'innovations constantes** en matière d'urbanisme et de développement du territoire.

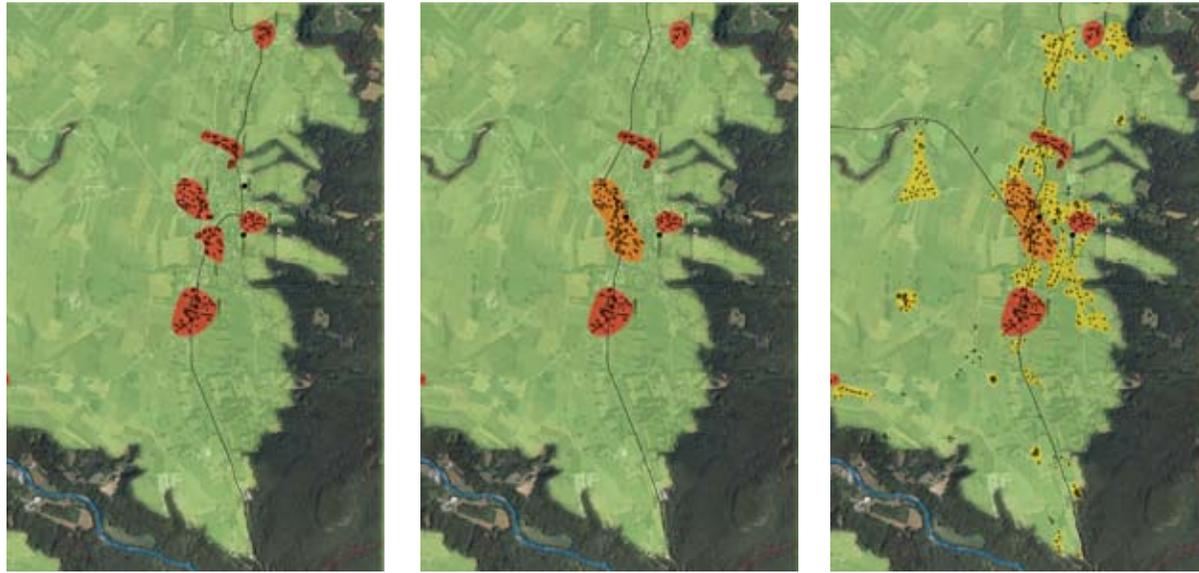
La particularité des Bauges tient en leur relative résistance à l'envahissement par les urbains. Leur **relief très accidenté** et la **configuration des infrastructures** qui le contourne participent à la préservation du paysage de la montagne, cependant de plus en plus utilisé par les citadins des villes-portes qui entourent le massif comme **"terrain de jeu"**.

Située à l'entrée des **Bauges dites de "derrière"**, Gruffy est un élément constitutif de l'ensemble de **villages-vergers** qui depuis l'entrée de la **vallée du Chéran** conduisent jusqu'à la **"ville-parc"** d'Annecy, et au-delà à la **"ville active"** qu'est son agglomération-Nord. Une plus-value paysagère qui demande une attention particulière...

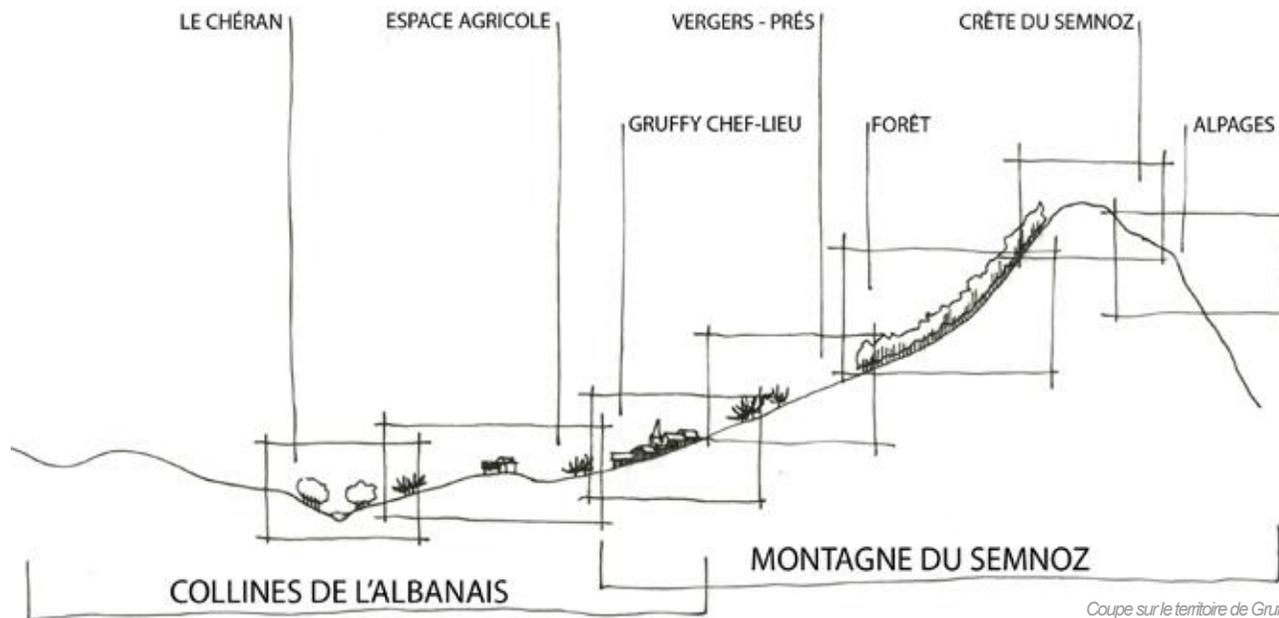
Gruffy, entre Semnoz & Chéran

Le ban communal de Gruffy couvre **un territoire large, au paysage varié**, allant du sommet du Semnoz jusqu'au Chéran.

La commune s'inscrit à la fois dans un **système urbain** et dans un **système paysager**: l'identité rurale farouchement défendue par les agriculteurs garantit la **protection des paysages pourtant sévèrement menacés** par la pression foncière de la région annecienne...



Évolution historique du village, de 1732 à nos jours



Coupe sur le territoire de Gruffy

ANALYSES ET STRATÉGIES DE TERRITOIRE

Gruffy, morphologie d'un village structuré par l'eau et la pente

La commune de Gruffy se caractérise par une implantation entièrement liée à son paysage. La montagne, les forêts, les vergers et les pâturages, séparés par mille mètres de dénivelé, mais reliés par des corridors écologiques préservés justifient l'implantation du bâti autour de plusieurs noyaux historiques, limitant l'étalement des centres urbains sur l'espace agricole, qui constitue un formidable moteur de développement local grâce à la qualité de ses produits.

Les nombreux chemins d'eau qui sillonnent le territoire communal ont permis, chose exceptionnelle, la création de plus de 130 bassins, attestant de la nécessité de prendre en compte le "socle" pour s'y installer.

La structure particulière du village, constitué d'un chef-lieu auquel s'accrochent des "hameaux-satellites" fait oublier l'impact des constructions qui se glissent dans le paysage, dont la valeur économique permet de résister à la pression foncière. L'objectif principal de notre réflexion sur Gruffy est de préserver l'équilibre qui existe entre nature et urbanisation.

Rappelons que la commune fut l'une des premières à se doter d'un P.O.S. il y a maintenant plusieurs décennies. Aujourd'hui son P.L.U. en phase d'approbation, rend près de 17 hectares de zone à urbaniser à l'agriculture, prouvant l'engagement des élus de cette commune en faveur d'une gestion raisonnée et raisonnable de son territoire, malgré les débats intenses qu'une telle décision a pu provoquer.



Une structure à préserver

La Nature qui s'infiltr



L'eau au coeur du village

DÉGAGER LES ENJEUX... vers une démarche de projet.



Limiter l'urbanisation pour préserver les grandes composantes paysagères.

Affirmer les liaisons dans le village et dans le paysage, entre les alpages et le Chéran.

Limiter l'impact de la route, adoucir la traverser pour redonner vie au cœur du chef-lieu.
Investir la Maison Parent pour créer la dynamique de vie de Gruffy

Donner du sens à la création de l'Eco-Quartier.

Affirmer les transitions paysagères en renforçant leur valeur d'espace partagé.

Gérer l'urbanisation actuelle pour conserver une entrée de village identifiée.



TERRITOIRE

S'étendre
ou se répandre?



ÉCO-ATTITUDE

Responsabilité et
conscience globale



PATRIMOINE

Quelle culture
du territoire?



AMÉNAGEMENT

Quel espace public
en milieu rural?



CULTURE

Le colportage...
un outil de dialogue.

Gruffy, des réponses ciblées pour créer un ensemble harmonieux

À l'instar de la démarche adoptée dans notre réflexion sur la commune de Lautenbach-Schweighouse, nous avons considéré l'ensemble du territoire de Gruffy. Le travail de réflexion a pu être plus précis sur la commune des Bauges, grâce à l'existence du PLU -en cours d'achèvement-.

Évidemment, nous nous sommes permis de réinterroger ce document d'urbanisme, le grand avantage de notre position d'étudiants étant la liberté qu'octroie le travail de recherche. Ce questionnement, même s'il ne peut raisonnablement pas aboutir à une remise en cause du Plan Local d'Urbanisme, permet aux élus de prendre le recul nécessaire à l'amélioration constante de leur projet.

À nouveau, trois grands secteurs ont été déterminés par thèmes:

- Le prolongement de l'ensemble des Choseaux, l'entrée Nord de Gruffy autour de la maison de retraite, actuellement en phase d'extension, et la liaison avec le centre du bourg.
- Le centre de Gruffy qui comprend le site défini pour accueillir le futur écoquartier, le centre-bourg avec le problème de la requalification de la route qui le traverse, et la propriété Parent, récemment acquise par la commune et qui pose la question de son devenir.
- Le hameau du Mollard situé au Sud de Gruffy. La propriété Parent constituant une des préoccupations majeures des élus de Gruffy, une réponse alternative est proposée par les étudiants qui abordent ce secteur.



PROJETS

Gruffy - Les Choseaux, au coeur de la "ville-verger"

Carolina CABALLERO

Maria VILLAVERDE

Vincent DOS SANTOS



Le nord de la commune de Gruffy est structuré par des pôles d'attractivité extrêmement forts. En effet, l'éco-musée, la maison de retraite, et les Choseaux sont des pièces maîtresses du village. Certaines sont à conforter d'autres à intégrer, tel a été l'objectif du projet.

La volonté de réintégrer la maison de retraite à la "colonne vertébrale" du village prend une part importante dans le projet. Elle sert d'appui et de point identitaire pour la recomposition de la limite nord-ouest du village avec la zone agricole. Alors que l'éco-musée qui bénéficie d'une position remarquable, grâce au belvédère, ne nécessite pas d'intervention spécifique.



Une composition paysagère en strates, du plateau agricole aux 1644 mètres d'altitude du Semnoz.



Une maison baujue et son bassin.



LES CHOSEAUX, inscription dans la pente.



Vue du verger depuis l'EcoMusée.



L'extension de la maison de retraite.



Le verger.



Le plateau agricole.



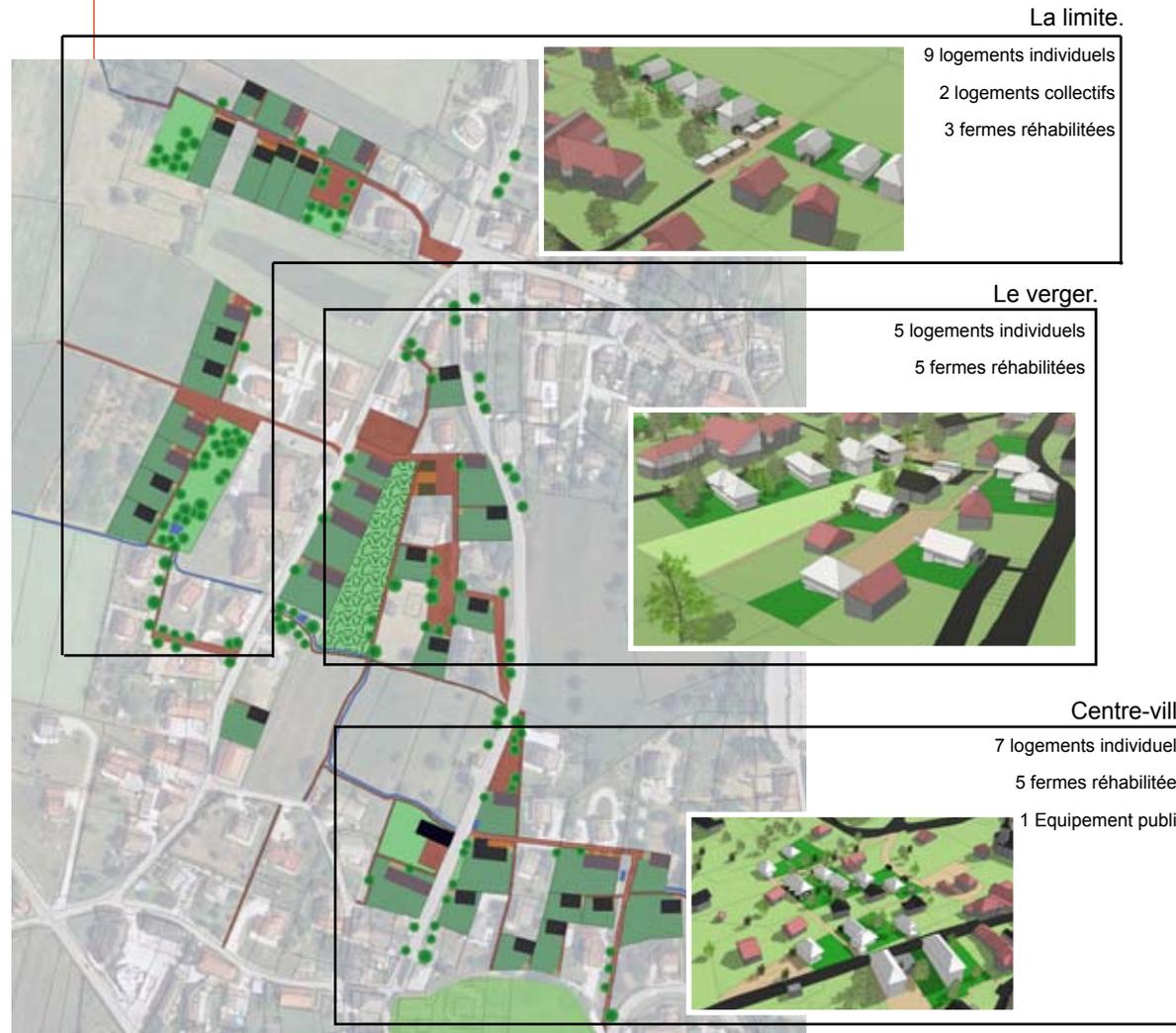
Un début de lotissement pavillonnaire.

Gruffy - Les Choseaux, créer la couture entre le bâti et la nature.

Carolina CABALLERO
Maria VILLAVERDE
Vincent DOS SANTOS

Le projet de Gruffy veut mettre en valeur les pôles qui composent la partie Nord du village. En effet, l'éco-musée, la maison de retraite, les vergers et les choseaux sont des pièces fortes du village.

Certaines sont à conforter d'autres à intégrer, tel a été l'objectif du projet. La conservation des qualités paysagères a été permise par une urbanisation respectueuse du contexte et des valeurs architecturales du lieu.



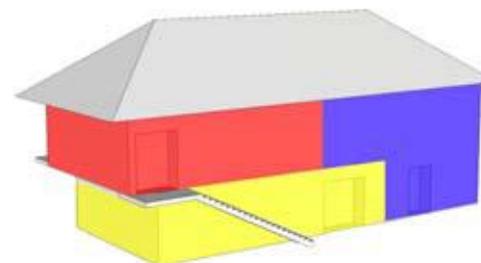
L'équilibre vert.

- > Affirmer la présence des deux vergers, comme atouts majeurs de la qualité urbaine.
- Concentrer les nouvelles constructions sur les espaces déjà occupés et peu denses.
- Conserver les perspectives intra-communales sur le paysage environnant.
- Mettre en place des jardins et potagers collectifs pour asseoir une activité vivrière et une sociabilité au sein de la commune.



La réinterprétation du patrimoine pour une architecture contemporaine

- > Un bâti caractérisé par un volume simple, important et isolé complété par une ou plusieurs annexes.
- Une composition avec ces deux volumes pour créer des espaces privés en relation avec l'espace public.
- Un grand volume pouvant accueillir plusieurs familles, et des annexes, utilisées comme stationnement, bricolage, entrepôt des déchets,...
- Un respect des valeurs locales par les matériaux, l'orientation, les aménagements, les dimensionnements,...



La logique centripète

- > Enrichir le maillage pour éviter l'isolement des nouvelles constructions et de leurs habitants.
- Compléter les cheminements piétons vers le centre du village.
- Affirmer une centralité autour du parc "Parent" par une densification, hiérarchisation et composition de pavillons.



Gruffy - le Chef-lieu, rendre le coeur du village à ses habitants

Antoine GUERBET

Audrey LABAT

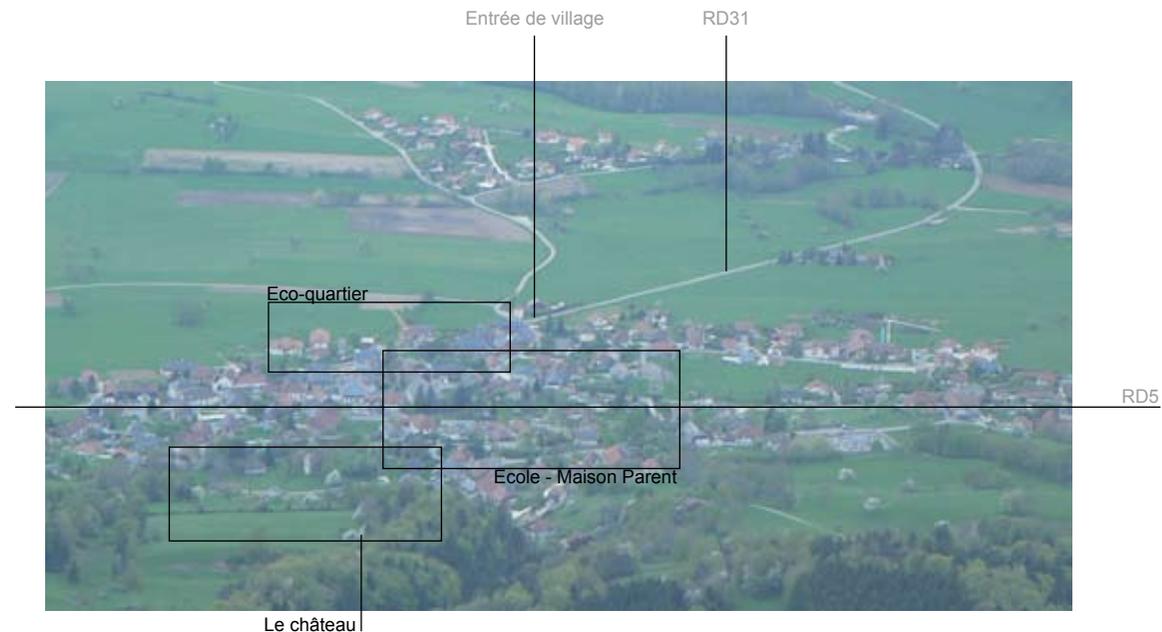
Sophie LORENZON



Le Chef-lieu de la commune de Gruffy a constitué pour nous un vrai défi, et a exigé de nous beaucoup de finesse et d'attention portées aux détails pour pouvoir proposer un projet significatif.

Son implantation, l'intégration des composantes paysagères et naturelles du site, l'attention portée à la qualité des espaces qui le composent en font un ensemble harmonieux, qui devrait être le coeur de la commune, vecteur de la vie sociale et culturelle du village. La problématique essentielle de ce secteur est la question du devenir de la route qui chaque jour supporte le passage de dizaines de camions descendant d'une carrière située au coeur du massif des Bauges.

Les commerces implantés le long de cette voie pâtissent de la dangerosité de cette circulation, tout comme les bâtiments en eux-mêmes, trop souvent effleurés par les véhicules au gabarit trop imposant pour celui de la voie. L'enjeu principal a pour nous été de réfléchir à la meilleure façon de sécuriser le parcours, en permettant au coeur de village de retrouver une certaine sérénité.





Perspective sur la RD31



Commerces dans le centre



Le ballet infernal des poids lourds...



L'église et le kiosque de Gruffy



Le dépose-minute de l'école



L'école de Gruffy



Le château

**Gruffy - le Chef-lieu, recréer une vie sociale et culturelle
pour faire revivre la commune.**

Antoine GUERBET
Audrey LABAT
Sophie LORENZON

Aménager la traversée de Gruffy



Signifier l'entrée du coeur du village par un traitement de sol pour inciter les véhicules à ralentir



Rendre la rue aux piétons et créer une place de village



Créer un parvis actif pour favoriser les rencontres

L'Eco-quartier



> Créer une succession d'espaces publics avec des points de vue singuliers pour marquer l'entrée de la commune, en constituant un front bâti.
Contexte de logements collectifs

- Recréer un alignement de fruitier pour mettre en scène l'entrée, réduire l'emprise de la voirie.

- Prolonger le cheminement piéton existant qui relierait le secteur étudié au centre en longeant en partie le cours d'eau. L'eau comme moelle épinière du projet de l'écoquartier, gérée à l'échelle de la commune.

- Proposer des types de logements variés, avec des contextes singuliers.

- Les stationnements sont gérés à proximité immédiate de la rue.

Bilan: 8 bâtiments de logement intermédiaire et 2 bâtiments de logement collectif.



La Maison Parent



>Créer un véritable espace public, qui fasse le lien entre les écoles et la propriété Parent.

- Minimiser l'impact des véhicules, en intégrant un dépose-minute au projet en contre-partie de la suppression du stationnement.

- Faire de cet espace le support d'un vrai projet culturel de territoire, qui puisse accueillir l'art, le savoir et permettent de les partager.

- Réinterpréter de manière très contemporaine l'architecture de la maison Parent, afin de créer un théâtre de plein air, ouvert sur le grand paysage, avec comme toile de fond les courbes douces et verdoyantes de l'Albanais.

Habiter le Semnoz



> Créer une architecture contemporaine, infiltrée dans le paysage, posée sur pilotis pour respecter la pente forte du terrain

- Investir les parcelles dans leur profondeur, afin d'optimiser la gestion de l'espace.

- Minimiser l'impact des véhicules en créant des accès limités, simplement stabilisés.

- Réduire au maximum l'impact de la construction: créer une architecture avec les matériaux locaux, encourager les chantiers "secs", préserver au maximum les sujets arboricoles présents sur le terrain...

PROJETS

Gruffy - La maison Parent, s'installer au fil de la pente

Denis CROZIER

Florent ALEXANDRE

Pierre FRESLIER



Notre solution pour la maison Parent s'appuie sur la vision d'un parc intérieur autour duquel viendrait graviter des éléments forts. Ainsi l'église vient se poser dans le parc, entourée d'herbe. Elle bénéficie également d'un nouveau parvis qui s'ouvre sur le paysage.

Au pied de ce parvis, la route menant à Annecy fait l'objet d'un traitement au sol et dans son gabarit afin de réguler la circulation. De nombreuses poches de parking sont dessinées, offrant des utilisations alternatives possibles, comme par exemple le parking de la mairie pouvant servir de boulodrome occasionnel.

Le parc central reçoit quant à lui quelques maisons s'ouvrant sur l'espace commun végétal tandis que la maison Parent profite d'une extension s'ouvrant d'une part sur l'école mais aussi sur le parc par le biais d'un amphithéâtre de plein-air. Ce lieu peut ainsi devenir un bâtiment aux utilisations mixtes, et pouvant accueillir conférence, musiciens ou artistes de passage.



Entièrement ouvert au public, nouveau lieu de colportage, le parc accueille une multitude de services mais aussi quelques logements

Requalifier la rue principale

Aménager le parc

Traversée piétonne

Stationnement en entrée

Parvis bas de l'église ouvert sur un belvédère engazonné.

Parking polyvalent à l'ombre des tilleuls, ouvert sur la chaussée



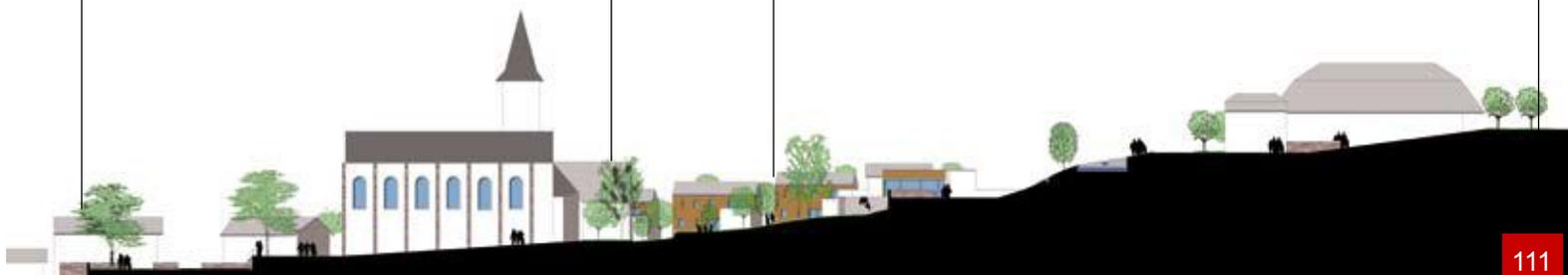
Construire au fil de la pente : 6 simplex superposés deux à deux.

Prévoir une extension à la maison parent et lui accoler un amphithéâtre.

Réinterpréter les bassins traditionnels et multiplier les possibilités de rétention.

Infiltrer le parc de part et d'autre de l'église.

Mettre en valeur les canaux existants.



Gruffy - Le Mollard, une structure lisible à renforcer.

Denis CROZIER
Florent ALEXANDRE
Pierre FRESLIER

Comme la plupart des autres hameaux ou villages du PNR du Massif des Bauges, le Mollard s'est construit autour d'une ferme, interface entre paysage et urbanisation.

Le cœur du Hameau a su garder son identité inscrite dans la pente. L'urbanisation actuelle a développé des poches de constructions au niveau de son entrée sud ainsi que dans l'entre-deux qui le séparait de Gruffy autrefois.

Un lotissement a également vu le jour en amont mais difficile de le considérer comme élément constituant du hameau.



La ferme du Mollard.



Le Mollard en trois séquences : l'entrée - le hameau - l'entre-deux.



L'entrée du Mollard au sud.



Maison isolée à l'entrée du Mollard.



Le centre du hameau



Une architecture dans la pente.



La grenette dans son paysage.



L'entre-deux.



L'entrée de Gruffy.

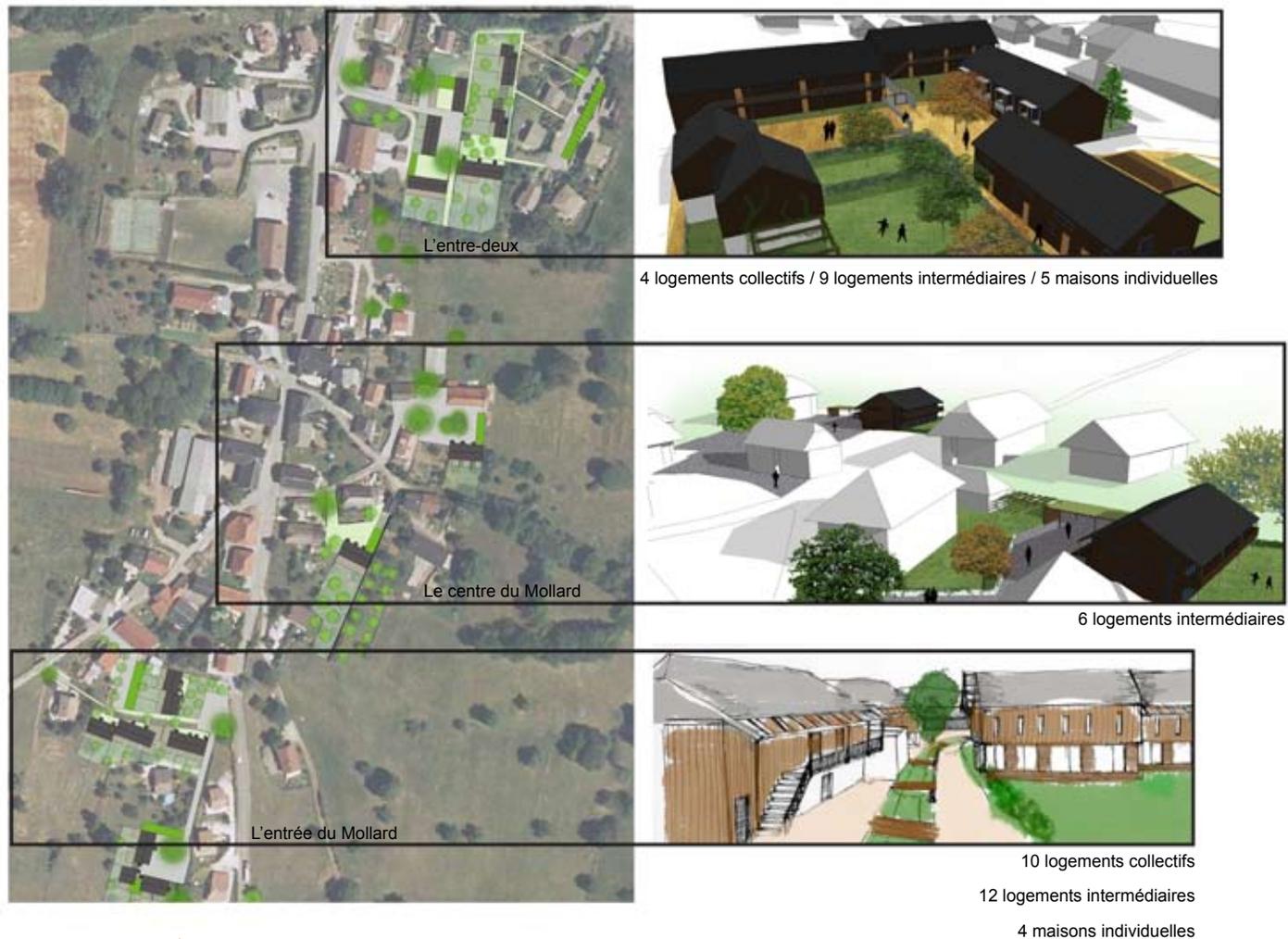
Gruffy - Le Mollard, clarifier la structure du hameau

Denis CROZIER
Florent ALEXANDRE
Pierre FRESLIER

Notre secteur de projet à Gruffy est situé sur le Mollard, hameau d'entrée du village au Sud.

Le hameau du Mollard a fait l'objet d'une redensification relative, tout en gardant le visage de village-verger propre à Gruffy, suite à une remise en question des zones urbanisables du PLU.

Plus qu'un plan d'ensemble, il s'agissait ici de construire par petites touches, en cohésion avec l'existant afin de former des cours communes, de travailler sur la pente et l'espace partagé.



Entre le Mollard et Gruffy



> Restructurer l'entre deux afin de rendre lisible les limites d'urbanisation et mettre en valeur les coupures paysagères.

- S'infiltrer dans la pente pour relier le lotissement à l'est, aujourd'hui isolé.

- Réinterpréter l'inscription du bâti dans la pente en misant sur de l'habitat diversifié (collectif - intermédiaire - individuel) regroupé autour d'espaces partagés.

Le centre du Mollard



> Réinterpréter le patrimoine urbain et architectural des constructions baujues tout en affirmant sa contemporanéité.

- Créer des seuils de vie, en instaurant à la fois une intimité nécessaire dans une communauté établie.

- Partager et mutualiser plutôt qu'individualiser, favoriser la sociabilité et la responsabilité citoyenne.

L'entrée du Mollard



> Une venelle et une cour pour recomposer une urbanisation isolée.

- Trouver une richesse de composition dans le détail pour améliorer l'ensemble et intégrer les maisons déjà présentes.



ANTICIPER L'URBANISME DE DEMAIN

Pistes de réflexion pour un avenir durable.

CE QUI EXISTE DÉJÀ... MAIS AILLEURS



Espace mutualisé : lingerie et étendage à linge - Habiter en Somme - Publication CAUE 80



Lingerie commune - Immeuble de logements à Bâle (CH)

HABITER AUTOUR D'UNE COUR COLLECTIVE - MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS MÉNAGERS



Abri de stationnement - Stuttgart / Allemagne



Abri de stationnement - Stuttgart / Allemagne

REGROUPER ET MINIMISER LES ESPACES DE STATIONNEMENTS



Bornes de collecte sélective - Malmö / Suède



Point de collecte sélective - Stuttgart / Allemagne

INTÉGRER LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

DES PISTES POUR FAIRE ÉVOLUER NOS COMPORTEMENTS

Chacune des rencontres que nous avons faites, chaque concrétisation exemplaire de projets architecturaux élaborés dans le respect de l'environnement que nous avons visitée nous ont convaincu qu'il suffirait de quelques mesures simples pour faire évoluer les comportements actuels en terme d'urbanisation.

Parcourir le territoire nous a permis d'exercer notre regard. Désormais, nous mesurons l'impact désastreux des modes de vie actuels, qui partout s'étalent sous nos yeux, dévorant les paysages, au mépris de la fragilité du socle terrestre, avec pour unique souci, le culte de l'individualité. Depuis un demi-siècle, notre société se comporte avec le territoire comme s'il était un bien de consommation. Il est nécessaire d'inverser cette tendance sans tarder, car les conséquences sont d'ors et déjà catastrophiques... Malgré ce constat alarmant, que plus personne aujourd'hui ne peut ignorer, les réactions sont encore trop superficielles.

Voici quelques-unes des pistes que nous avons envisagées pour faire prendre conscience à la société, que le sol n'est pas un bien de consommation. Ou s'il en est un, il est absolument... hors de prix.

- Imposition sur la **surface du terrain** plutôt que sur la surface bâtie, afin de **réduire la consommation** d'espace.
- Obligation d'une **production agricole locale vivrière**, pour rendre une **valeur économique** réelle au paysage.
- Imposition sur les **surfaces imperméabilisées**, pour limiter au maximum les risques d'inondation et **préserver la biodiversité**.
- Incitation à utiliser les **matériaux locaux** dans les constructions, par des **taxes sur leur transport** par exemple.
- Développement des **systèmes de partage**: véhicules, équipements ménagers, locaux annexes... **à partager**.

VERS UNE ARCHITECTURE...

... locale, contemporaine et singulière.

S'intéresser aux villes, à leur territoire et leur société nécessite d'aborder toutes les échelles de l'analyse et du projet, de la vision territoriale à l'échelle humaine.

Dans ce sens, les étudiants ont toujours apporté une réponse architecturale dans leurs schémas d'aménagement, considérant qu'un urbanisme raisonné et respectueux de son environnement s'appuie également sur une architecture intégrée et appropriée...

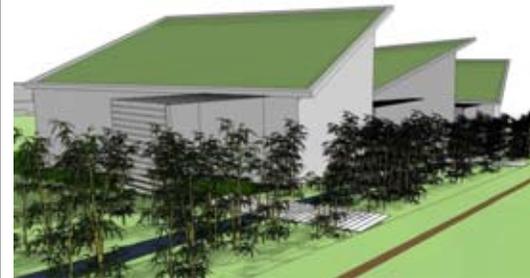
Habiter avec la pente

Régulièrement confrontées à des terrains au relief marqué, les propositions architecturales ont toujours voulu mettre en valeur les sites dans lesquels elles s'inscrivent.



Habiter dans la parcelle

Afin de démontrer que l'étalement urbain n'est pas pertinent, certaines propositions démontrent que, pour une parcelle jugée trop importante par rapport à son utilisation, une densification adaptée sans perte d'intimité est possible.





Face à une privatisation exacerbée et à la montée de l'individualisme, les propositions mettent en valeur les qualités de vie collective autour d'espaces communs à partager.
Un principe pour l'épanouissement individuel.

Habiter autour d'une cour



L'habitat est un révélateur de l'identité des territoires. Comprendre, analyser et retranscrire les leçons du passé dans une architecture contemporaine apparaît comme un devoir envers ces lieux.

Habiter avec le patrimoine

Entretien avec Vincent BRADEL

architecte et enseignant chercheur à l'ENSA-Nancy



Tandis que l'atelier de projet a pris une nouvelle dimension en élargissant son horizon, le séminaire qui l'accompagne depuis le début a poursuivi sa mise en phase qui autorise à son tour aussi un premier bilan.

Il faut rappeler que ce séminaire s'inscrit dans un parcours dédié à la composition urbaine entre ville et territoire et qu'il doit également préparer, et à l'atelier de projet urbain qui est proposé en Master 2, et au mémoire de fin d'études que doivent réaliser tous les étudiants.

À une série de cours visant à parachever une culture contemporaine en matière de réalisations urbaines, s'étaient ajoutés au départ deux autres modules : une série de conférences liées aux thèmes plus spécifiquement abordés dans l'atelier, du paysage à l'aménagement du territoire, en passant par l'agriculture et la forêt, mais une aussi une initiation à la recherche visant à la production d'un sujet de mémoire de fin d'études dans ces mêmes registres.

Relevant tout à la fois de la théorie et du bricolage, cette organisation tripartite appelait d'emblée des réajustements dans sa structure et son contenu qui se sont précisés au fil du temps. Il y manquait notamment une approche synthétique de l'histoire du monde rural et plus spécifiquement de la structure des terroirs et des villages, en amont des bouleversements contemporains. Même s'il ne pouvait s'agir là que d'une ouverture, compte tenu du nombre d'heures disponibles, cette dimension essentielle est désormais présente dans les cours comme dans les conférences.

Par ailleurs, l'impossibilité que nous avons eu cette année de nous rendre sur le terrain nous a conduit à introduire dans le séminaire deux séances de discussion autour d'une première restitution des travaux effectués sur place. L'intérêt de ces échanges conjoncturels nous a conduit à les inscrire dans le programme de l'année prochaine afin de mieux articuler atelier et séminaire.

Dans le même temps, à l'issue de cette quatrième édition, il devient possible de mesurer l'impact de cette expérience dans le cadre du parcours thématique proposé sur les deux années du Master. Sur la cinquantaine d'étudiants qui ont suivi l'atelier et le séminaire, une quinzaine, soit le tiers, ont décidé de poursuivre l'expérience dans le cadre de leur projet et/ou de leur mémoire de fin d'études. Aux côtés d'évidence comme l'étalement urbain ou la ruralité ont été abordés des thèmes moins balisés, pour ce qui est de l'étude du milieu rural, comme l'espace public ou la représentation du territoire. Il faut également noter que plusieurs de ces travaux ont suscité l'intérêt des acteurs concernés et ont débouché sur un premier emploi. S'il ne s'agit bien évidemment pas d'une déferlante, la dynamique dont témoigne ce premier bilan achève de légitimer la présence et l'exploration de cette thématique dans une école d'architecture.

Vincent BRADEL

Marc VERDIER, architecte urbaniste et enseignant à l'ENSA-Nancy.

Former, débattre, chercher... des ateliers de projet au service de territoires plus durables

Novembre 2009 - Un récent ministre de l'aménagement rural, des engagements d'urgence pour un soutien conjoncturel et une réflexion structurelle sur les enjeux agricoles, une exemplarité Européenne voulue et médiatisée dans le cadre de la préparation du congrès de l'ONU sur le changement climatique de Copenhague, un concours "éco-quartier" du MEEDM qui fait remonter 160 projets sur l'ensemble du territoire, le débat sur le Grand Paris qui prend de l'ampleur et se généralise en ouvrant les échelles de projet de la ville au territoire, la fédération des Parcs Naturels Régionaux qui organise des rencontres sur l'émergence d'éco-quartier dans les communes rurales, une exposition "habiter écologique" qui se termine à la Cité de l'Architecture... autant de signes et d'actions, d'engagements et de mobilisations qui démontrent que l'adaptation des modes de vie, des façons d'aménager le territoire, de penser les villes et les campagnes est en route.

La situation, inédite dans l'histoire du monde (une société qui aura épuisé les capacités de la planète à assumer son "empreinte écologique" en moins de 150 ans), amène nécessairement à réinterroger les acteurs de l'aménagement et du développement sur leurs responsabilités et leurs rôles au même titre que l'ensemble des forces actives de notre société.

L'école d'architecture de NANCY, aux côtés d'élus locaux, d'outils territoriaux, les Parcs Naturels Régionaux, positionnés dès leur origine dans cette ambiguïté fondatrice de nouvelles attitudes et d'inventivité prometteuse "le développement dans le respect de l'environnement" et de l'ensemble des partenaires associés (CAUE, SDAP, Mairies-conseil et son réseau de territoires, des bailleurs sociaux, les DDEA, etc...) participe à **cette aventure moderne qui est celle d'une nouvelle pensée de l'aménagement durable du territoire.**

Les ateliers que nous organisons depuis maintenant 4 ans prennent une dimension nouvelle quand on les confronte à cette nécessité d'invention et d'innovation à partir des valeurs solides et enracinées des paysages et des patrimoines locaux, à partir des besoins et des attentes des habitants, à partir des réalités écologiques et climatiques qui s'imposent. Modestement mais fermement, **nous affirmons que nous participons à cette forme de recherche par le débat, la rencontre, le dialogue, l'enrichissement mutuel "territoire/université" autour de l'expérimentation du projet.**

Le projet est et reste la grande spécificité d'une école d'architecture et nous nous rendons compte à quel point il permet d'être un **médiateur performant** entre les territoires hérités et les territoires d'un monde plus durable, plus équitable, plus éco-responsable...

L'école au travers de ses ateliers est dans son rôle. Elle forme les professionnels de demain en associant les territoires qui expriment leurs valeurs et leurs attentes, elle participe à formaliser les "possibles" d'un urbanisme adapté aux conditions qui s'imposent aux hommes et, par sa présence sur les territoires, elle initie un débat démocratique, ouvert et partagé sur une dimension encore assez peu explorée de la discipline "architecture" qui est celle de **l'aménagement durable des territoires.**

Nous sommes convaincus que ces ateliers interpellent des domaines fondamentaux qui méritent qu'on reconnaisse dans ces travaux d'étudiants **une dimension d'exploration, d'innovation et de prospective** appliquée sur des territoires qui jouent le jeu de l'ouverture et du débat. Il y a ici d'évidence une matière prometteuse que cette 4^{ème} publication livre à ceux qui souhaiteraient contribuer à la recherche. Nous sommes aujourd'hui, à l'aube de l'édition 5 des ateliers prêts à inventer de nouvelles collaborations (avec les paysagistes, les agronomes, les forestiers, les élus territoriaux...), c'est cette perspective qui doit nous permettre de mieux servir les rôles que remplissent les écoles d'architecture, la formation, le débat et la recherche, dans ce domaine de l'aménagement durable des territoires.

Marc VERDIER

PERSPECTIVES

Étudiants d'aujourd'hui... professionnels de demain.



ANTOINE

Choisir l'atelier «hors les murs» s'explique principalement par le fait que, pour la première fois de notre cursus d'étudiants en architecture, nous sortons du cadre théorique de l'école pour aller nous confronter directement aux réalités du terrain : d'un projet "en salle", encore abstrait de par son aspect universitaire, nous passons (enfin) à un projet réel, nécessitant d'être au contact des élus, des techniciens et plus généralement de tous les intervenants qui décident, aménagent et vivent nos territoires.

Nous devons alors écouter et prendre en compte les souhaits de nos différents interlocuteurs, puis, dans le cadre du projet, leur exprimer nos intentions, en les justifiant à chaque fois en faisant preuve de pédagogie. A la fin de l'atelier, la restitution de notre travail prend la forme d'un jury auquel participent les enseignants et les élus, ce qui implique la prise de parole en public, apportant une fois de plus un ancrage dans la réalité de la pratique du métier d'architecte-urbaniste.

Et puis, au-delà de cette première expérience de terrain, l'atelier "hors les murs" constitue une formidable aventure humaine, rythmée par la découverte des terroirs et l'ambiance (de travail) conviviale qui règne au sein de l'équipe, le tout se déroulant dans des paysages de grande qualité... à vivre et à revivre sans hésitation.

"Hors les murs"... mais au coeur des territoires pour lesquels nous avons choisi ce métier. Ces quelques mois passés à réfléchir sur ce que pourraient être les territoires de demain, sur ce qu'est le développement durable, ce qui fait la valeur patrimoniale d'une architecture ou d'un paysage, ou encore sur les problèmes engendrés par l'urbanisme de ces quarante dernières années, entourés, encadrés, encouragés, portés par nos enseignants, les élus, les architectes des parcs naturels qui nous ont reçus... ont été les plus enrichissants de tout mon cursus.

Faire le choix d'être architecte, c'est faire le choix de mettre toute notre énergie au service de l'humain. Construire l'espace est un acte de don à tous ceux qui en feront l'expérience. L'architecture n'existe pas seulement dans le doux éclat de la lumière sculptée d'une église ou d'un musée. Elle n'est pas que l'expression du talent d'une poignée d'hommes et de femmes dans des projets flamboyants. Elle est, dans nos maisons, dans nos rues, nos villages, nos villes. Elle est, dans les cris des enfants qui résonnent dans les couloirs des écoles, dans le recueillement d'un cimetière, dans l'effervescence d'un marché couvert. Elle existe, partout où la vie existe.

"Hors les murs"... nous avons appris que notre métier, c'est avant tout travailler pour et avec toutes ces personnes généreuses qui nous ont donné de leur temps. C'est emboîter les échelles d'intervention pour construire des territoires où il fait bon vivre... de l'intimité de l'habité, aux paysages grandioses de notre Terre. Merci pour cette aventure humaine véritablement extraordinaire... "Hallucinante".



AUDREY



FLORENT

S'il fallait retenir une image de cet atelier, ce serait celle d'un échange, d'un dialogue ouvert sur les autres et sur soi-même.

Dialogue entre deux territoires, en apparence que rien ne lie, mais dont les problématiques se rapprochent.

Dialogue avec des élus, des conseillers municipaux, des agriculteurs, des habitants qui, comme nous, partagent le plaisir de bien vivre ensemble dans leurs territoires.

Dialogue entre architectes, car c'est bel et bien notre finalité, après celle d'être Homme, pour acquérir un savoir, une expérience, partager des sensations et offrir à chacun la possibilité de prendre des responsabilités, de se forger un caractère, à la fois hors et entre les murs.

Dialogue avec un professeur, Marc Verdier, dont l'implication dans ses devoirs d'architecte et d'enseignant est une motivation supplémentaire à l'investissement personnel au sein d'une équipe riche culturellement et intellectuellement.

Des dialogues d'une richesse intense qui n'ont cessé de se croiser lors de cet atelier et qui doivent continuer à le faire car l'histoire de nos territoires s'écrit chaque jour, et nous avons pris le choix d'y participer.

Que du bonheur...

Pour moi, avoir suivi cette année l'atelier d'urbanisme rural durable a été dans tous les sens une expérience fantastique.

Au niveau académique, j'ai découvert d'autres formes de travail et de représentation de l'urbanisme, qui jusqu'à ce jour m'étaient inconnues. Si nous parlons de l'urbanisme, je crois que si cette année nous avons appris quelque chose, c'est qu'il faut non seulement le voir comme une partie intégrante de l'architecture, mais aussi et surtout, comme une vraie profession à part entière. Et surtout que pour bien faire un projet urbain, il faut aller sur site, apprendre à le connaître, il faut parler à ses habitants, voir ce qui existe autour, ... analyser le territoire aux différentes échelles. C'est comme ça que nous pouvons ensuite établir un diagnostic, pour aboutir à une proposition cohérente.

Au niveau personnel, je garde naturellement le souvenir de tout ce que nous avons vécu ensemble, avec le groupe de neuf étudiants qui nous étions, avec notre professeur Marc Verdier, et avec toutes les personnes que nous avons rencontrées, et qui nous ont laissées une petite partie de leurs connaissances. Je suis sûre de ce que tout ce que nous avons vécu et appris nous servira à tous dans l'avenir.

Merci pour cette expérience inoubliable.



CAROLINA

Pour moi ce projet a été une super expérience. Premièrement, du point de vue de l'enseignement, un travail conséquent est à fournir, cependant l'aspect partenarial ainsi que la méthode d'apprentissage professionnelle rendent le projet concret. Le côté scolaire du dessin de projet est donc oublié au profit du soin et de la justesse de ces derniers, afin d'être explicite et compréhensible pour autrui.

Ensuite, l'aspect relationnel de cette expérience est le souvenir majeur qu'il me reste. En effet l'accueil que nous avons reçu par les élus ou les partenaires nous ont permis un échange facile et nous ont fait apprécier, d'autant plus, chacun des territoires étudiés.

Enfin, je tiens à remercier tous les étudiants du groupe de projet et Marc Verdier pour tous les bons moments qu'on a passé aussi bien à Nancy que dans les Vosges et les Bauges...

Une pensée spéciale va à Maria et Carolina qui m'ont fait réviser mon espagnol tout le semestre!!!



VINCENT



SOPHIE

L'atelier Villes et Territoires a été une expérience enrichissante en de nombreux points (source de nombreuses de visites, découvertes, débats et d'échanges). À la fois réflexion, recherche et conception, l'atelier hors les murs a été le théâtre d'expérimentations de nouvelles formes d'habiter dans des territoires d'exception mais à l'équilibre fragile.

Le travail proposé nous a permis d'acquérir une méthode de diagnostic d'un territoire en mettant en œuvre notre compétence d'expertise spatiale. Ce fut l'occasion de comprendre qu'il est indispensable de prendre en compte les différentes échelles et de croiser les différentes disciplines et les savoirs pour créer des transversalités nécessaires à la bonne réalisation de l'aménagement des échelles.

Un projet qui se veut non seulement complet mais également concret, véritable exercice de communication et de professionnalisme avec les différents acteurs de l'aménagement du territoire.

Cette expérience emmagasinée est un bagage qui ouvre d'autres perspectives dans l'exercice du métier d'architecte.

"Une bulle d'air"...voilà comment je définirais cet atelier ! L'opportunité de faire de l'urbanisme au sens noble du terme, c'est à dire définir un plan de masse qui illustre et accompagne un projet de territoire, n'est pas donné à tout le monde; encore moins avec la liberté que procure le statut privilégié d'étudiant.

Et pourtant la richesse de cette démarche ne s'arrêtait pas là. J'ai découvert la richesse de travailler sur l'urbanisme rural avec des élus accessibles et plus encore demandeurs. Car bien que le monde rural ne soit pas fondamentalement considéré dans ce domaine, cela se révèle être la porte d'entrée idéale pour s'interroger sur le sens premier de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Au final, ce que je retiens et c'est sans doute l'essentiel pour un étudiant, c'est que ce semestre m'a permis de progresser et de me conforter dans cette spécialité: l'urbanisme. Et je peux d'autant plus affirmer cela, que je le ressens chaque jour dans mon travail d'ingénieur TPE. En un mot plutôt qu'en dix, cet atelier, "*c'est plutôt pas mal*".



DENIS



MARIA

Ce qui a commencé par être pour moi un simple cours de projet a fini par être l'une des expériences les plus intéressantes que j'ai vécu dans toutes mes années d'études.

J'ai appris qu'une architecture respectueuse de l'environnement est possible, et que nous avons, nous futurs architectes, dans nos mains les outils pour qu'une telle architecture puisse exister. Que le contact que nous avons eu avec les personnes qui vivent l'architecture avec d'autres perspectives, tels que les élus qui nous ont accueillis, est aussi -voire plus- enrichissant que n'importe quelle leçon théorique donnée à l'intérieur d'une salle.

Et finalement, qu'il devrait exister plus de professeurs comme Marc Verdier dans toutes les écoles d'architecture... des enseignants qui se préoccupent de notre apprentissage à l'intérieur des murs de l'école, autant qu'ils nous donnent une vision du monde réel, dans lequel il nous plongent et qui en définitive sera le terrain de notre profession de demain.

L'avantage de faire ce projet hors les murs, outre l'aspect concret du terrain, c'est sûrement de pouvoir rencontrer des personnes qui ont d'autres regards, d'autres préoccupations que les nôtres.

Les grands principes auxquels on croit au sein de l'école peuvent parfois être beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre lorsque l'on se trouve en face d'élus ayant leur problèmes concrets.

"Nous ne sommes pas forcément compétents" nous ont-ils dit. Et nous n'étions pas forcément aptes à toutes ces réalités mais c'est au sein de cet échange qu'ont pu naître des projets et des pistes pour l'avenir.

Ce contact avec la réalité de l'urbanisme dans un milieu rural est sans doute l'un des éléments que je retiendrais de ce travail, sans oublier les rencontres formidables de ces semaines sur le terrain dans un cadre paysager et humain tout à fait remarquable.

Et cela ouvre de nouvelles orientations pour l'avenir ...



PIERRE

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES, **La ville autrement**, Hors-série n°39, Juin 2009, 144p.
- A.P.U.R., **Une petite synthèse du Grand Pari(s)**, 2009, 136p.
- BABELON Jean-Pierre & CHASTEL André, **La notion de patrimoine**, Ed. Liana Levi, 1994, 171p.
- C.A.U.E. du Morbihan, **Le lotissement, pour un projet urbain de qualité**, Mars 2005
- C.A.U.E. du Rhône, DUFIEUX Philippe, **Le rêve de la maison, cités-jardins, lotissement et développement durable**
- C.A.U.E. de la Sarthe, DUVERGER Nicolas, MELOT Stéphanie, CANTIN Stéphanie, **Imaginer les nouveaux quartiers, guide méthodologique destiné aux maîtres d'ouvrage des lotissements**, 2005, 176p.
- CHARLOT VALDIEU Catherine et OUTREQUIN Philippe, **L'urbanisme durable, concevoir un éco-quartier**, Ed. Le Moniteur, 2009, 296p.
- COCHET Yves, **Anti-manuel d'écologie**, Ed. Breal, 2009, 312p.
- MADEC Philippe, **Le temps à l'oeuvre, citoyen Plourin-les-Morbaix (1991-2004)**, Ed Jean-Michel Place, coll. Sujet Objet, Mars 2005, 253p.
- MAURIN Eric, **Le ghetto français, enquête sur le séparatisme social**, Ed. du Seuil, coll. La République des idées, Octobre 2004, 96p.
- NIVET Soline, **Habitat groupé dans un verger à Prilly (Suisse)**, D'Architectures, Avril 2009, n°181, p. 72-75.
- PÉLEGRIN Elisabeth, PÉLEGRIN François, PÉLISSARD Jacques, **Ambiances, densités urbaines et développement durable**, Ed. PC Publishing, Novembre 2007, 140p.
- VIARD Jean, **Lettre aux paysans et aux autres sur un monde durable**, Ed. de l'Aube, 2009, 93p.

REMERCIEMENTS

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, les enseignants et les étudiants tiennent à remercier pour leur coopération, leur accueil et leurs conseils :

- Monsieur **Philippe GIRARDIN**, président du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
- L'ensemble de l'équipe du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et plus particulièrement **Frédéric MONIN-GUÉNOT et Jérémy RONCHI**, architectes du PNR qui nous ont accompagnés tout au long de la semaine.
- Madame **Christine MARANZANA** et toute l'équipe municipale de Lautenbach-Schweighouse pour les moyens mis en oeuvre pour nous accueillir.
- Monsieur **André GUÉRAZ**, Président du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
- L'ensemble de l'équipe du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges et plus particulièrement **Simon PAILLET**, Architecte-urbaniste du PNR .
- Madame **Marie-Luce PERDRIX** et toute l'équipe municipale de Gruffy pour les moyens mis en oeuvre pour nous accueillir.
- **Tous les élus, professionnels et habitants des Vosges, des Bauges et d'ailleurs**, qui nous ont consacré du temps et ont participé à la réussite de cet atelier, pour la quatrième année consécutive.

Impression réalisée par S.P.E.I.

IMPRIMERIE S.P.E.I.

34 bis, avenue Charles-de-Gaulle - BP 26

54272 NANCY PULNOY - FRANCE

Tél. 03 83 29 31 84 - Fax 03 83 21 89 87

<http://www.spei-imprimerie.com>

E-mail : spei@spei-imprimerie.com



“Je souhaite vivement que les évolutions institutionnelles encouragent, et en tout cas ne freinent pas le développement d’expériences comme celles-ci.

Elles me paraissent un apport original très intéressant pour un urbanisme rural durable, coopérant d’égal à égal avec les efforts de renouvellement urbain des agglomérations.”

Louis BESSON



2006
CRUET (73)
ÉCOLE-EN-BAUGES (73)

2007
LESCHERAINES (73)
St JORIOZ (74)

2008
CEYZÉRIAT (01)
HÉRY / ALBY (74)

2009
LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68)
GRUFFY (74)



Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation